

République Démocratique  de Sao Tome et Principe

Ministère du Plan et des Finances

PROJET N.L.T.P.S

ETUDE NATIONALE DE PERSPECTIVE A LONG TERME

PROJET: STP/95/004

(Unité - Discipline - Travail)

REFLEXION STRATÉGIQUE

SAO TOME ET PRINCIPE
2025

SEPTEMBRE/1998

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
1.DES ASPIRATIONS DES SAOTOMÉENS	9
1.1. Méthodologie	9
1.2. Les principales aspirations des saotoméens.....	10
1.2.1. Articulation des aspirations	11
2. RETROSPECTIVE ET DIAGNOSTIC STRATEGIQUE	15
2.1. Méthodologie	15
2.2. Système Sao Tomé et Principe : De la période coloniale et post-indépendance	16
2.2.1. Société	16
2.2.2. Politique.....	21
2.2.3. Economie	25
2.2.4. Infrastructure de développement.....	27
3. SCÉNARIOS	29
3.1. Qu'est-ce qu'un scénario ?	29
3.2. Comment les scénarios sont-ils construits?	30
3.3. Le contexte des scénarios	32
3.3.1. Au Plan Intérieur	32
3.3.2. Au plan régional	33
3.3.3. Au plan international	33
3.4. Perspectives de l'évolution démographique	33
3.5. SCENARIO « TLABÁ SO CA DÁ TÊ » – «OASIS EQUATORIAL »	35
3.6. SCENARIO « DJING' UBUE»	36
3.7. SCENARIO « CAD'HOME/VIJUBUÊ »	37
4. STRATEGIES	39
4.1. Méthodologie	39
4.2. Spécificités de STP	39
4.2.1 Petit pays lusophone et insulaire sur l'Equateur, marqué par cinq siècles de colonisation portugais ..	40
4.2.2. Existence de microclimats	40
4.2.3. Pays essentiellement agricole et de monoculture du cacao	41
4.2.4. Réminiscences de l'esclavage et du travail forcé et faible propension au travail agricole salarié.	41
4.2.5. Forme pacifique de résolution des conflits ; la lutte politique pour l'indépendance et pour l'implantation des bases de la démocratie (forme pacifique dont la transition pour la démocratie a été organisée)	42
4.2.6. Pays multiculturel	42
4.2.7. Discontinuité du processus historique.....	43
4.2.8. Faiblesse de l'esprit associatif/de coopérative	43
4.2.9. Scepticisme, méfiance et fatalisme	44
4.2.10. Peu de tradition d'entreprise	44
4.2.11. Mentalité de l'homme saotoméen	45
4.3. Le futur désiré par les saotoméens	45
4.3.1. Vision STP 2025	47
4.4. Questions stratégiques.....	48
4.4.1. Stratégie n°1 : Obtenir la stabilité politique et consolider l'état de droit démocratique.....	48
4.4.2. Stratégie n° 2 : promouvoir le secteur privé, assurer la mobilisation et l'utilisation rationnelle des ressources pour l'investissement de manière à garantir une croissance économique durable.....	61
4.4.3. Stratégie n.° 3 : Garantir une éducation de qualité et santé digne. Promouvoir les autres axes de dimension sociale du développement en vue d'élever le niveau et la qualité de la vie.....	68
4.4.4. Stratégie n.°4: Garantir les infrastructures nécessaires au développement durable et soutenu.	79
4.4.5. Stratégie n.°5: Garantir la préservation de l'environnement pour un développement soutenu	82
4.4.6. Stratégie n.° 6: Renforcer l'Identité Culturelle	85
5. LES SIX PRIORITES.....	88

ANNEXES.....	96
I – Comité de l’Orientation et de Suivi	97
II – Liste des participants	98
II.1 – Consultants participants dans l’élaboration des études rétrospectives.	98
II.2 – Consultants participants dans l’identification des options stratégiques.....	98
III – Participants aux rencontres sectorielles.....	99
III.1 – Assemblée Nationale	99
III.2 – Partis Politiques	99
III.3 – Gouvernement.....	100
III.4 – Institutions Religieuses	100
III.5 – Secteur Privé.....	101
III.6 – Forum des Femmes	101
III.7 – Journalistes	101
III.8 – Tribunal	101
III.9 – Militaire/Para-Militaire.....	101
IV – Personnalités interviewées	102
V – Participants aux rencontres Districtales et Régionales	102
V.1 – District de Água Grande	102
V.2 – District de Mé-Zochi.....	103
V.3 – District de Cantagalo	105
V.4 –District de Lobata	105
V.5 – District de Lembá.....	106
V.6 – District de Caué	107
V.7 – Région Autonome du Principe	107
VI – EQUIPE DE PILOTAGE	109

INTRODUCTION

Un accord signé entre le Gouvernement de Sao Tomé et Príncipe, représenté par le Ministre des affaires Etrangères, et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a attribué à une équipe nationale dénommée Equipe de Pilotage, l'élaboration de l'Etude Nationale de Perspective à Long Terme (NLTPS).

Ce NLTPS pour Sao Tome et Principe a été effectué dans le cadre d'un exercice participatif sur le développement prospectif de Sao Tome et Principe comportant fondamentalement le triple objectif.

1° Recherche multi-sectorielle relative au développement intégré de Sao Tome et Principe, sur un horizon de 25 ans.

2° L'introduction, à Sao Tome et Principe, d'un abordage de gestion du développement à être matérialiser, dans le cadre de la méthodologie prospective et participative des exercices généraux du NLTPS, avec l'appui technologique de Futurs Africains, un des organes du PNUD, dont le siège est à Abidjan. Il a été créé à l'appel des représentants des Pays africains, en vue d'envisager l'avenir de l'Afrique, en exploitant, dans un environnement incertain et complexe, l'avenir alternatif et souhaité.

3° Amener les différentes couches de la société, les acteurs du processus de développement et la nation en général, à procéder à l'analyse sur le passé et le présent, en vue de tirer les leçons pour visionner les avenir alternatifs et élaborer des stratégies et des plans d'actions de développement, en englobant les périodes de court, moyen et long termes, fondés dans l'identification, la plus fidèle possible de leurs problèmes et des respectives aspirations.

Ce document, dénommé Sao Tome et Principe 2025, est une synthèse des études élaborées entre 1996 et 1998, relatives à chacune des 4 phases du NLTPS, à savoir :

- Les aspirations saotoméennes
- Sao Tomé et Príncipe une rétrospective
- Les scénarios
- Les Stratégies

Pionnier et totalement opportun à S.T.P. au regard de l'actuelle conjoncture sociopolitique de S.T.P., l'exercice de prospective, Sao Tome e Principe 2025, fut élaboré dans un large cadre participatif qui a permis d'établir un environnement de réflexion collective, à un moment où le pays, plus de 23 ans après l'ascension à l'indépendance nationale, et après avoir essayé plusieurs initiatives de développement politique et socioéconomique, dresse un bilan extrêmement modeste, vu que celui-ci préfigure des résultats qui sont loin de matérialiser les expectatives populaires de la période pré-indépendance.

En effet, les grands déséquilibres macroéconomiques persistent, en dépit du fait que le pays avait débuté l'application du Programme d'Ajustement Structurel depuis 1987, avec l'appui des Institutions de Brettons Wood. L'endettement continue à accroître, le taux de

croissance du PIB, des dix dernières années est, en moyenne, de 1,5%, alors que le taux de croissance démographique est de 2,2%, ce qui, associé à un taux d'inflation qui a atteint 81% en 1997, et à la dépréciation de la monnaie nationale para rapport aux monnaies convertibles, est en train de provoquer une dégradation accentuée du niveau de vie et à élargissement de la pauvreté.

Le régime monolithique, implanté entre 1975-1990, nonobstant ses grandes préoccupations de procéder à un développement rapide du pays, dans le cadre d'une planification centralisée, a été incapable de concrétiser de telles aspirations.

Le peuple saotoméen a massivement adopté, par l'intermédiaire d'un référendum réalisé en août 1990, une Constitution Politique démocratique, qui lui a permis de rompre avec le régime monolithique, et de démontrer ainsi qu'il veut vivre dans un régime démocratique.

L'implémentation des bases du régime démocratique est un processus qui dure depuis quelques années mais qui n'est pas encore consolidé.

Le manque de consensus entre les forces politiques dans le but de concevoir et d'appuyer un programme dans lequel des décisions seraient prises, souvent de rigueur et de caractère impopulaire, mais qui constituent des conditions de base pour le développement du Pays, bien comme la gouvernance déficiente, font que les gouvernements successifs n'eurent pas réussi à mettre en place des politiques, des plans et des programmes cohérents, en vue de faire face aux énormes défis qui s'imposent pour inverser les tendances de dégradation du Pays, dans les domaines politico-institutionnel, économique, culturel, de l'environnement et d'infrastructures.

Cependant, avec l'implantation du régime démocratique, l'on assiste à une nouvelle relation structurelle de pouvoir et à l'avènement d'un environnement de liberté, propice à initiative créatrice. La libéralisation économique qui, à partir de 1985, a ouvert des nouveaux horizons à quelques groupes socioprofessionnels, et a réveillé une évolution vers les agissements de plus en plus autonome de groupes de citoyens et d'intérêts, et l'on assiste à la naissance d'un embryon d'une classe d'entrepreneurs.

Avec l'avènement du régime démocratique, plusieurs organisations qui dépendaient de l'Etat et du Parti unique qui lui servait de support ont passé à disposer d'une autonomie, et sont arrivés, de ce fait, à se constituer comme des éléments de la Société Civile. Des partis politiques, des organisations syndicales de défense d'intérêts professionnels ont ainsi proliféré pour venir l'agrandir.

Les diverses transformations opérées dans le domaine économique, politique et social ont constitué l'environnement dans lequel l'étude s'est déroulée et sous lequel, quel que soit l'horizon lointain dans lequel l'on pourra projeter la prospective, il aura des interférences. Celles qui se distinguent comme les plus illucidatives sont celles qui se situent au niveau de la collecte des aspirations, de la formulation des stratégies, et, surtout, de la dimension participative assurée au long de l'étude.

Malgré le fait qu'avec l'avènement du système démocratique, l'évolution de Sao Tome et Principe n'a pas été spectaculairement positive dans plusieurs domaines, dans le domaine

économique et social, une nouvelle dynamique est en train de fleurir avec les nouvelles couches des populations entreprenantes, dans le secteur agricole, industriel et financier, bien comme un consensus entre les acteurs politiques de la vie nationale pour élever S.T.P. au-dessus des intérêts personnels et pour assurer les conditions de convergence et de consensus sur les grands objectifs nationaux. La quête de dialogue, de participation, de concertation responsable et d'une bonne gouvernance constituent une préoccupation majeure pour les saotoméens. Leur matérialisation contribuerait pour cimenter l'Etat de droit, pour valoriser les nouvelles ressources du Pays et pour inciter son évolution positive dans les prochaines décennies.

Détecter, donc, les respectifs germes du changement s'impose, et, à la lumière des expériences passées, les identifier et élaborer des stratégies en vue de son implémentation pour atteindre l'avenir souhaité, à l'horizon 2025.

Une telle démarche s'impose comme une alternative à l'actuelle gestion où le jour le jour prédomine, dans la mesure où elle vise une gestion par anticipation à moyen et long termes, dans un environnement incertain et complexe.

En somme, la synthèse présentée ici s'articule autour des quatre principales étapes de l'exercice ainsi configurées.

La première est la collecte des aspirations et des problèmes du peuple de STP. La méthodologie largement participative sur laquelle cette collecte pionnière s'est fondée, la transforme dans un précieux instrument pour la connaissance des carences du peuple de S.T.P. et de ses attentes pour un avenir proche ou lointain.

La deuxième, se référant à la rétrospective du système de Sao Tome et Principe, a été décomposée en plusieurs sous-systèmes. Ladite rétrospective et le diagnostic présentent un ensemble d'informations concernant les tendances dominantes, les germes du changement, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du Pays.

La troisième, présente les évolutions possibles du Pays dans les 25 prochaines années, par le biais de 3 scénarios qui présentent les évolutions du pays fondées sur des incertitudes-clés, dont la plus structurante est la qualité de la gouvernance. Le scénario de référence, ging'ubuê, symbolise un pari sur la bonne gouvernance, considérée comme un effort interne qui doit être recherché et volontairement consenti pour atteindre l'avenir souhaité et la matérialisation de la vision que les saotoméens ont de leur Pays à l'an 2025.

La quatrième phase est la présentation des stratégies identifiées pour atteindre l'avenir que les saotoméens souhaitent.

Ces stratégies constituent des réponses aux 6 questions capitales identifiées comme celles qui conditionnent de manière prépondérante l'avenir du Pays.

Pour garantir le bon déroulement du processus des différentes phases du Projet supra mentionnées, le Ministère du Plan et Finances a créé le cadre Institutionnel :

Comité d'Orientation et de Suivi, composé par 15 membres provenant des secteurs suivants :

- Finances et planification
- Banque Centrale
- Statistique
- Agriculture
- Secteur Privé
- Education, Culture
- Région de l'Ile de Principe
- Pêche
- Tourisme
- Plan
- Assemblée Nationale
- Syndicats

Le comité d'Orientation et de Suivi, présidé par le Ministre du Plan et Finances, a parmi d'autres, les fonctions suivantes :

- a) Définir le champ et les thèmes fondamentaux d'études et de recherches nécessaires à la réalisation d'une réflexion stratégique de long terme sur le développement;
- b) Etablir les orientations méthodologiques générales et le calendrier des travaux à être développés ;
- c) Faire le contrôle et le suivi des travaux exécutés par le Comité Technique ;
- d) Approuver les documents d'étude avant sa communication au Gouvernement ;
- e) Garantir la qualité scientifique de l'étude et l'indépendance intellectuelle des experts chargés de le conduire

COMITÉ TECHNIQUE OU COMITE DE PILOTAGE

Le Comité Technique est composé par une équipe multidisciplinaire permanente de trois membres, dont un d'entre eux est le coordinateur, nommé par le Président du Comité d'Orientation et de Suivi supra cité. Au Comité ont été attribuées, parmi d'autres, les fonctions suivantes :

- a) Définir et préciser les termes de référence des matières d'analyse, études et recherches à être effectuées sous la base des lignes directrices du document du projet ;
- b) Organiser un débat ouvert et responsable avec les membres de la société civile sur les questions relatives à l'étude ;
- c) Exécuter et/ou faire exécuter par l'intermédiaire de groupes de travail ou encore de consultants, toutes les analyses et recherches nécessaires à la réflexion stratégique voulue

- d) Réaliser des synthèses des différentes contributions à l'exercice présent ;
- e) Garantir la cohérence de l'abordage méthodologique et préciser avec les leaders des groupes de travail multidisciplinaire, les instruments et les moyens nécessaires pour mettre en place des études (qualifications, durée des interventions, budget)
- f) Rédiger et publier des rapports et tous les documents relatifs à l'étude.

COMITÉ CONSULTATIF

Le Comité Consultatif est constitué par un ensemble du corps social saotoméen, participant aux divers séminaires et débats prévus au long de l'étude.

GROUPE DE REFLEXION PLURIDISCIPLINAIRES

Il est constitué par les membres du Comité de Pilotage et par quelques consultants nationaux pour analyser ponctuellement les documents de chaque phase du projet ainsi que les documents globaux à être publiés.

1. DES ASPIRATIONS DES SAOTOMÉENS

1.1. Méthodologie

Pour la collecte des aspirations des saotoméens l'on a utilisé la méthodologie de « rencontres débats » avec des groupes sectoriels, régionaux et nationaux et des interviews avec des personnalités influentes dans la vie publique. Ce choix se destinait non seulement à atteindre et à impliquer le plus grand nombre de personnes et d'acteurs sociaux, mais aussi, à profiter au mieux des spécificités de Sao Tomé et Príncipe, notamment sa dimension territoriale, sa population réduite et la grande accessibilité des « groupes-cible ». Par sa nature flexible, les « rencontres-débats » permettent de moduler l'expression des populations visées et de leur donner un caractère fortement interactif, qui prédispose pour une collecte des aspirations qualitativement riches. Le fait de donner la parole librement, ce qui permet d'extérioriser les frustrations et les aspirations, revêt aussi des aspects d'émotion où les bilans et les projets se mêlant, en plus de favoriser l'émergence d'un certain consensus national autour des questions essentielles de développement, et de provoquer la synergie nécessaire pour faire face au défi qui s'impose. La participation des groupes-cibles dans ce processus est active. La richesse des débats et sa contribution pour un processus de participation continue confirment la validité de cette option méthodologique innovatrice dans le cadre des exercices du NLTPS.

Des rencontres-débats ont été réalisés au niveau districtal, régional et national, dans le cadre des ateliers où ont pris part des éléments représentant les divers secteurs et sensibilités de la population et des forces vives de la société.

Au niveau districtal, ont été réalisés des ateliers dans les districts de Sao Tomé notamment en Água Grande, Mé-Zóchi, Cantagalo, Lobata, Lembá et Caué.

Etant donnée la spécificité et le statut de la région autonome, la réalisation d'un atelier à l'île de Principe est à souligner, vu qu'en plus d'avoir permis la collecte des aspirations spécifiques de la Région Autonome de l'île de Principe qui englobent les caractéristiques propres à une autonomie, il a également contribué à la collecte des aspirations nationales.

Cette méthode d'étude consiste à procéder à un inventaire, une agrégation et une hiérarchisation des aspirations des saotoméens. La fréquence des problèmes et des aspirations districtales, bien comme son impact sur le développement national, déterminent son ampleur nationale. Ces aspirations ont été ensuite traduites en problématiques, entendues comme un ensemble de problèmes inter liés qui ont une importance fondamentale pour l'avenir du Pays. Les groupes sectoriels consultés ont été les suivants :

- a) Représentations religieuses
- b) Entrepreneurs ;
- c) Cadres et fonctionnaires publiques
- d) Techniciens de la Presse
- e) Militaires
- f) Organes de souveraineté (Assemblée Nationale, Gouvernement et Tribunaux)

- g) Individualités et partis politiques
- h) Forum des Femmes

Les interviews ont été réalisées individuellement avec des personnalités politiques et sociales parmi lesquelles l'on peut distinguer des ex-titulaires de hautes responsabilités dans l'Etat.

1.2. Les principales aspirations des saotoméens

Ont été considérées comme pertinentes au niveau national, 16 aspirations distribuées para les domaines Social, Politico-Institutionnel, Economique, Environnemental et d'Infrastructures indiquées comme suit :

Dans le domaine politico-institutionnel

1. Un Etat de droit consolidé et stabilité politique.
2. Appareil de l'Etat organisé et bien structuré.
3. Bonne Gouvernance.
4. Système juridique et judiciaire efficient et efficace

Dans le domaine économique, environnemental et d'infrastructures

1. Existence d'un plan de développement à moyen/long terme.
2. Croissance économique et durable
3. Infrastructures bonnes et ajustées au processus de développement.
4. Augmentation de la productivité et de la production et diversification des biens et des services produits.
5. Privatisation des entreprises et des terres de l'Etat bien cadrées dans le processus de développement socioéconomique.
6. Soutenabilité de la dette et réduction de la dépendance externe
7. Environnement sain et équilibré.

Dans le domaine social

1. Renforcement de l'identité culturelle et moralisation de la société.
2. Bonne qualité de vie.
3. Soins primaires de santé garantis à la population.
4. Système éducatif adapté à la réalité des saotoméens et aux besoins du développement.
5. Une politique contre l'exclusion sociale

L'identification de ces aspirations a découlé de la fréquence avec laquelle elles apparaissent dans les ateliers et les interviews, et de son application et impact sur le contexte national.

1.2.1. Articulation des aspirations

1.2.1.1. Nation et Culture

Habités à partager pendant des siècles, le même espace territorial, les diverses communautés ethnolinguistiques qui composent la société saotoméenne se sont aperçues que la pluralité des caractéristiques culturelles ne peut pas être la raison de la conflictualité permanente qui a existé pendant la période de colonisation. **Cette pluralité séculairement diluée, d'une certaine manière, en symbiose biologique et consanguine, est née de la formation d'un sentiment commun de lutte contre l'oppression coloniale et pour l'indépendance.** Le sentiment d'appartenance à un seul peuple et à une nation est fondé sur l'idée d'une singularité que les saotoméens aspirent à protéger et à développer. La petite dimension géographique du pays et de sa population, son insularité, la paix sociale et le caractère pacifique dans la résolution de conflits, sont, parmi d'autres, les spécificités qui renforcent la perception de cette singularité et la nécessité de sa protection contre les menaces internes et externes possibles.

L'Etat-nation qui apparaît à la période de l'indépendance est un Etat qui consigne l'égalité de ses concitoyens devant la loi, avec égalité d'opportunité, justice sociale et usufruit par tous, de la citoyenneté saotoméenne. Cependant, la façon dont cet Etat s'est reproduit n'a pas permis d'atteindre les objectifs souhaités par les saotoméens, en mettant en cause sa propre consolidation. Cela justifie l'énorme préoccupation manifestée dans les ateliers sur la collecte des aspirations nationales en exhortant pour la responsabilité collective de sa sauvegarde, à travers la **défense des valeurs culturelles saotoméennes** contre les menaces externes, valorisant l'identité nationale et le respect pour la diversité et l'esprit de tolérance afin que la nation et le bien-être de tous les fils de Sao Tomé et Principe soient édifiés.

1.2.1.2. Société

Habités pendant très longtemps au paternalisme de l'Etat, la rupture avec cette situation à nos jours est en train de provoquer un mal-être au sein de la population. D'une façon générale, la perception que l'on a de la situation sociale c'est qu'elle est difficile et tend à se dégrader de plus en plus avec l'augmentation de la pauvreté. Le sentiment que ces valeurs morales traditionnelles sont en crise avec des conséquences néfastes, qui vont depuis le chômage fonctionnel jusqu'aux forts indices de marginalité et de délinquance, en passant par des situations criantes de dénutrition, promiscuité, insalubrité, en somme, misère effective, est unanime. Le phénomène tend à se généraliser avec une plus forte incidence dans le milieu urbain, à cause de la forte pression sur l'occupation des espaces et de la fragilité des structures d'accueil qu'y existent, provoqué par l'exode rural et une forte croissance démographique, ce qui amène les saotoméens à aspirer à un plus grand équilibre entre la ville et la campagne. Les saotoméens souhaitent une plus forte intervention de l'Etat à travers d'une lutte serrée contre l'exode rural, et articulée avec une planification de l'urbanisation, basée sur une vraie politique de gestion de l'espace et d'aménagement du territoire, de réparation, maintenance et construction d'infrastructures de base et d'habitation sociale, et d'assainissement, afin d'assurer les conditions de vie décentes tant dans les villes que dans la campagne.

La crise qui pénalise la famille de Sao Tome Principe avec une plus grande incidence sur les femmes à cause de son double statut, se pontifie d'une façon générale sur la sphère sociale. Or on veut dire par-là que dans la sphère sociale, ce qui frappe les plus directement le jour le jour de l'HOMME, c'est tout ce qu'il fait dans son rapport les uns avec les autres, passe par-là.

C'est pourquoi les saotoméens pensent qu'il doit avoir un plus grand effort de la part de l'Etat dans le sens d'assurer le revenu des familles et de valoriser le rôle des femmes dans la société.

En ce qui concerne l'éducation comme support fondamental pour un quiconque développement, il existe un sentiment partagé de qu'une grande menace pèse sur elle. Elle est en train de révéler une certaine incapacité pour jouer efficacement son rôle dans les domaines de l'instruction, de la formation morale et civique et de l'intégration sociale. Une large majorité de saotoméens aspirent ainsi à ce que l'éducation **soit élue comme une des priorités pour le développement humain et économique durable.** Le même consensus et le même raisonnement s'appliquent à la santé, **considérée comme un droit qui est assisté à tout citoyen et une base de dignité humaine.** Etant donné les faibles ressources dont l'Etat dispose pour assurer une santé digne à la population, il existe déjà une large couche de la population qui se manifeste pour la coparticipation des coûts de la santé et l'amélioration de la qualité des autres services sociaux. L'aspiration de la majorité est ainsi la création des bases infra structurelles qui constituent les conditions essentielles de tout le développement social.

De la même manière, on partage le sentiment qu'il est nécessaire de bâtir des infrastructures sportives au niveau district al, régional et national pour fomentier la pratique du sport, compte tenu de sa contribution dans le domaine de la santé et du développement.

1.2.1.2.1. L'Etat, le citoyen et la société civile

L'indépendance conquise en 1975 n'a pas amené en fait des changements substantiels, à la mesure des attentes de la population de Sao Tomé et Principe

L'absence de politiques adéquates, réalistes et cohérentes, associée à la conjoncture défavorable des cotations des produits exportés et importés ont provoqué la dégradation systématique des plus divers domaines de développement, ce qui est à l'origine de la mauvaise qualité des services sociaux, de carences de plusieurs ordres, du manque d'autorité de l'Etat, du vandalisme, de l'augmentation de la pauvreté, de la recrudescence de maladies et d'autres maux que le système politique institutionnel n'a pas réussi à stopper.

Il devient nécessaire d'assurer une bonne gouvernance du Pays comme facteur structurant susceptible de proportionner et de garantir un rôle adéquat pour l'Etat dans le processus de développement.

Dans le domaine politico-institutionnel, le peuple de Sao Tomé et Principe aspire à :

- Un Etat de droit démocratique consolidé et stabilité politique;
- Appareil de l'Etat organisé et bien structuré ;

- Bonne gouvernance, avec une administration déconcentrée, décentralisée, moralisée, transparente, avec ordre et autorité démocratique, dans laquelle l'on reconnaît le mérite et les droits légitimes des citoyens de façon à ce qu'elle s'adapte aux nécessités d'une bonne entente, paix, stabilité et progrès.
- Système juridique et judiciaire efficient et efficace

Au total, le peuple de S.T.P. aspire à ce que le pays avance vers un processus de consolidation de la démocratie pluraliste dans lequel il est assuré : l'ordre démocratique, la sécurité des personnes et des biens, la liberté et l'espace pour la participation des citoyens dans un environnement pluraliste et son organisation au niveau de la société civil avec une certaine autonomie et dynamisme.

1.2.1.2.2. Les districts et la région dans le contexte national

Toutes les localités, les districts et la région, distancés de la capitale, Sao Tomé, se plaignent de l'abandon dans lequel ils se retrouvent en ce qui concerne les infrastructures économiques et sociales, les transports, l'urbanisation, les activités génératrices d'emploi, et manifestent des aspirations spécifiques surtout dans ce qui se réfère à la décentralisation des décisions de l'Etat, et qui leur concerne ; la déconcentration, une meilleure identification des ressources et de potentialités de chaque localité et leur valorisation, des meilleures infrastructures économiques et sociales, en concrétisant des telles aspirations dans le but d'une plus grande insertion et articulation des activités de chaque localité dans le processus intégrée de développement.

1.2.1.2.3. L'intégration régionale et l'environnement extérieur dans le contexte national

Le saotoméen aspire à voir Sao Tomé et Principe inséré dans le marché régional et international bien comme l'intégration des émigrants dans l'effort et le processus de développement, exprimé comme suit :

- L'accès des agents économiques au marché international en bénéficiant des avantages comparatifs et la participation dans les accords relatifs à la libre circulation de personnes et de biens;
- Promotion d'unités avec la capacité de production pour l'exportation ;
- Harmonisation de la législation fiscale et douanière ;
- Diminution des effets de l'insularité, par l'augmentation des échanges commerciaux avec les pays membres de la région et augmentation des communications maritimes et aériennes ;
- Existence d'un environnement favorable qui stimule les émigrants à déposer leurs épargnes dans le Pays et qui les encourage à faire des investissements qui contribuent pour le développement socioéconomique de S.T.P.

1.2.1.3. Economie

En héritant une structure économique complètement dépendante de l'extérieur, assise sur la production de matières premières agricoles et principalement sur la monoculture du cacao pour l'exportation et, en contrepartie, sur l'importation de tous les biens matériels et de consommation, les habitudes alimentaires de la population saotoméenne ont été conditionnées, en les amenant à consommer et à valoriser davantage les produits importés au détriment des produits nationaux.

Cette forte dépendance de l'économie saotoméenne, associée à une habitude alimentaire avec une plus grande propension pour la consommation externe, constitue un de plus grands étranglements pour la balance commerciale. Malgré quelques efforts en vue de la diversification des cultures, la structure économique précitée prévaut jusqu'à nos jours. Une telle situation, alliée aux facteurs qui conditionnent la baisse de la production et de la productivité et la cotation du cacao sur le marché international, aggrave encore plus la capacité financière de l'Etat.

Ainsi, dans l'incapacité de diversifier sa structure productive, les saotoméens aspirent à valoriser les potentialités de l'agriculture et de l'élevage à travers le processus de privatisation des entreprises et des terres de l'Etat en vue d'augmenter la production et la productivité des biens pour la consommation interne et l'exportation, en promouvant la diversification et l'intégration de l'économie moyennant la production des produits agricoles non traditionnels, notamment de la pêche, de l'exploitation forestière, du tourisme et d'autres.

Cette situation démontre que l'agriculture sur laquelle la population parie pour constituer le moteur de l'économie, continue à jouer un rôle fondamental, alors que l'Etat doit créer des stimulants pour l'effet.

1.2.1.4. Infrastructures

Garantir les infrastructures basiques de développement modernes, efficaces et fonctionnelles, est une des aspirations consensuelles des saotoméens, qui veulent voir le Pays avec les infrastructures socioéconomiques bonnes dans le milieu rural et urbain, notamment l'énergie, l'eau potable, les transports et les communications, les écoles, les postes sanitaires, d'entre autres.

Nous avons observé au long des 23 années de l'indépendance nationale, la dégradation continue et permanente et le manque d'infrastructures de développement, ce qui rend nécessaire l'inversion de la situation par l'Etat avec la plus grande urgence, étant donné que les aspirations dans ce domaine comprennent tous les secteurs de la vie nationale.

Pour atteindre les résultats souhaités dans ce secteur, il est indispensable de maîtriser la technologie avancée, afin d'améliorer les techniques traditionnelles et d'augmenter, d'une manière générale, le niveau technologique du Pays.

Pour la matérialisation de ces aspirations, se pontifie le besoin de protéger le milieu naturel moyennant l'établissement de critères rigoureux pour l'aménagement du territoire et de règles pour l'exploitation rationnelle des ressources naturelles.

2. RETROSPECTIVE ET DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

2.1. Méthodologie

La rétrospective du diagnostic stratégique a pour principal objectif d'identifier, à la lumière de l'évolution du passé aussi lointain que possible et du présent, les caractéristiques et les tendances actuelles des principaux domaines du développement national.

On a procédé à la délimitation du champ des études rétrospectives par l'intermédiaire de la collecte des aspirations saotoméennes effectuée au cours des rencontres-débat et des interviews.

Aussitôt que la délimitation du champ de l'étude rétrospective, basée sur les données collectées, a été conclue, 13 thèmes relatifs à la rétrospective sectorielle du Pays ont été identifiés. Ces thèmes ont fait l'objet d'études destinées à éclaircir la problématique qui consiste à rechercher, à partir du passé, les racines du présent.

Dans ce cadre, en vue de dévoiler la trame des structures séculaires du Pays, peu évolutives dans chacun des régimes politiques étudiés, l'on a recherché à identifier leurs caractéristiques et leur enracinement au cours des temps. Les facteurs externes et internes des mutations ont été examinés, plus ou moins rapides, plus ou moins brusques, les tendances fortes de l'évolution à long terme.

Résumé en trois sous-systèmes, le champ des études couvre :

Le Sous-système Société :

Insère les secteurs du développement humain et de la relation de l'homme avec l'espace et comporte les thèmes suivants :

Nation et culture; Démographie ; Education et Sports ; Santé ; Femme et Famille

Le Sous-système politico-institutionnel et l'environnement extérieur :

Aborde d'un côté, le rapport entre l'Etat et le Citoyen et, d'un autre côté, l'insertion du Pays dans le contexte régional et international et intègre les thèmes.

Le Sous-système

Le sous-système politico-institutionnel et l'environnement extérieur.

Le Sous-système Economique

Insère le système financier, les secteurs productifs et les infrastructures de développement et comprend des secteurs tels que :

Economie ; Secteur Financier ; Agriculture ; Elevage ; Forêts ; Industrie ; Commerce ; Tourisme ; Environnement et Gestion de Ressources Naturelles ; Pêche ; Secteur Privé ; Transports et Communications, Energie, Eau et Assainissement.

Toutefois, étant donné la nature systémique de l'étude rétrospective, quel que soit le niveau de détail requis, chaque étude thématique a dû privilégier l'analyse par rapport à la description du secteur et céder une place conséquente à un abordage multidisciplinaire (appel à plusieurs outils d'analyse), patent dans la présentation des résultats.

Ainsi, chaque sous-système a été complété par une matrice d'Intelligence Stratégique qui est un cadre d'analyse, d'identification et de présentation croisée :

- Des germes du changement ;
- Des principaux acteurs (passés et présents)
- Des forces (internes)
- Des opportunités (monde extérieur)
- Des menaces (monde intérieur)
- Des stratégies (passées et présentes)
- Des résultats (passés et présents)

2.2. Système Sao Tomé et Principe : De la période coloniale et post-indépendance

2.2.1 Société

La nature privilégiée de Sao Tomé et Principe, sa situation « géostratégique » et son écosystème, ont défini sa culture, son identité, ont soutenu son économie et ont créé une Nation de communauté multi face, avec des valeurs qui sont partagés par des hommes et des femmes.

En effet, les différentes cultures d'exportation installées, le système de peuplement et de fondation de la ville de Sao Tomé « POÇON » utilisé, les vagues d'immigration et d'émigration vérifiées, la présence marquante de missionnaires (des prêtres et des enseignants), ont défini, de façon profonde et extrêmement marquante, le tissu social de la population de Sao Tome et Principe.

Une société hétérogène, mais différenciée et libre, est le modèle de formation sociale des îles de Sao Tome et Principe.

Effectivement, son peuplement a été fait de façon hétérogène, en absorbant des couches ethniques variées. Aux européens (portugais, génois et français), et aux enfants de pères juifs, sont venu s'ajouter des nombreux esclaves africains de plusieurs ethnies (Bénin, Mani Congo et Angola, Libéria, Ghana, Cameroun, Gabon, Mozambique et Cape Vert, ultérieurement), ce qui a fait de Sao Tomé et Principe une société multiraciale.

La configuration du cadre ethnique a connu plusieurs changements en fonction des convulsions économiques vérifiées avec l'introduction des cultures dans l'archipel (cane à sucre, et plus tard, cacao et café) et, essentiellement avec l'altération du système de travail esclave par le travail contracté, ce qui a engendré une nouvelle hiérarchisation des espaces et des hommes et a influencé substantiellement la configuration du cadre ethnique qui nous est présenté aujourd'hui.

Dans le cadre des ethnies précitées, la population autochtone (des habitants libres et des esclaves) a toujours occupé le noyau central, malgré le fait que la question interethnique ait été posée avec beaucoup d'acuité, compte tenu de la hiérarchisation des différentes communautés, races et sous-segments ethniques. Il y a eu des hautes périodes d'expansion démographique, (XVI^e siècle avec 50 000 habitants environ) et d'autres pendant lesquelles la population s'est réduite au minimum, comme cela est arrivé au XIX^e, avec environ 10 000 habitants.

Ces caractéristiques de peuplement ont fortement marqué la situation démographique de Sao Tomé et Príncipe. L'évolution et la structure de la population ont été fortement influencées par les vicissitudes du marché international alliées aux cultures d'exportation et conditionnées par un mouvement migratoire sous différentes formes (des esclaves et des contractés) pour assurer la main d'œuvre pour l'exploitation agricole.

A partir de 1960, on assiste à une diminution de la proportion de la population adulte et à la conséquente augmentation significative de la population dont l'âge est inférieur à 15 ans, résultante des effets du mouvement naturel de la population, et conduisant à un rajeunissement progressif de la population par le haut taux de fécondité, pendant les dernières décennies.

La distribution de la population est en général très dispersée, de façon irrégulière et inégale, ce qui rend difficile, d'une certaine manière, la construction de réseaux d'infrastructures sociales et techniques, et donne naissance à l'existence d'asymétries. Elle se retrouve sur les zones rurales et urbaines distribuée en villes, entreprises agricoles et des très petites agglomérations dispersées au long de tout le pays.

La hiérarchisation des populations a influencé les politiques et les stratégies adoptées dans le domaine social, ce qui a provoqué une insuffisance et une fragilité des infrastructures de l'éducation et de la santé, une extrême carence de capacités endogènes et un déséquilibre dans la distribution des populations.

En partant du présupposé que l'Education tout entière est un système de valeurs et d'idées et que chaque moment politique à sa conception de l'homme qu'il veut former, nous allons retrouver pendant le régime colonial, un système éducatif basé sur le principe de l'assimilation pour l'intégration, soutenue par des normes et des dispositions juridiques propres, extrêmement sélectif et fortement discriminatoire, conçu pour servir uniquement les

intérêts du colonisateur comme moyen de perpétuer sa présence dans les îles et d'intégrer la population dans les standards culturels portugais. Dans ce processus, les missionnaires ont joué un rôle prépondérant.

Ce système s'est révélé manifestement insuffisant pour répondre aux besoins de formation de cadres qui pourraient assurer l'administration et promouvoir le développement des îles. En effet, le nombre de cadres formés au niveau supérieur ou même moyen était extrêmement réduit.

Dans le système éducatif, les curriculum et les programmes d'étude et les matériels didactiques ne présentaient pas des éléments culturels de la population majoritaire, ni étaient soumis à des adaptations à la culture locale.

Le processus d'acculturation a été si poussé qu'aujourd'hui, 23 ans après l'ascension du pays à l'indépendance, le processus d'endo-acculturation se révèle lent en fonction du profil préconisé pour « l'Homme » à être formé, compte tenu du projet de société et du besoin de promouvoir la participation de plus en plus effective et responsable du citoyen dans plusieurs domaines de la vie nationale.

Voilà le cadre historique, culturel et démographique qui nous est présenté au 12 juillet 1975, date dans laquelle est né l'Etat de Sao Tomé et Príncipe, cinq siècles de colonisation passés.

La République Démocratique de Sao Tome et Principe est un état insulaire, marqué par la petite taille de son territoire, par l'isolement, avec une population réduite et jeune, une économie dominée par la monoculture de plantation et de services. Classé comme un pays de développement humain bas (0,458) selon le Rapport du PNUD de 1996, Sao Tomé et Príncipe occupe la 132^e place dans un ensemble de 174 pays. La valeur estimée du PIB, par habitant, est de USD 370 et son niveau de croissance économique est de 1,2% par an.

Concernant l'état actuel de la population, en dépit du fait qu'il n'a pas atteint le niveau critique, son rythme de croissance est supérieur au rythme de croissance économique, ce qui rend précaire la qualité de vie des populations. Si la croissance et la structure de la population demeurent, tous les efforts visant le développement ne seront pas porteurs.

Pour le pays, dont la superficie est de 1001 Km², et dont la partie utilisable est de seulement 550 km², c'est-à-dire, 55% du territoire national, une politique de gestion de l'espace et de l'aménagement du territoire doit être indispensable pour la garantie d'un développement durable, capable de satisfaire les besoins actuels, sans compromettre les générations futures.

L'immigration des zones rurales et sous-urbaines vers la capitale du pays, essentiellement comme une des conséquences du manque de ressources et de la dégradation

des conditions de vie de ces zones, est en train de provoquer la détérioration des infrastructures et de la qualité des services sociaux de base prêtés, La pauvreté s'allonge et s'endurcit, et cela est ressenti le plus profondément dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Les systèmes d'éducation et de santé, fortement marqués par le régime colonial, ne répondent pas encore aux besoins réels du Pays. Il pêche, par l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, par l'absence d'une planification adéquate, ainsi que d'une gestion efficace, ce qui limite l'absorption de l'aide au développement.

Devant un tel scénario, les programmes et les plans successifs présentés par les différents gouvernements ont eu la finalité de construire une nouvelle société en synergie avec les avantages qui nous sont offertes par les nouvelles technologies, pour tirer profit de potentialités du pays. Toutefois, la discontinuité de l'action des gouvernements et l'absence d'une politique sociale de vision temporelle à long terme, sont d'entre autres, les facteurs contraignants au développement durable, adapté aux réels besoins socio-économiques du Pays.

La réforme des politiques éducatives ainsi que du système éducatif et la révision des programmes, ont eu, comme motivation sous-jacente, l'intention de créer un « Homme Neuf », nécessaire à la création d'une nouvelle société. Il a été défini comme principe l'égalité de l'accès, d'opportunités et de succès pour tous les garçons et filles – et la priorité pour l'enseignement de base. Une politique de massification de l'enseignement a été appliquée, ce qui a rendu l'enseignement primaire universel, et des grandes campagnes d'alphabétisation d'adultes ont été initiées, des actions qui ont été réalisées avec une grande dose de volontarisme, et n'ayant pas été accompagnées d'une politique de formation de cadres et en augmentant par conséquent, un nombre considérable de professeurs sans formation spécifique (les professeurs éventuels).

Le fait que des objectifs considérés ambitieux aient été fixés en négligeant la conjoncture socio-économique et culturelle du Pays, a conditionné, en large mesure, les résultats attendus, ce qui a impliqué la dégradation de la qualité de l'enseignement et a accentué les étranglements. Malgré tout, des effets positifs ont été vérifiés, traduits notamment dans la récupération et l'élargissement du parc scolaire (primaire et secondaire), dans la construction d'un Institut Supérieur Polytechnique, dans la perspective d'élever le cycle de formation vers un niveau supérieur et dans le re-dimensionnement de l'enseignement professionnel au niveau public et privé.

Dans les premières années de l'indépendance nationale, l'adéquation du système de santé aux besoins du Pays s'est imposée comme priorité. Mais, à l'instar de ce qui est arrivé au secteur de l'éducation, les actions entreprises n'ont pas pris en compte la capacité du système à assurer une survie adéquate à l'élargissement du réseau des services de santé et à la socialisation de la médecine qui est devenue gratuite.

Elle souffre d'étranglements analogues à ceux de l'éducation : état avancé de la dégradation des infrastructures sanitaires, faible qualification de ressources humaines disponibles, limitation des moyens de support diagnostique et thérapeutique, faible capacité et compétence de gestion, de promotion de la santé et absence d'une politique en matière pharmaceutique.

Il est à souligner que toutes ces mesures d'éducation et de santé ne sont pas en synergie avec les permis d'un programme global de formation, ni d'un plan national de développement, qui n'existe pas.

Dans la perspective de donner corps au postulat «un esprit sain dans un corps sain », ont été incrémentés l'éducation physique dans les écoles et les sports de masse, en tant que moyens d'éducation et de contribution pour la formation intégrale du citoyen.

La crise économique qui fustige le Pays n'a pas épargné le secteur du SPORT qui a vécu des moments difficiles pendant un certain temps. Ses infrastructures sont allées en se dégradant et ses cadres ont eu recours à d'autres emplois. Entre-temps, une certaine lumière est aperçue au fond du tunnel avec la création de l'Académie Olympique Saotoméenne.

Le principe selon lequel «éduquer une femme est éduquer une famille » retrouve un encadrement parfait dans la société saotoméenne, où l'indice de foyers « monoparentaux » est croissant puisque la paternité n'est pas responsable. L'effet multiplicateur de cette éducation est notoire à travers le volume de travail qui est imputé à la femme, traduit dans la responsabilité de l'éducation et de socialisation des nouvelles générations.

La polygamie n'est pas officialisée mais a un statut consuetudinaire qui entre dans la pratique des coutumes sociales. Les couples vivent en union de fait et la majorité en unions libres. Les lois de la famille existantes créaient la discrimination dans le ménage en établissant la distinction entre fils légitimes et illégitimes, ce qui devenait un vivier pour un rapport inégal entre des éléments de la même famille.

Pendant le régime colonial, le sens et le respect pour la famille étaient marquants. La grande famille traditionnelle « quinté glandgi » était l'institution, par excellence, par laquelle les valeurs étaient véhiculées.

Après, l'indépendance, les transformations opérées, basées sur la loi fondamentale, la Constitution, ont constitué une nouvelle ère dans l'histoire de la femme saotoméenne. Elles ont permis et ont promu la participation de la femme dans la vie du Pays et ont considéré illégale la discrimination négative par rapport au travail féminin aussi bien au niveau de l'emploi qu'au niveau de la rémunération. C'est ainsi que l'on observe la participation de la femme dans le travail productif en créant, en collaboration avec l'homme les conditions pour un développement économique et social équilibré et prospère.

2.2.2. Politique

N'ayant pas trouvé une structure sociopolitique autochtone avec laquelle elle pouvait vivre, en partageant dans un cadre dualiste (pouvoir colonial / pouvoir autochtone traditionnel) comme il est arrivé dans les autres territoires du continent africain, l'organisation sociopolitique, administrative et de l'économie de la période pré-indépendance, est la résultante exclusive de la configuration des cinq cents années de présence portugaise à Sao Tomé et Príncipe.

Après le pouvoir esclavagiste, éminemment autoritaire implanté dans les îles, lors du début de l'occupation et du peuplement par les premiers donataires vers la fin du XV^e, un autre de caractère moins autoritaire l'a remplacé, tant par le rôle des différentes couches des populations dans la hiérarchie sociale, comme par le type d'activités économiques et des rapports de permute commerciale au sein des îles et entre elles et l'extérieur.

Il s'est agi d'une forme d'organisation sociopolitique et économique de pouvoir qui, après le retrait des propriétaires des engins et des plantations de canne à sucre pour le Brésil, au milieu du XVII^e siècle, est venu se constituer avec l'hégémonie d'un autre groupe social appelé des fils de la terre. Nés aux îles comme résultante du métissage entre les premiers colons blancs, les esclaves noirs et les juifs castillans, ils ont tôt disputé un statut plus privilégié dans la hiérarchie sociale. Ledit groupe social, les esclaves libérés par les premiers affranchissements, en luttant pour garantir une position différenciée dans l'organisation du travail par rapport aux nouvelles vagues de population qui étaient introduites dans les îles pendant des périodes successives, s'est constitué comme une élite aristocrate recherchant à implanter un système sociopolitique et économique basé sur l'emploi de main d'œuvre esclave et rapports esclavagistes.

Cependant, un tel système sociopolitique se différencie du précédent par le fait qu'avec le retrait des seigneurs des engins du sucre, la classe dominante passe à être constituée par les quelques colons qui sont restés dans les îles et par les fils libres de la terre. En ce qui concerne le modèle de production dominant, les activités économiques se sont encheminées, au plan externe, par la prestation de services aux bateaux qui circulaient près des îles, et aussi pour le trafic d'esclaves. Au plan interne, on a passé à une agriculture essentiellement de subsistance, dans laquelle les cultures alimentaires tropicales pour la consommation locale sont venues remplacer celles de canne à sucre.

Limités de cette façon à la permute économique avec l'extérieur, les flux économiques et financiers ont pris une orientation vers un plus grand rapport endogène entre la production du Pays, en termes d'offre, et les besoins internes des principaux biens de consommation, en termes de demande.

Néanmoins, l'indépendance du Brésil, à la première moitié du XIX^e siècle, venant à détourner l'attention du pouvoir colonial de ce vaste et riche territoire, a proportionné un plus grand intérêt de la puissance colonisatrice pour la valorisation des territoires africains. De ce fait, cet événement a servi de détonateur de l'avènement d'une nouvelle forme d'organisation politique, économique, sociale ainsi que d'occupation et d'aménagement d'espaces des îles, impliquant un nouveau type de rapports sociaux, économiques et de production.

C'est dans ce cadre qu'un nouveau processus d'occupation de terres s'est initié, en vue de l'implantation de produits d'exportation, d'abord le café, ensuite le cacao, à la deuxième moitié du XIX^e, lesquels sont venus occuper une place de premier plan tant par les besoins de main-d'œuvre requis comme par le besoin d'occuper des terres agricoles qui appartenaient aux fils de la terre.

Au milieu du XIX^e, une vague de nouveaux colons s'est établie sur les îles et, dans le but de s'enrichir ceux-ci se sont lancés dans les cultures agricoles d'exportation. Ils ont créé des exploitations dénommées *roças* dont les modèles étaient semblables aux existants au moyen âge dans leur pays. En canalisant toutes leurs activités et attention pour ce genre de plantation, ils ont négligé entièrement la production locale pour la satisfaction de la consommation interne, engendrant, de ce fait, une nouvelle organisation d'activités productives, caractérisées, du point de vue économique, par un processus d'extraversion de l'économie du Pays, qui est devenue de plus en plus dépendante de l'extérieur, soit en termes d'exportation, soit en ce qui concerne l'importation. Ces nouveaux colons ont tôt délogé, par le biais de procédés licites et illicites, les fils de la terre, de la possession des propriétés agricoles et sont devenus propriétaires de grandes surfaces agricoles sur lesquelles ils ont développé des cultures de rendement.

Plus libéraux que ceux du régime précédent, ces nouveaux colons et l'Administration Coloniale d'alors, qui les supportait, voulaient une main-d'œuvre dans le cadre libéral du système capitaliste qui commençait à être mis en place. Une fois qu'ils n'en ont pas trouvé dans le Pays, les colons, peu nombreux, face à l'agressivité du climat et d'autres facteurs, ne se sont pas consacrés à une agriculture paysanne, dans laquelle les propriétaires travailleraient directement la terre avec les membres de leur famille, mais se sont plutôt concentrés sur la culture de produits pour l'exportation.

D'un autre côté, comme ces nouveaux colons se sont confrontés au besoin de main d'œuvre salariée mais ne pouvaient pas la recruter à l'intérieur des îles à cause de la résistance des fils de la terre à se soumettre au travail agricole salarié, ils ont recouru à l'immigration forcée des travailleurs des autres colonies sous la forme de contrats de travail qui étaient très proche de l'esclavage.

Les *roças* ont été élues comme les unités productives sur lesquelles l'économie des îles devrait s'appuyer, d'autant plus que pendant les premières années de l'introduction du café et du cacao, elles ont généré des revenus élevés à leurs propriétaires et ont servi de support au régime qui s'y est implanté, en fournissant avec l'exportation, les moyens nécessaires à l'approvisionnement des îles en produits importés. Cependant, la capacité de ce modèle à provoquer l'expansion de l'économie saotoméenne a été tôt mise en cause, dans la mesure où le régime politique et les propriétaires des *roças* se sont confrontés à des difficultés dans le recrutement de main-d'œuvre dans les anciennes colonies, lesquelles devenaient de plus en plus grandes à cause des coûts de recrutement et la résistance externe à ce type d'activité.

A la fin de la décennie 1940, les autorités coloniales ont voulu résoudre les problèmes de main-d'œuvre pour les plantations agricoles en recourant à des descentes et des arrestations pour prendre les personnes arrêtées dans les rues et les mettre à travailler dans les *roças* ou dans des travaux publics collectifs, sans leur consentement. Une telle politique est

venue susciter des réactions de résistance, ce qui a mérité de la part du régime politique d'alors des fortes répressions, celle connue comme le massacre de 1953 étant la plus violente.

Ce massacre, par son ampleur, a servi de facteur d'union entre les saotoméens et est venu constituer, de ce fait, une référence pour la lutte de résistance du peuple de Sao Tomé et Príncipe et lui a montré que c'est seulement en s'organisant en vue de la conquête de l'indépendance qu'il pourrait atteindre la liberté et la dignité. A souligner que pendant la période coloniale l'administration implantée a forgé deux mondes différents peu pénétrables, celui des *roças* et l'espace extra-*roças*.

Dans les *roças*, où se concentrait toute la force économique de la province d'outremer d'alors, les *roceiros* disposaient de certaines prérogatives qui se posaient en dehors du vrai contrôle administratif de l'Etat colonial à Sao Tomé.

Si nous prenons en compte que les limites administratives n'avaient pas en considération celles des anciennes *roças* et que celles-ci englobaient autour de 90% de la surface totale des deux îles, le pouvoir de l'Etat était très limité et ne s'exerçait totalement que sur 10% de la surface de la province.

En 1960, suite à la prise de conscience du peuple de Sao Tome et Príncipe, qui seulement en s'organisant reconquerrait sa liberté, une organisation politique qui est venue s'appeler Comité de Libération de Sao Tomé et Príncipe, a été créée à l'intérieur du pays. L'objectif fondamental de ladite organisation consistait à mobiliser la population de Sao Tomé et Príncipe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour libérer le pays de la domination coloniale. Reconnu, cependant, le besoin d'une plus grande organisation et dynamisme face à la contradiction existante dans son sein, en 1972, quelques membres du CLSTP se réunissent à Malabo et transforment cette Organisation en MLSTP (Mouvement de Libération de Sao Tomé et Príncipe). En conséquence des pressions politiques exercées contre le régime colonial, après le 25 avril au Portugal, lors d'une réunion entre des représentants du Gouvernement portugais et du Mouvement de Libération de Sao Tomé et Príncipe à Argel, un accord connu par Accord d'Argel est signé entre les deux parties, qui arrivent, parmi d'autres, aux conclusions suivantes : Le Gouvernement portugais reconnaît le Mouvement de Libération de Sao Tomé et Príncipe comme l'unique et légitime interlocuteur du peuple de Sao Tome et Príncipe.

Le Mouvement de Libération de Sao Tomé et Príncipe et le Gouvernement portugais se sont accordés sur les meilleures conditions possibles, le transfert de pouvoirs pour le futur Etat indépendant de Sao Tomé et Príncipe, créant, pour l'effet, un Gouvernement de Transition avec les organes suivants :

Un Haut Commissaire désigné par le Gouvernement Portugais. Un Gouvernement de Transition, avec un mandat de six mois, pour procéder à la décolonisation de Sao Tome et Príncipe, en préparant le Pays pour l'acte de l'Indépendance fixé pour le 12 juillet 1975.

Une fois proclamée l'indépendance politique et rompus les paramètres coloniaux, l'on assiste à une plus grande centralisation des activités économiques, politiques et sociales de l'Etat, ce qui laisse la société civile avec un rôle de plus en plus marginal. Il est lancé un nouveau système d'assistance dans lequel l'Etat assume désormais les frais avec l'éducation et

la santé pour qu'elles deviennent gratuites, bien comme la subvention des produits de première nécessité et d'autres aides sociales.

En nationalisant les principaux moyens de production et édifié dans un contexte de parti unique, le système politique saotoméen se reproduisait dans une logique de centralisation et de dirigisme de l'Etat. Ainsi, il s'est implanté dans toute la vie sociale et économique, dans les localités et dans les locaux de travail, et s'est appuyé sur des organisations de masse telles que celles de la jeunesse, de la femme, des enfants et des travailleurs. L'envie de contrôler sans intermédiaires et encadrée dans un centralisme sans précédent, a donné le statut de Parti-Etat au Parti Unique, agissant sur tout et sur tous, avec des mécanismes de répression sur ceux qui le mettaient en cause.

L'Appareil de l'Etat qui a remplacé le colonial n'a pas créé des paramètres propres de développement, en intégrant une grande partie des ressources humaines de l'époque précédente, des textes juridiques, avec un mélange de rupture et de continuité, et absence de vision postérieure dans le domaine de l'Administration, ce qui a abouti sur un manque permanent d'uniformisation de procédures, une concentration de pouvoirs, des réformes et des décentralisations inapplicables, de la mauvaise gestion, des déséquilibres profonds entre les besoins du citoyen et la capacité de développement pour les satisfaire, en somme, des asymétries de tout ordre.

La profonde crise des années 80, la dégradation progressive de l'économie, la pression internationale intensifiée avec la chute du bloc socialiste dans le sens de généraliser aux pays pauvres un espace plus ouvert et démocratique, la contestation du régime par des forces internes et la pression pour le changement ont été quelques-uns des motifs décisifs pour la convocation d'une conférence nationale, réalisée en décembre 1989. Sa conclusion a été l'adoption du libéralisme et du pluralisme politique. Ceci a désormais mis face-à-face des partis politiques dont les programmes d'action ne sont pas très différents et ne présentent pas des clivages idéologiques extrêmes.

La manière pacifique de résoudre les conflits institutionnels constitue un obstacle à la rupture violente dans le système politique saotoméen. Même dans les moments difficiles comme la démission des gouvernements du Parti de la Convergence Démocratique et la tentative de coup d'état du 15 août, en 1992 et 1994 respectivement, des convulsions notoires ne se sont pas vérifiées.

Il existe néanmoins des faiblesses évidentes dans le système, notamment, l'absence d'une définition claire du rôle que l'Etat doit jouer dans la Société, le manque d'articulation entre les organes de Souveraineté et d'un espace systématique de dialogue et de concertation. L'on assiste à l'inexistence d'une vraie politique de décentralisation, au manque de transparence dans les décisions et à un respect des lois peu efficient.

C'est ainsi que ni l'indépendance conquise en 1975, ni l'implantation des premières bases du système de démocratie pluraliste ont apporté des changements substantiels, à la mesure des attentes de la population de Sao tome et Principe.

Les déséquilibres entre la croissance du PIB et la croissance de la population sont de plus en plus accentués et l'on assiste à une augmentation de l'aide extérieure et des dettes du Pays, contractées par rapport au reste du monde, ce qui fait que le Pays soit en train d'évoluer vers une situation de dépendance de plus en plus grande vis-à-vis de l'extérieur.

L'absence de politiques adéquates, réalistes et cohérentes, associée à une conjoncture défavorable des cotations des produits importés et exportés, continuent à provoquer la dégradation systématique dans les plus divers domaines de développement, engendrant la mauvaise qualité des services sociaux, la carence, le manque d'autorité de l'Etat, le vandalisme, l'augmentation de la pauvreté, la recrudescence des maladies et d'autres maux que le système politique institutionnel n'a pas réussi à stopper jusqu'à présent.

2.2.3. Economie

Cette synthèse du système économique saotoméen met en évidence que ce système est caractérisé par une série de facteurs dont l'origine remonte à la période coloniale de ces deux îles, situées au Golf de Guinée. À cet égard on met aussi l'accent sur le domaine économique et financier et sur les politiques sectorielles, présentés auparavant dans les travaux de diagnostic « Sao Tomé et Príncipe, une rétrospective ».

Sao Tomé et Príncipe, lors de son indépendance, a hérité des cinq siècles de la colonisation portugaise, une économie essentiellement agricole, in adéquatement structurée, avec une base de production vieillie et un considérable déficit du personnel qualifié

Pendant la période coloniale des cultures de rente telles que canne à sucre, café, cacao et d'autres, ont été introduites dans le pays.

Suite à la proclamation de l'indépendance, l'objectif préconisé visait à réhabiliter les cultures de l'exportation et implémenter la divulgation des autres cultures. Il y a eu une tentative de l'exploitation industrielle des bananes et poivre, sans toutefois atteindre les objectifs économiques envisagés.

Il faut remarquer que malgré toutes les tentatives de la diversification culturelle déployées pendant la période colonial, il est certain que le cacao a pris la place prépondérante comme culture de plus grand intérêt économique.

L'élevage, comme activité économique était menée presque exclusivement par les grandes et les moyennes entreprises agricoles et contribuaient en apportant environ 50% des nécessités locales. Dans l'industrie, ont été installées de nouvelles unités industrielles telles que : embouteillage du vin et d'autres boissons ; fabrication des produits céramiques destinés à la construction civile ; usine du savon, de ration et autres.

Au plan financier, le départ du système monétaire et bancaire saotoméen remonte à 1864, avec la fondation d'une banque coloniale « Banco Nacional Ultramarino ».

Elle fonctionnait initialement comme une banque privée, à laquelle fut conférée l'exclusivité de l'activité bancaire dans ex-colonies portugaises, en accumulant les fonctions de la banque d'émission avec la banque commerciale et de développement. Le système était orienté vers la promotion de la production des biens pour l'exportation, essentiellement agricoles, ainsi que

la construction de l'habitation et financement des petits projets industriels. Son domaine de l'activité était totalement au service des colons portugais.

Après l'indépendance, en 1975, la stratégie de développement adoptée par l'Etat saotoméen était fondée sur un modèle de gestion centralisée de l'économie. À cet égard les grandes entreprises agricoles furent nationalisées et cela a exercé une grande prépondérance dans tous les secteurs de l'économie nationale. Cette politique mettait en évidence le rôle central de l'Etat dans l'économie à travers des mécanismes rigides de contrôle de la politique financière et de garantie, par le biais du recours systématique à l'émission de la monnaie sans contrepartie, dès qu'on aurait eu des ressources pour financer le déficit budgétaire de l'État. Toutes les expectatives créées en vue de relancer l'économie saotoméen n'ont pas eu des effets envisagés. Comme conséquence, l'Etat a perdu son indépendance financière en résultant de cela un besoin de plus en plus de l'aide extérieure pour l'obtention des biens d'équipement que les biens de consommation en vue de satisfaire les nécessités fondamentales de la population.

Face à cette situation, le Gouvernement saotoméen a décidé de reformuler progressivement sa politique économique et a accordée avec les Institutions de Breton Wood et la Banque Africaine de Développement un Programme de l'Ajustement Structurel (PAE) dont les objectifs visaient : la stabilisation macro-économique, les réformes structurelles, l'amélioration de la gestion du secteur public, la réforme du système financier et la protection des groupes sociaux plus vulnérables à l'impact du PAE.

Malgré les efforts entrepris et des sacrifices consentis avec la politique de la libéralisation économique, les résultats globaux parvenus furent modestes, ne produisant pas les résultats envisagés. Ainsi les grands déséquilibres macro-économiques prévalent encore

En revanche, il faut remarquer qu'il existe encore des résultats positifs appréciables tels que l'affirmation du secteur privé national et un embryon de la classe entrepreneuriale, la libéralisation du commerce et le conséquent approvisionnement du marché en produits essentiels, d'entre autres.

Dans le secteur fiscal, nous constatons que les finances publiques ont une tendance au déficit à cause des insuffisances des recettes face aux excessives dépenses, ce qui a entraîné, pendant quelques années, l'augmentation des déficits.

En ce qui concerne la dette extérieure, on constate que celle-ci est en train d'accroître à un rythme préoccupant et avec peu d'efficacité pour l'économie. On a estimé qu'au cours de l'année 1997, le montant total de la dette extérieure sera autour des 300 millions de dollars, étant cela un des graves problèmes pour le pays.

Une grande partie des crédits contractés dans le cadre du Programme de l'Ajustement Structurel a été destinée à assistance technique et à la consommation ayant, de ce fait, un faible retour pour l'économie, ce qui a contribué pour aggraver la situation de la dette extérieure. Celle-ci est devenue insoutenable, dans les conditions actuelles.

En considérant que le problème de la dette extérieure bloque le processus de développement des pays pauvres, les Institutions de Breton Wood, préconisent des mesures susceptibles d'alléger le poids de la dette extérieure à travers l'initiative HIPC (Pays pauvres

hautelement endettés). Cela comporte pour Sao Tomé et Principe l'adoption d'une politique en vue de l'amélioration de sa performance macro-économique le conduisant au point de conclusion dans le cadre de cette initiative.

Le tourisme est un des secteurs hautement prioritaires du Pays, dans le cadre de la diversification des activités économiques. Dans les premières années de l'indépendance, l'Etat a joué un rôle prépondérant dans l'exploitation touristique, mais actuellement, il laisse son développement aux initiatives exclusives des promoteurs privés nationaux et étrangers.

Les grandes faiblesses de l'économie saotoméenne proviennent de l'incertitude, de l'instabilité, du dérèglement, du manque de responsabilité, de la corruption, du manque de confiance dans la monnaie nationale, ainsi que les infrastructures déficientes, dégradée et l'absence de l'épargne interne. Tout cela a contribué à l'augmentation de la dépendance financière extérieure du Pays et aussi pour un rendement très réduit de la population saotoméenne.

2.2.4. Infrastructure de développement

Si nous effectuons une analyse sur les infrastructures de développement dans la période coloniale, nous pourrions mettre en exergue que les objectifs et les stratégies préconisés par le régime étaient conçus pour répondre aux nécessités d'une petite minorité.

De l'indépendance au moment actuel, la nouvelle politique consistait à amener le plus nombre que possible des citoyens à bénéficier des infrastructures sociales de base. Mais l'absence d'une gestion efficace et efficiente a conditionné les bonnes intentions et on assiste à une dégradation conséquente des infrastructures économiques et sociales, ce qui constitue une grande contrainte au développement du pays

Néanmoins, il faut noter qu'en réduisant son rôle à quelques secteurs de l'économie, l'Etat a pris à son compte d'autres tels que la construction des routes, des ports, des aéroports, la fourniture de l'énergie et de l'eau, parmi d'autres. Il fait face à la difficulté de les maintenir à un niveau acceptable. Au plan social le résultat a été : la dégradation continue des services et des infrastructures en entraînant une chute successive du niveau de vie. Cela s'est aussi accompagné de la régression des indicateurs sociaux et l'apparition des problèmes comme l'augmentation de l'indicateur de la pauvreté, l'augmentation de la criminalité, l'indiscipline et autres. En revanche, on a enregistré une augmentation du parc de l'habitation et implantation de nouvelles infrastructures, ce qui constitue aujourd'hui une force du secteur.

Au cours de la période coloniale, les réseaux publics routiers urbains que ruraux étaient en bon état de conservation et de circulation. Après l'indépendance, peu de routes ont été construites et les existantes sont entrées en un état de dégradation profonde. Dans le cadre de la politique de la libéralisation économique, le Pays a bénéficié des plusieurs crédits et dons financés par les partenaires de développement en vue de la récupération du réseau primaire et secondaire.

Ainsi, ont été implantés dans le Pays, plusieurs projets de développement dans ce domaine, notamment la construction et la réhabilitation des routes primaires et secondaires, ainsi que du système de l'approvisionnement de l'eau dans la capitale du Pays. Ont été aussi

réhabilités la Centrale Hydroélectrique de Guegue, l'installation de plusieurs groupes thermoélectriques et la construction de l'Aéroport International de Sao Tomé et Príncipe et autres. On envisageait que les résultats de ces infrastructures entraîneraient importantes germes de changements, mais étant donné l'insuffisance d'une politique de suivie, de manutention et de bonne gestion, les résultats ne furent pas encourageants.

La réduite base énergétique c'est une autre faiblesse du Pays. En effet, on constate qu'à la période coloniale et post-coloniale, l'absence d'une stratégie pour le développement du secteur énergétique. Dans la période coloniale, le taux de couverture rurale était moins élevé et peu des familles avaient l'accès à l'électrification, compte tenu des coûts élevés qui étaient pratiqués. La base de la production du pays était hydroélectrique et la politique tarifaire peu encourageante à la consommation.

La période post-l'indépendance fut caractérisée par une électrification massive du Pays, et ainsi le nombres des consommateurs se sont devenus triples. Face aux coûts élevés de la production, et la perte de l'énergie due au caractère vétuste des réseaux, la réduite disponibilité par rapport à la consommation, le pays a été entraîné à ne pouvoir assurer l'illumination publique dans la capitale et dans les districts, à partir du premier quinquennal des années 1980. Cela était suivi de coupures constantes de l'énergie et le rationnement dans sa distribution.

Une des grandes possibilités de Sao Tomé et Príncipe c'est l'abondance de l'eau, malgré le fait d'avoir quelques faiblesses telles que l'irrégularité des régimes des cours d'eau et de la distribution irrégulière des pluies. Cela provoque la réduction des caudales de l'eau dans la période sèche. Après l'indépendance, les systèmes urbains et ruraux de l'approvisionnement de l'eau se trouvaient dans un état de dégradation très accentuée.

Étant donné la gravité de telle situation et de son impact pour le développement humain et socio-économique du Pays, il y a eu dans ces dernières années une plus grande attention de l'Etat en vue d'élargir le réseau de fourniture de l'eau potable à la population et de proportionner à tous un environnement plus salubre. Ces démarches de l'État sont épaulées par l'intervention salutaire des organisations internationales et des ONG's.

3. SCÉNARIOS

À la phase I de l'Etude Nationale de Perspective à Long Terme ont été recueillies et présentées les aspirations du peuple de Sao Tomé et Príncipe. Dans la phase II, dénommée - Le Diagnostic Rétrospectif des Stratégies et Politiques du Passé et du Présent - il a été fait du même concernant ce sujet.

La phase I nous éclaire sur les aspirations des saotoméens relatives à l'avenir.

La phase II, relative à la rétrospective, a permis l'identification de plusieurs aspects des occurrences passées et présentes : les germes des changements, c'est à dire, les événements fondamentaux avec des impacts sur le futur, les acteurs ayant eu dans le passé et le présent un rôle modulant la configuration actuelle du système du fonctionnement du pays ; les contraintes de l'ordre interne et externe et les défis entrepris pour les dépasser ; les potentialités de l'ordre extérieur et intérieur ; les tendances actuelles sur l'évolution du pays, tant dans sa globalité, qu'en divers domaines.

La connaissance prospective du futur porte entre autres, l'avantage de permettre aux acteurs de la prise de conscience sur plusieurs questions relatives à son avenir, ainsi que sur les mesures susceptibles d'acheminer le pays, autant que possible, dans la voie du futur désiré. Étant donné son rôle primordial dans l'organisation et le progrès de la société, une telle nécessité a constitué une des grandes préoccupations, notamment de l'Etat, qui a besoin de prises des mesures anticipées, dans le cadre du sentier de la construction de l'avenir.

Le futur est incertain et indéterminé, mais il est constructible ; il est, en même temps, « tout ce qui peut arriver et tout ce qui doit arriver ».

En vue de scruter les alternatives futures du Pays et prospector le futur désiré, on a procédé dans la phase III de l'exercice du NLTPS, à l'élaboration et à la présentation des scénarios.

3.1. Qu'est-ce qu'un scénario ?

Selon le prospectiviste Hermann Kahn, les scénarios répondent aux questions fondamentales : comment une situation hypothétique évolue dans le futur, étape par étape et quelles sont les alternatives à chaque moment décisif qui peuvent détourner, faciliter ou entraver le processus ?

Pour Michel Godet, le scénario est un ensemble cohérent et formé par la description des événements que permettent de passer de la situation présente à la situation future. Il doit obéir aux quatre critères : pertinence, cohérence, vraisemblance et transparence.

Telles définitions qui n'ont pas d'ailleurs des différences de fond nous aident à comprendre l'utilité du scénario en tant que :

- Un bon instrument de réflexion stratégique sur le futur ;

- Un moyen de construction d'un consensus sur les stratégies et politiques ;
- Un instrument catalyseur de l'émergence du réalisme et du volontarisme ;
- Un instrument de l'information sur les défis les plus variés auxquels le pays doit faire face et sur les opportunités et menaces à l'égard des projets futurs de la société ;
- Un cadre sur les contraintes et les potentialités concernant le processus de la construction du futur désirée ;
- Un cadre de référence pour l'ensemble des acteurs ;
- Un instrument de l'orientation à la planification stratégique ;

Donc, les scénarios, en présentant les images possibles du futur, sont destinés à orienter la perception du décideur, dans la mesure où ils permettent de mettre en évidence les problèmes- clé auxquels ces décisions se rapportent.

Les scénarios ne sont pas une prédiction du futur, mais plutôt un instrument que stimule la réflexion sur le futur.

3.2. Comment les scénarios sont-ils construits?

La construction des scénarios est faite en se basant sur les principales incertitudes.

Les incertitudes sont des phénomènes qui ont l'influence dans la configuration du futur. On a une incertitude quand on ne sait pas aux certes ce qui arrivera, car les incertitudes ne sont pas contrôlables, ni influençables. Pourtant, on ne peut pas agir sur les incertitudes.

Par le biais de la combinaison des différentes hypothèses associées aux « incertitudes clés », trois scénarios sont présentés, en considérant les incertitudes suivantes :

*Bonne Gouvernance et Stabilité Politique ;

*Évolution de l'aide extérieure ;

*Évolution des prix des produits importés et exportés par S.T.P.

Bonne Gouvernance et stabilité politique caractérisées par :

- Renforcement de la capacité de gestion institutionnelle ;
- Réforme et l'ajustement de l'Administration Publique ;
- Davantage de cohésion, solidarité et l'articulation institutionnelle ;
- Renforcement de l'autorité de l'Etat et de l'Ordre Public ;
- Application efficace des instruments de fiscalisation et de prestations des comptes ;
- Transparence dans l'accomplissement des normes ;
- Continuité dans l'exercice de la gouvernance ;
- Combattre à la corruption à tous les niveaux ;
- Une meilleure utilisation des ressources humaines, matérielles, financières et naturelles ;
- Adoption d'un système juridique et judiciaire efficace.

Evolution de l'aide extérieure caractérisée par :

- Une plus grande attention et solidarité des pays riches envers les pays plus pauvres et insulaires ;
- Davantage de sensibilité des partenaires de développement à l'égard des nécessités de Sao Tomé et Príncipe ;
- Augmentation du flux de l'aide pour les pays du sud et exemption de n'importe quelle conditionnalité ;

Evolution des prix de produits de l'exportation caractérisée par :

- Bonne cotation du cacao et d'autres produits d'exportation au marché international ;
- Ouverture ; bonne organisation et bonne capacité de l'absorption des produits agricoles aux marchés sous- régionaux ;
- Non-introduction des produits de substitution des matières premières exportables ;

L'évolution de tels facteurs est incertaine et donc elle ne passe que de simples hypothèses. Elle peut infléchir ou renforcer les tendances actuelles du Pays, aider à corriger les faiblesses, consolider les forces, faciliter ou, en revanche, rendre difficile les réponses aux questions-clés.

Ces hypothèses concernent les facteurs intérieurs et extérieurs dont l'évolution (bonne ou mauvaise) est susceptible de conditionner fortement la destinée du pays. En prenant comme base les incertitudes référées au-dessus, sont présentés les axes suivants des scénarios :

Combinaisons des incertitudes et respectifs scénarios :

Stabilité Politique et Bonne Gouvernance	Evolution de l'aide Externe	Prix des produits d'exportation	Incertitudes Scénarios
Bonne	Favorable	Favorable	Tlabá só cá dá té
Bonne	Défavorable	Défavorable	Dging'ubuê
Mauvaise	Défavorable	Défavorable	Cad'home

3.3. Le contexte des scénarios

Au moment de l'élaboration des scénarios présentés, le contexte intérieur et extérieur sont les suivants :

3.3.1. Au Plan Intérieur

ÉCONOMIE

- Abaissement de la production et de la productivité ;
- Inflation galopante ;
- Chômage ;
- Dévaluation constante de la monnaie nationale ;
- Dette publique ;
- Dégradation des infrastructures socio-économiques ;

SOCIETE

- Dégradation du niveau et de la qualité de vie et l'agrandissement du niveau de la pauvreté ;
- Dégradation de la qualité de l'enseignement ;
- Déclin des valeurs sociales (civiques, éthiques et morales) et l'accentuation de l'acculturation ;
- Rôle plus prépondérant de la femme dans le processus productif ;
- L'exode rural ;
- Rôle croissant de la société civile;

POLITIQUE

- Instabilité politique et institutionnelle ;
- Processus de la démocratisation de la société ;
- Fragilité de l'autorité de l'Etat.

ENVIRONNEMENT

- Destruction des plages ;
- Dégradation des écosystèmes ;
- Abattage abusif des arbres ;
- Reprise de la conscience à l'égard du problème environnemental

3.3.2. Au plan régional

- Instabilité politique dans la sous-région ;
- Insuccès de la politique de l'intégration régionale ;
- Reprise de la croissance économique en Afrique ;
- Nouveau dynamisme des pays de l'Afrique Australe ;
- Perspectives de la coopération parmi les pays lusophones, dans le cadre de la CPLP

3.3.3. Au plan international

- Mondialisation ;
- Interdépendance ;
- Globalisation ;
- Construction européenne, avec l'adoption de la monnaie unique ;
- Avancement de la technologie de l'information

3.4. Perspectives de l'évolution démographique

Les éléments tels que les effectifs totaux de la population, les taux de croissance, les modèles de distribution et de la structure de la population, parmi d'autres, ont certainement un impact direct sur les autres secteurs de développement, en particulier sur le développement

humain des ressources humaines. Un développement soutenu, centré dans le développement humain dépend de l'implantation des infrastructures adéquates, habitation, facilités pour l'éducation et pour la santé, ainsi que de l'eau potable, aliments, création de l'emploi, gestion rationnelle des ressources naturelles et d'autres.

En étant ainsi, le développement progressif de Sao Tomé et Príncipe jusqu'à 2025 dépendra fortement des rapports de l'équilibre entre la croissance de la population et la distribution des facteurs repérés au-dessus en prenant en considération les disponibilités des ressources.

Selon les analyses faites en s'appuyant sur quelques paramètres, tels que l'évolution de la fécondité, le taux de mortalité et les mouvements migratoires, on attend que de 1991 à 2026, la population saotoméenne sera le double quelle que soit la variante, haute, moyenne ou basse. Également la croissance démographique, les changements dans la structure de la population et la dynamique de la répartition spatiale des habitants seront fortement influencées par cette évolution.

Les projections ont été effectuées en s'appuyant sur les trois hypothèses du travail, à savoir : variantes haute, moyenne et basse. À la lumière d'elles, les tendances sont les suivantes :

Avec les variantes hautes, au cas de la permanence de l'indice de la fécondité actuelle de 5,9 fils par femme, la population sera le triple à la fin des prochains 25-30 ans. Elle passera de 117.500 personnes en 1991 vers 371.691 personnes en 2026 ;

La population scolarisée (6-14 ans) passera de 32.540 enfants en 1991 pour 85.229 à l'an 2026, soit, on aurait enregistré une augmentation de presque 162%. Cette augmentation, provoquerait certainement une forte pression sur les systèmes de l'éducation et de la santé ainsi que sur les infrastructures sociales.

En considérant le caractère assez jeune de la structure d'âge de la population, la croissance de l'espérance de vie de 63,9, en 1991 pour 69,9 en 2026 que ne se traduirait dans un vieillissement de la population tel qu'il est ressorti dans les tendances actuelles observées dans nombreux pays européens ;

L'évolution de la population économiquement active (population avec l'âge compris entre 15 et 64 ans) augmenterait de 57.222 personnes de 1991 pour 208.340 en 2026, soit une augmentation de 57.222 personnes de 264,09%. L'indice de masculinité qui était de 98% en 1991, aurait sa tendance invertie et passerait à 102, 879% en 2026.

En ce qui concerne la population de l'âge supérieur à 65 ans on prévoit qu'elle augmentera de 5179 personnes en 1991 à 9990 à l'an 2026, soit une augmentation de 98%. Toutefois, la proportion de ce groupe d'âge continuerait à diminuer dans les prochaines décennies jusqu'à l'an 2021, en passant de 4,4% en 1991 à 2,5%. Les effectifs de cette population ne commenceraient à augmenter qu'à partir de l'an 2021, atteignant le pourcentage de 2,7%, à l'an 2026.

La croissance naturelle des populations urbaines associée au phénomène de l'exode rural provoquerait une rapide évolution de répartition spatiale, caractérisée par une forte concentration de la population dans la capitale du pays et ses arrondissements, dont la densité

de la population se situe aujourd'hui autour de 2.533 habitants/ Km², en détriment des dépeuplements du monde rural. Ceci est assez négatif pour le secteur productif de l'économie du pays qui est basée, dans sa presque totalité, sur l'agriculture. C'est une situation qui a la tendance de poursuivre, en accentuant de plus en plus le marquant déséquilibre entre les régions, surtout entre le monde urbain et le monde rural.

Sans un contrôle, cette croissance démographique évaluée actuellement en 2,9% par an, continuera à menacer les ressources existantes, dans une échelle de plus en plus majeure.

L'accès déjà difficile aux infrastructures, en y incluant de l'eau potable, à l'assainissement, à l'énergie à l'habitation, sera plus critique. Donc, l'investissement en éducation, en alphabétisation et en éducation des adultes, en campagne de l'éducation sanitaire doit être implémenté en tenant en considération de la nécessité d'invertir cette tendance.

La problématique de la dispersion de la population doit constituer depuis lors, une préoccupation car elle comporte des problèmes tels que le niveau de l'habitation, d'autant plus qu'il n'est pas observée une politique nationale de bonne utilisation de l'espace pour l'habitation dans les constructions actuelles. Les éventuelles stratégies de développement devront prendre en considération les tendances référées au-dessus pour garantir un niveau de l'équilibre acceptable entre la croissance et la structure de la population en tenant compte des ressources disponibles ou à être éventuellement mobilisées.

3.5. SCENARIO « TLABÁ SO CA DÁ TÊ » – « OASIS EQUATORIAL »

Le scénario «tlábá só cá dá tê» représente l'image la plus optimiste que l'on peut avoir de Sao Tomé et Principe à l'Horizon de 2025. Les trois axes de ce scénario se fondent sur des hypothèses positives : bonne gouvernance et stabilité politique sur le plan intérieur, évolution positive des prix de produits d'exportation et aide favorable sur le plan extérieur.

Les fruits du verger de cette oasis sont de si bonne qualité qu'ils s'améliorent progressivement de période en période dans l'espace temporel d'une génération.

RESUME

Sao Tomé et Principe dispose d'opportunités de succès pour un développement économique et social harmonieux. Toutefois, compte tenu du manque d'entente de la classe sociale, associé à la discontinuité et à l'inefficacité de la gouvernance, les gouvernements successifs n'ont pas su rentabiliser les ressources dont le pays dispose, ni profiter des opportunités qui leur sont offertes par la communauté internationale. La faible participation de la société civile et l'absence de l'esprit d'initiative s'ajoutent à ces facteurs. En conséquence le pays se trouve plongé dans une des pires crises de son histoire. Une crise qui ébranle toutes les couches sociales, particulièrement les plus vulnérables.

Face à une telle situation la nécessité d'entente de la classe politique s'impose comme une condition sans laquelle il ne peut y avoir bonne gouvernance et stabilité politique, de même que le travail désintéressé de tous est nécessaire pour inverser la tendance et faire de ce petit Etat insulaire un pays dont tous pourront profiter des grandes potentialités.

Les efforts conjoints de tous autour des grands objectifs de développement est la devise qui conduira Sao Tomé et Principe en direction du progrès et la vie dans une oasis tropicale sera une réalité pour tous ses fils.

MESSAGE

Sao Tomé et Principe, pays fortement dépendant de l'aide extérieure, vit une des plus profondes crises économiques et sociales de son histoire, à cause fondamentalement de la faible efficacité de sa gouvernance et de l'instabilité politique qui règne.

Mais dans ce scénario optimiste on peut transformer ce petit pays insulaire sans grandes ressources en une véritable oasis équatoriale et faire de cet espace territorial une référence pour le monde, s'il y a une bonne gouvernance et stabilité politique et un effort commun des saotoméens pour l'édification d'une société où le travail, la justice et la paix sociale seront des éléments moteurs pour emmener le pays vers le progrès et le bien-être social pour tous.

3.6. SCENARIO « DJING' UBUE »

Ce scénario « Dging' ubuê » a un titre métaphorique qui en langue nationale signifie que pour avoir du succès dans la vie, tant au niveau individuel qu'au niveau d'un pays il ne faut pas se laisser abattre pour les difficultés diverses qui surgissent au cours des sinueux processus de développement.

RESUME

Le processus de développement du pays, en comptant essentiellement sur ses propres forces, est entré, comme on l'a vu dans la phase de rétrospective du diagnostic stratégique, dans une phase de dérapage qui conduit à la dégradation de la situation politique, économique et sociale. Le processus de démocratisation en cours fait face à de grandes difficultés et le pays est comme un verger dont les fleurs et les quelques fruits se dessèchent à cause de la confusion créée par les cultivateurs qui n'arrivent pas à être suffisamment solidaires pour réhabiliter le verger en décadence.

A cet effet, il est impératif d'analyser profondément les causes de la présente situation, d'identifier les forces et les faiblesses internes et externes et de chercher à affronter les problèmes en vue de leur solution, non seulement par le biais du travail efficace mais aussi avec courage et détermination, en promouvant la coopération et la solidarité du plus grand nombre de personnes possible, pour faire face aux défis.

Malgré les difficultés que le verger connaît, le peuple de Sao Tomé et Príncipe organisé dans le cadre d'une bonne gouvernance, avec du travail, de l'habileté, de l'adresse et du pragmatisme pourra mettre en oeuvre une coopération judicieuse et avantageuse avec l'extérieur ; tant sur le plan étatique qu'avec des entreprises privées extérieures dotées de technologie, savoir-faire et capital. Ce qui produira une richesse significative susceptible de lui fournir les moyens de construire peu à peu une société politiquement stable et organisée.

MESSAGE

Le peuple de Sao Tomé et Príncipe démontrera qu'un petit pays peu tirer des leçons de son passé, identifier et combler ses faiblesses, se préserver en temps opportun contre les menaces extérieures, exploiter ses forces et opportunités, de manière à mettre en oeuvre un modèle alternatif à l'actuelle économie de rentes basée sur l'exploitation du cacao.

Les opportunités semblent bonnes, le pays ne peut se dégrader plus qu'il ne l'est déjà. Il faut appliquer le dicton populaire selon lequel « Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud »

3.7. SCENARIO « CAD'HOME/VIJUBUÊ »

Cad'home/vijubuê qui dans la sagesse populaire traduit une « crise économique et sociale avancée » est révélatrice d'une situation critique où la population rencontre d'énormes difficultés pour survivre et qui se caractérise par l'état dégradé des relations sociales, caractérisé notamment par le laxisme, l'anarchie, la corruption, le désordre, la criminalité et autres.

C'est la loi du plus fort qui prévaut et cela se traduit par un esprit de « Sauve qui peut ».

RESUME

Dans le contexte de la crise économique qui ravage le pays depuis les années 80 Sao Tomé et Príncipe a dû réaliser un virage historique et opter pour un autre régime politique et un nouveau système de gouvernance, par le biais d'une nouvelle constitution politique adoptée par référendum en 1990.

En raison de l'absence du consensus politique que le nouveau processus de gouvernance exige, il n'existe pas la capacité de mise en oeuvre des programmes susceptibles de faire face aux grands défis que le pays connaît. La situation de misère et désespoir est extrême. La population à la dérive, abandonnée par un gouvernement au sein duquel prévaut la devise « Chacun pour soit et sauve qui peut », est entrée dans un état de saturation et son mécontentement l'amène à descendre dans la rue, en masse, dans des manifestations violentes où tout est cassé et détruit, où les politiciens sont poursuivis, où sont pratiqués des actes de vandalisme, avec l'appui de divers groupes

armés qui défendent chacun leurs intérêts. Ces actes de destruction du pays sont un fait inédit dans ces deux îles de tranquillité et de paix.

Les prérogatives de souveraineté, les possibilités pour le pays de bénéficier de ses ressources, le bien-être, la tranquillité et le progrès sont remis en cause. Un véritable chaos s'installe.

Ce scénario présente donc une image pessimiste du pays à l'horizon de 2025 où toutes les incertitudes évolueront avec des conséquences négatives et désastreuses pour tous les saotoméens. C'est-à-dire l'instabilité politique, la mauvaise gouvernance, l'évolution défavorable des prix des produits exportés et importés et de l'aide extérieure. Sans que le gouvernement soit capable d'inverser la tendance à la dégradation du pays par l'adoption d'une bonne gouvernance capable de contourner les effets pervers de l'évolution défavorable de l'aide extérieure et des prix des produits importés et exportés.

La représentation imaginaire de ce scénario est celle d'un verger avec beaucoup d'arbres fruitiers tels que des arbres à pain, des manguiers, des jacquiers, des caramboliers et d'autres, qui a été prospère dans le passé avec des arbres touffus et dûment soignés qui produisaient des quantités de fruits et qui sont maintenant abandonnés à leur sort. Les arbres ont cessé d'être soignés, la fertilité du sol diminue et la quantité de fruits aussi. On finit par arriver à une situation de brousse complètement abandonnée et impénétrable où abondent les serpents, les singes et les oiseaux de proie. Les arbres infestés et débiles cessent de produire des fleurs et des fruits et tendent à mourir.

MESSAGE

La crise économique et financière qui ébranle le pays, à laquelle s'ajoutent la mauvaise gestion et les difficultés de mise en œuvre du régime démocratique dans un contexte d'ajustement structurel et de libéralisation économique, fait que la mauvaise gouvernance, l'instabilité politique et le mauvais fonctionnement de l'appareil étatique aient mené à une démotivation généralisée du peuple saotoméens et en particulier des jeunes.

Face à une telle situation le scénario « CAD'HOME » fait un appel à tous les citoyens sur le grand danger qui plane sur nous en cas d'absence d'entente entre les hommes, la classe politique et toute la société civile, pour qu'ensemble nous puissions édifier un pays neuf sur la base d'une nouvelle philosophie de développement pour éviter ainsi que le pays se retrouve plongé dans le scénario pessimiste.

4. STRATEGIES

4.1 Méthodologie

L'élaboration des stratégies entreprise dans cette dernière phase de l'exercice NLTPS correspond à l'étape lors de laquelle sont examinées les questions relatives à l'exécution des objectifs de développement nationaux à long terme mis en évidence dans la vision. Cette stratégie est caractérisée par une approche anticipative. Elle est donc l'antithèse de la gestion des crises dans la mesure où elle s'efforce d'empêcher ou de prévenir leur apparition. Elle implique des choix délibérés et son objectif principal est la concrétisation de la vision. Par conséquent, en plus du diagnostic stratégique effectué lors de la 2^e phase du NLTPS, nous avons pris en compte les principaux éléments constitutifs des scénarios et la spécificité du pays.

Conformément à la méthodologie participative adoptée depuis la phase de recueil des aspirations saotoméennes, l'élaboration des stratégies implique la participation d'un groupe de cadres représentatifs des principales catégories socioprofessionnelles et ayant une expérience reconnue dans les domaines englobés par l'étude.

Leur élaboration est passé par 5 étapes principales :

- La première a été de faire ressortir ce qui constitue les spécificités de S. Tomé et Principe à partir de la rétrospective du diagnostic stratégique ;
- Dans la deuxième, la vision STP 2025 a été élaborée à partir des aspirations et des principaux éléments constitutifs des scénarios ;
- La troisième a été l'identification des questions stratégiques, qui sont un ensemble de problèmes fondamentaux qui conditionnent la concrétisation de la vision ;
- La quatrième correspond à la formulation, sélection et hiérarchisation des options stratégiques qui sont les réponses aux questions stratégiques posées ; l'ensemble des stratégies ainsi identifiées a été sélectionné et hiérarchisé de manière à conserver un nombre réduit d'options qui constituent les stratégies nationales de développement ;
- La dernière étape a été la présentation des questions stratégiques sous forme de priorités pour le développement national, en identifiant en relation aux mêmes, les objectifs, les acteurs, les facteurs de succès et les résultats attendus.

4.2. Spécificités de STP

Pour adapter la vision des saotoméens en l'an 2025 aux stratégies, il est nécessaire de prendre en compte les spécificités du pays et de son peuple. Spécificités entendues comme un ensemble de données physiques, humaines, sociales, politiques, géographiques, culturelles ayant un caractère unique. Les relations et interactions des spécificités conditionnent l'insertion immédiate et à long terme dans le contexte de l'évolution du développement, dans ses diverses facettes.

L'importance des éléments constitutifs des spécificités ci-dessous présentés est d'autant plus significative que leur caractère durable contribue à structurer tout le champ d'application des stratégies.

4.2.1. Petit pays lusophone et insulaire sur l'Equateur, marqué par cinq siècles de colonisation portugaise

S. Tomé et Príncipe, situé dans le Golfe de Guinée, sur la côte africaine, dont l'Equateur traverse son territoire, est fortement marqué par cinq siècles de colonisation portugaise. Celle-ci a laissé des séquelles en termes du niveau embryonnaire des relations avec les pays africains voisins d'expression française, des infrastructures pour le développement et de la mentalité.

En tant qu'unique pays de la région d'Afrique Centrale issu de la colonisation portugaise il est également le seul de cette région où le portugais est la langue officielle et l'unique qui n'est pas intégré dans la Communauté Financière Africaine (CFA). Cette situation, alliée au fait que les relations économiques, commerciales et financières ont été conçues par les colonisateurs entre leurs pays et les colonies respectives fait que ce type de relations se concentre entre S. Tomé et Príncipe et le Portugal.

Constitué par deux îles habitées et des îlots adjacents à chacune d'elle, S. Tomé et Príncipe est un territoire archipel de petites dimensions terrestres mais qui dispose d'une grande zone économique exclusive qui contient des ressources marines et en hydrocarbures importantes.

4.2.2. Existence de microclimats

Si d'un côté l'orographie des deux îles, qui sont de nature escarpée et avec peu de superficies planes pour l'agriculture, constitue une grande entrave à la mécanisation agricole ainsi comme aux pratiques d'amélioration et par conséquent, est une des causes de la faible rentabilité par hectare des sols, d'un autre côté le fait que les deux îles soient situées dans une zone de forte pluviométrie (humidité relative d'environ 80%) leur confère une grande variété de microclimats.

Une telle situation est favorable à l'épanouissement d'une grande variété de plantes qui, bien valorisés, cela peut devenir une ressource importante pour le développement car elle favorise les conditions pour l'agriculture et l'élevage aux fins de consommation interne ainsi que comme l'exploitation des cultures de revenus et autres cultures potentiellement exportables et utiles pour la production de médicaments.

Dotée normalement d'une saison des pluies qui dure environ 9 mois par an et d'une saison sèche de près de 3 mois, l'existence de microclimats fait qu'une partie de la plus grande île de l'archipel, située au sud, bénéficie de pluies presque toute l'année, tandis que dans sa partie nord-est s'est formée une zone de savane.

Les grandes quantités de pluies alimentent des volumes d'eau qui sont précieux non seulement pour l'usage domestique mais aussi parce qu'elles peuvent constituer des sources

de production d'électricité et de réservoirs d'eau pour l'irrigation, dans le cadre d'une agriculture plus efficace que celle pratiquée actuellement,

4.2.3. Pays essentiellement agricole et de monoculture du cacao

Pendant la période coloniale l'économie des îles a été essentiellement mise en valeur dans l'optique d'une économie de culture/exploitation agricole tropicale pour obtenir les rendements susceptibles de permettre l'acquisition de tout ce dont le pays avait besoin pour satisfaire ses diverses nécessités. Cette économie continue à dépendre de la monoculture du cacao.

En effet, l'abandon presque total des cultures vivrières, la faible diversification de la production agricole, la quasi-inexistence d'industries et de services font que STP souffre d'une dépendance structurelle vis-à-vis des recettes d'exportation du cacao et des importations. Le pays dépend aussi d'une grande concentration géographique des relations économiques, commerciales et financières.

Si une telle politique d'économie de rentes provenant de la production du cacao a pu subsister pendant de nombreuses années, pendant la période coloniale et durant les premières années de l'indépendance, il est évident qu'elle est impraticable aujourd'hui et qu'elle constitue une grande faiblesse de l'économie saotoméenne actuelle, en raison des facteurs suivants :

- Difficultés de recrutement de main d'œuvre agricole salarié ;
- Détérioration des termes de l'échange entre les exportations de produits agricoles (le cacao) et les diverses importations ;
- Faible capacité de l'agriculture pour produire de la valeur ajoutée, des effets d'industrialisation et des synergies ;
- décapitalisation des entreprises agricoles et absence de crédit à la population.

4.2.4. Réminiscences de l'esclavage et du travail forcé et faible propension au travail agricole salarié.

Le mode de production qui prévalait dans l'agriculture lors de la période coloniale, caractérisé dans les premiers temps de plantation de canne à sucre par la dichotomie patron/propriétaire de la terre agricole disposant d'un pouvoir répressif et esclavagiste et le travailleur fournisseur de la force de travail ; et postérieurement, patron versus travailleur recruté en régime de travail forcé, ainsi comme le processus de peuplement des îles où la main-d'œuvre a été importée à cette fin, n'ont pas inculqué aux saotoméens l'amour du travail de la terre, ni la volonté de recherche par le biais de ce travail de solutions matérielles d'existence en régime paysannat d'exploitation ou de travail agricole salarié.

Les travailleurs libérés des plantations méprisent la vie antérieure de travail forcé dans les plantations des autres et préfèrent ne plus jamais se lier au travail de la terre comme salariés et se consacrent à des professions libérales (cordonniers, menuisiers, horlogers,

pêcheurs, fonctionnaires publics et autres). Ils n'acceptent de travail agricole que sans lien contractuel de caractère stable.

Une grande partie de ceux qui possèdent de petits terrains agricoles appelés «glebas » les cultivent accessoirement, se limitent dans la plupart des cas à en cueillir les fruits qui apparaissent sporadiquement et ne consacrent pas à la terre un traitement systématique quotidien avec des pratiques agricoles en vue d'obtenir de meilleurs rendements.

La classe paysanne qui vit exclusivement de la terre est encore dans une phase embryonnaire et n'a commencé à devenir significatif qu'avec le processus de privatisation des terres agricoles de l'Etat, commencé en 1985 avec le processus d'«engagement du citoyen». Les agriculteurs qui surgissent et qui commencent à vivre essentiellement du travail de la terre nécessitent toutefois de formation, d'appui à la vulgarisation, d'assistance en matière de recherche et de technologie, d'appui phytosanitaire, de crédits et à la commercialisation.

4.2.5. Forme pacifique de résolution des conflits ; la lutte politique pour l'indépendance et pour l'implantation des bases de la démocratie (forme pacifique dont la transition pour la démocratie a été organisée)

La lutte pour la conquête de l'indépendance comme celle pour l'implantation du régime démocratique pluraliste ont pris dans de nombreux pays une forme violente : elle a été obtenue par la lutte armée.

A S. Tomé et Principe les aspirations du peuple à l'indépendance nationale et postérieurement à un régime de démocratie qui puisse lui garantir la paix, la tranquillité, la liberté et le progrès ont été un long processus qui s'est réalisé par le biais de la lutte politique et a abouti par la voie du dialogue ; ce qui en plus de ne pas détruire les infrastructures du pays a laissé peu de traces en termes de rivalités entre groupes de positions divergentes. Une telle attitude dûment utilisée peut permettre un climat de dialogue, de participation, de consensus et de concertation pour solutionner de forme pacifique les énormes problèmes auxquels le pays fait face.

4.2.6. Pays multiculturel

La composition sociale du peuple saotoméens s'est effectuée sur la base de la fusion de groupes de populations constitués par des esclaves libérés de longue date et d'autres plus récents, par des anciens colons et de la main-d'œuvre prolétarisée qui sont arrivés aux îles plus récemment et qui, en général, résident dans les entreprises agricoles ; le fait que ces groupes soient d'origines diverses - africaine, européenne et asiatique - qui se sont mélangées au long de plusieurs générations qui se sont enracinées dans les îles, a donné naissance à une population multiculturelle et multiraciale.

L'histoire du peuple de STP est pleine de rencontres culturelles, elle s'est forgée au long des siècles et contient des traits marquants de la culture africaine et des valeurs culturelles assimilées de la culture portugaise. Ceci constitue aujourd'hui un patrimoine culturel spécifique en relation au continent.

La singularité linguistique de STP, entouré de pays d'expression française de l'Afrique centrale, a amené beaucoup de saotoméens à apprendre le français et l'anglais comme langues

de communication, ce qui facilite leur rapprochement du continent africain et du monde en général.

4.2.7. Discontinuité du processus historique

Un des facteurs qui a certainement influencé le comportement des saotoméens c'est le processus historique par lequel des générations successives sont passées et qui ont laissé des traces psychosociales et culturelles.

Lors des premiers temps de la colonisation on a tenté d'implanter une formation sociale dominée par le mode de production esclavagiste où il était exigé au travailleur esclave un travail infernal et dans des conditions inhumaines caractéristiques dudit système. Le système esclavagiste a été remplacé par un mode de production dominé par le commerce des esclaves et par une économie de subsistance générant de nouveaux types de relations sociales et de formations sociales. Avec l'introduction, au 19^e siècle, de nouvelles plantations de café et finalement de cacao, de nouvelles relations de production se sont établies sur la base d'un capitalisme agraire où les difficultés de main d'œuvre ne favorisaient pas l'existence d'un marché libre, mais plutôt le recrutement de main d'œuvre sous forme de contrat coercitif.

L'indépendance nationale est venue introduire de nouvelles relations de travail où l'Etat est devenu le patron de nouveaux travailleurs, établissant ainsi de nouvelles relations fondées sur le paternalisme de l'Etat.

Etant donné l'incapacité des entreprises à subsister par leurs propres moyens, il est survenu un autre processus où les entreprises dans un environnement d'économie de marché et de plus grande liberté dans l'exercice des activités économiques ont commencé à être privatisées, établissant ainsi de nouvelles relations de travail entre l'employeur et le travailleur. Le régime démocratique qui a surgi après celui du parti unique doit encore se consolider mais est prometteur en ce qui concerne la liberté, l'esprit d'initiative, la créativité et la compétition.

4.2.8. Faiblesse de l'esprit associatif/de coopérative

L'esprit fataliste, de méfiance et de scepticisme des saotoméens, allié aux effets des deux processus historiques – périodes coloniales et du parti unique – peu favorables à l'existence d'une société civile forte et indépendante de l'Etat, ont fait qu'il y ait eu peu d'initiative pour la création d'associations de caractère coopératif en vue de réunir leurs membres pour l'emploi en commun de leurs moyens matériels et financiers et de leur force de travail pour la satisfaction des besoins de base (alimentation, accès à l'eau potable, logement, services de transports publics, assainissement du milieu, espaces collectifs et de loisir de leurs communautés).

C'est seulement avec l'avènement du système démocratique que l'on assiste au développement du mouvement associatif qui se traduit par la promotion d'association de producteurs de la campagne, d'associations commerciales, industrielles et autres associations professionnelles et par groupes d'âge ou de sexes, telles que les associations de jeunes, de femmes et d'enfants. Mais on constate aussi un faible esprit associatif dû en partie à l'esprit fataliste, de méfiance et de scepticisme des saotoméens en relation au travail en groupe.

4.2.9. Scepticisme, méfiance et fatalisme

Le fatalisme, le scepticisme et la méfiance sont des aspects de comportement qui marquent la population de Sao Tomé et Príncipe. Ces caractéristiques qui résultent d'un ensemble de circonstances socio-économiques, politiques et culturelles représentent aujourd'hui des faiblesses susceptibles d'entraver les efforts de développement.

Après avoir donné la preuve d'être capable de sauvegarder sa liberté d'homme libéré de l'esclavage, du travail forcé et de la domination coloniale et suite un processus de lutte qui a débouché sur son accession à l'indépendance le saotoméen s'est plongé ces derniers temps dans une attitude caractérisée par le fatalisme, le scepticisme, la méfiance et le syncrétisme religieux.

Face aux grands défis qu'il est nécessaire de surmonter pour le développement socio-économique une telle attitude représente une faiblesse qu'il faut éliminer.

Le rôle de la société civile dans le processus de développement est encore embryonnaire malgré la prolifération d'organisations civiles et religieuses.

On constate aussi une attitude fataliste, sceptique et méfiante caractérisée par un esprit de grande dépendance en relation à l'extérieur, par la sur valorisation du rôle de l'Etat dans la résolution des problèmes de la population, par une diminution de la solidarité dans la recherche de solution pour les problèmes nationaux, par un faible esprit d'initiative et d'entreprise, de la part de la population en général, et des jeunes en particulier, par une propension à la consommation, à la valorisation excessive de ce qui vient de l'extérieur et à un modèle de vie fictif où on attend de l'extérieur, par le biais de l'aide, la solution des problèmes.

4.2.10. Peu de tradition d'entreprise

Le niveau de développement des technologies de transformation des matières premières en produits manufacturés est rudimentaire. Il y a quelques industries domestiques de transformation des fruits du palmier à huile en huile de palme et de production de vases et autres ustensiles domestiques avec des matériaux de céramique. Le faible niveau de développement des technologies de transformation de produits locaux, en plus de l'absence de savoir-faire, ne favorise pas le développement industriel.

Le secteur industriel de l'économie de STP est presque inexistant, représentant à peine 8% du PIB en 1995, du fait que les industries d'une certaine importance qui existaient au moment où le pays a accédé à l'indépendance nationale appartenaient à des expatriés et ont été freinées par l'abandon du pays par leurs anciens propriétaires.

Le processus industriel ayant stagné et même régressé, les industries actuellement existantes sont peu significatives, produisent irrégulièrement (savon, bière, poterie, briques et autres) et sont dans une situation de grande dépendance externe, tant en ce qui concerne la fourniture de technologie, comme pour l'approvisionnement en équipements et intrants et par conséquent de devises pour supporter de tels coûts.

4.2.11. Mentalité de l'homme saotoméen

Prédomine chez l'homme saotoméen l'esprit de ne pas résoudre les problèmes de manière systématique, organisée et planifiée, en prévoyant à temps diverses étapes durant lesquelles les tâches seront réalisées dans des délais fixés de manière à obtenir une plus grande économie de temps et de moyens. Il existe un esprit de dépendance, de passivité et d'immobilisme, de laxisme et d'égoïsme dans la solution des problèmes individuels, sans prendre en compte que le bien-être individuel passe souvent par la solution des problèmes collectifs. Il s'avère nécessaire de trouver des mécanismes qui amènent les saotoméens à assumer collectivement le développement, avec le sens du professionnalisme, de l'auto confiance, de la solidarité et un sens moral élevé. Il doit être développée une culture de responsabilisation relativement aux activités gérées et aux biens collectifs et publics à sa charge.

Il faut également souligner qu'il existe encore dans la société saotoméenne des préjugés en relation au rôle et à la place de la femme quant à l'exercice de hautes fonctions et relativement au rôle moteur de la nouvelle classe d'hommes d'affaires qui surgit actuellement.

4.3. Le futur désiré par les saotoméens

L'examen des aspirations nationales, de la rétrospective du diagnostic stratégique, des scénarios et des spécificités saotoméennes élaborés lors des phases antérieures du NLTPS conduit à la formulation d'une vision de STP en l'an 2025.

En fin de compte, cette vision de 2025 par les saotoméens est le résultat de la projection de l'état de la nation, un symbole du futur désiré par les différentes composantes de la société saotoméenne et l'expression synthétisée de la concrétisation anticipée des aspirations.

Dans une telle vision de son développement dans divers secteurs, STP se présente comme un pays en plein progrès et ses multiples activités dans le domaine politique, économique, culturel, social, technologique et environnemental sont susceptibles de permettre un niveau de vie élevé, un bon climat social, avec des valeurs morales et de solidarité, ainsi synthétisés :

- Une bonne gouvernance, basées sur un système d'état de droit démocratique, avec une bonne participation de la société civile dans les décisions fondamentales de l'Etat et un climat socio-politique et économique susceptible de permettre la stabilité politique, la paix, la justice sociale, les valeurs morales et la solidarité ;
- Un niveau élevé de capital humain, résultant de la promotion de l'identification nationale, de l'éducation, de la formation et de la communication et culture ;
- Une croissance durable ;
- Un pays disposant d'un système de santé pour tous, d'une sécurité sociale et alimentaire efficaces et dans de bonnes conditions.

La vision que les saotoméens ont de leur pays en 2025 est celle d'un pays bien gouverné, avec un système démocratique consolidé et des élections qui se réalisent régulièrement et de manière transparente, qui compte sur la participation d'une société civile éclairée, organisée et participative. Les institutions du pays fonctionnent parfaitement et il y a consensus entre les politiciens et la société civile sur les objectifs à atteindre et les mesures à prendre pour faire face aux principaux problèmes du pays.

Au niveau culturel l'analphabétisme est réduit à un taux minimum très bas et les citoyens ont une éducation minimum de 9 ans de scolarité. Avec le développement des entreprises, la formation et l'ouverture au monde moderne et la valorisation de l'identité saotoméenne, la mentalité « leve-leve » est débarrassée de ses aspects négatifs et prévaut celui d'agir avec dextérité, sûreté et auto confiance.

Le contexte culturel est favorable au savoir, à l'accès à la science et à la technologie et permet la valorisation de tous les types de travail, aussi bien manuel qu'intellectuel.

Les opportunités d'accès à l'éducation et à la formation sont assurées aux deux sexes et les disparités entre la ville et la campagne sont réduites au minimum, ainsi qu'entre les deux îles.

Le patrimoine culturel saotoméen est valorisé ce qui garantit la préservation des valeurs culturelles des populations de différentes origines.

Dans le domaine économique STP a un PIB élevé et une bonne redistribution de revenus, ce qui favorise une croissance économique durable.

Avec une économie compétitive dans la région dans le domaine des services touristiques, des télécommunications, de la pêche et des activités pétrolifères et des zones franches STP est un pays économiquement fort et bien intégré dans la région. Le rythme de croissance de la population est soutenable en relation à la croissance économique. La croissance économique est basée sur des infrastructures solides qui garantissent la base énergétique, les transports, les communications, l'approvisionnement en eau en accord avec les besoins de consommation.

Avec une politique agricole adaptée à l'usage rationnel des ressources naturelles, en particulier la faune, la flore et les ressources hydrologiques S. Tomé et principe dispose d'une agriculture capable d'alimenter un secteur agro-industriel susceptible d'amener le pays à atteindre l'autosuffisance alimentaire et à être un des principaux greniers de la sous-région. Avec la dissémination d'infrastructures dans les zones rurales et la création de quelques-uns agro-industries, l'exode rural est réduit et contrôlé.

Avec la mise en place d'un système efficace de distribution des fruits de la croissance économique, le pays est édifié de manière à éviter une grande inégalité sociale, la pauvreté et les déséquilibres régionaux. Différents pôles de développement sont créés notamment dans le district de Agua Grande, Mézochi, Lemba, Principe et Caué.

Toutefois, les principes qui régissent les structures publiques et privées sont la compétence, l'attachement au travail, le sérieux, le mérite personnel et l'amour au travail.

Bien étant un petit pays STP joue un rôle politique significatif dans la région grâce à sa capacité de résolution pacifique des conflits et de prévention.

De tels objectifs – finalités et/ou futur désiré par tous les saotoméens à l’horizon de 2025 sont résumés comme suit :

4.3.1. Vision STP 2025

1. Un pays avec une bonne gouvernance, avec un état de droit démocratique et la stabilité politique et l’appareil de l’Etat organisé et bien structuré.
2. Un pays avec de bonnes infrastructures de développement.
3. Un pays avec un bon niveau de qualité de vie.
4. Un pays avec un développement intégré du milieu rural
5. Un pays où l’identité culturelle est valorisée et la société moralisée.
6. Un pays où la question du genre est intégrée dans les programmes et projets de développement et qui connaît une plus grande participation des femmes dans les postes de décision et dans la vie publique.
7. Un pays avec un secteur privé dynamique et générateur de richesse et d’emplois.
8. Un pays avec un plan national de développement à moyen et long termes.
9. Un pays avec une croissance économique accélérée et durable.
10. Un pays avec une augmentation de la productivité et de la production et une diversification des biens et services produits.
11. Un pays avec un environnement sain et équilibré.
12. Un pays avec un renforcement de l’identité culturelle et une société moralisée.
13. Un pays avec un haut taux de production et de productivité de biens matériels pour la consommation et l’exportation et où il existe une valorisation des potentialités d’agro-élevage, halieutiques, du tourisme et de l’exploitation de sources alternatives de richesse.
14. Un pays avec une dette supportable et qui connaît une réduction de la dépendance extérieure.
15. Un pays inséré dans le marché régional et international et dont les émigrants sont intégrés dans l’effort de développement national.

16. Un pays avec une politique contre l'exclusion sociale.
17. Un pays avec des soins de santé primaires garantis à la population
18. Un pays avec un système éducatif adapté à la réalité des saotoméens et aux besoins du développement
19. Un pays producteur de pétrole et capable d'employer les ressources qui en découlent pour garantir le futur après le pétrole.

4.4. Questions stratégiques

4.4.1. Stratégie n°1 : Obtenir la stabilité politique et consolider l'état de droit démocratique

Dans l'élaboration des scénarios effectuée lors de la troisième phase du projet NLTPS, la bonne gouvernance a été considérée comme la principale incertitude-clé étant donné que ses effets sont susceptibles de permettre que les influences perverses de caractère extérieur soient minimisées. Elle est ainsi, en relation à ces incertitudes extérieures, la condition intérieure primordiale pour minimiser leurs effets négatifs et sur cette base permettre la concrétisation des aspirations et de la vision Sao Tomé et Príncipe à l'horizon de 2025.

La bonne gouvernance est aussi une question stratégique de premier plan dans la mesure où autour d'elle s'articulent toutes les autres dont les objectifs ne seront pas concrétisés sans elle.

Dans ses caractéristiques fondamentales la bonne gouvernance est donc une technique de conduite des destins du pays par la création d'un environnement propice au développement, par l'utilisation rationnelle de ses ressources naturelles, matérielles ou humaines et par la transparence dans l'usage et la gestion des biens publics ; les dirigeants et les gestionnaires en général doivent être obligés de présenter régulièrement des comptes sur leur gestion, conformément à la loi.

En tant que processus, la bonne gouvernance est un facteur structurant qui doit évoluer en adoptant des méthodes de plus en plus perfectionnées et en sélectionnant des hommes capables, de par leur compétence et sérieux, de mieux servir le pays. Elle se consolide avec le développement économique et l'utilisation du grand potentiel que sont les principes et la pratique démocratique.

Par sa capacité d'engendrer un climat de transparence et à promouvoir le dialogue, la concertation et la participation des divers acteurs du processus de développement par la responsabilisation à laquelle les gestionnaires sont assujettis, la bonne gouvernance favorise non seulement un climat politique favorable à la stabilité politique et de collaboration de différents acteurs dans le processus de développement, mais aussi la consolidation du système démocratique.

Considérant que la démocratie a comme principe de base l'existence du pluralisme des idées, des courants d'opinion et de pensée, la bonne gouvernance implique qu'en cas d'absence de consensus sur les stratégies du pays que les mesures à prendre relativement à son

futur seront les représentants de la majorité à choisir par le biais des élections libres, démocratiques et transparentes qui doivent définir les stratégies futures du pays. Toutefois, ils doivent écouter l'opposition et lui attribuer un statut qui permette sa participation et l'expression de ses idées et opinion.

La bonne gouvernance présuppose l'existence et la consolidation d'une société civile participative, capable de dialogue et de concertation avec les organes de l'Etat afin de matérialiser les aspirations nationales.

Considérant que dans la rétrospective du diagnostique, on a détecté au niveau général du pays le recours à une gestion de crise par la voie de laquelle les gestionnaires résolvent les problèmes quotidiens sans adopter une attitude stratégique, la bonne gouvernance présuppose également la recherche de consensus sur les questions fondamentales qui entravent son développement et l'engagement des acteurs dans l'adoption d'une stratégie par laquelle on cherche à prévoir non seulement les événements, les changements et leur complexité, mais aussi la prise anticipée de mesures pour faire face aux problèmes actuels et susceptibles d'influencer le futur en utilisant les moyens appropriés, ce qui inclut la prévision du changement et sa complexité, la vigilance stratégique, la planification, la coordination, l'organisation, l'administration, le contrôle et la fiscalisation.

4.4.1.1 Les options

1. Redimensionner et moderniser l'appareil de l'Etat aux niveaux central et local et renforcer ses capacités de gestion en garantissant le renforcement de sa capacité et efficacité

En prenant comme devise « un meilleur Etat » dans un contexte de poursuite de l'objectif « moins d'Etat » où il puisse être remplacé par le secteur privé, avec plus d'avantages pour le pays, il est impératif de redimensionner, renforcer et moderniser l'administration publique pour la rendre plus fonctionnelle et l'amener à jouer son rôle avec efficacité. Le rôle de l'administration publique doit être fondamentalement d'ordre stratégique, en assurant une bonne planification, programmation, contrôle et fiscalisation des activités du pays et, d'un autre côté ce rôle doit être orienté pour assurer un environnement propice au développement et pour garantir que les activités se réalisent en tenant en compte la nécessité de matérialisation des aspirations et de la vision du futur du peuple de S. Tomé et Príncipe.

Le nombre élevé des effectifs de l'administration publique qui s'ajoute à la déficience de son organisation, de sa planification, de sa coordination, de sa direction, de son contrôle et de la fiscalisation de ses activités, impose qu'il soit effectué une réforme intégrale de tout le système politico-institutionnel, y compris la gestion technico-sectorielle, politico-structurelle et administrative.

Il est donc nécessaire d'adopter des lois et des règlements pour remplacer ceux déjà obsolète de l'administration publique en vue d'une plus grande efficacité et justice dans la perception des recettes de l'Etat. Perfectionner la méthode pour l'élaboration et l'exécution du budget de l'Etat qui, préparé à temps, avant le début de l'année concernée, doit servir d'instrument fondamental pour la perception des impôts et l'affectation des recettes.

La gestion des biens publics, tant financiers que matériels, doit être organisée et doit fonctionner comme un instrument efficace de contrôle et de présentation de comptes par les gestionnaires et les exacteurs desdits biens.

Au niveau politico-structurel, il est nécessaire de promouvoir un environnement propice au fonctionnement des institutions, tant au niveau des organes centraux de l'Etat qu'à celui des organes locaux, de façon qu'ils puissent exercer un rôle stratégique dans le bon fonctionnement des services publics dont ils ont la tutelle ou qu'ils dirigent.

Les fonctions, attributions et compétences de chaque organe étatique doivent être rendues plus précises, ainsi que leurs relations à chaque niveau de la structure hiérarchique de l'administration publique.

La révision de la division administrative du pays doit mériter une attention spéciale. Il faudra procéder à une meilleure définition des compétences et attributions à chaque étape du processus de développement et à la délimitation des domaines de chaque collectivité locale, de leurs compétences et attributions à chaque étape du processus de développement.

Les collectivités locales, en raison de leur rôle de dynamisation dans l'urbanisation des localités et dans le développement d'activités économiques susceptibles d'être réalisées dans leurs domaines de compétence, ont besoin de voir garantis non seulement les moyens humains, matériels et financiers pour leur bon fonctionnement, mais aussi une autonomie réelle, par le biais de la déconcentration d'une partie du pouvoir central et son attribution effective aux collectivités locales, dans le cadre d'une loi préparée à cet effet.

Une bonne gestion administrative est la condition fondamentale pour la réalisation des aspirations saotoméennes. Ainsi, il est impérieux entre autres actions, que soient définies clairement les fonctions et compétences de chaque organe administratif et que leurs performances soient évaluées régulièrement. Dans la mesure du possible, il doit être établi pour chaque période les domaines d'activité réservés au pouvoir central, aux collectivités locales et aux secteurs privés. Doivent également être établis les mécanismes pour appuyer le secteur privé de façon qu'il ait un rôle important dans le développement économique et durable du pays.

La réforme et la modernisation doivent inclure l'actualisation de la législation et le strict respect des normes de procédure sur la nomination et le recrutement. Pour une plus grande efficacité et justice au niveau des salaires ceux-ci devront être actualisés en fonction des capacités du pays, du coût de vie et de la performance des fonctionnaires.

L'administration publique réformée, réduite et modernisée présuppose sa capacité de mettre en œuvre des programmes qui utilisent le mieux possible les ressources humaines du pays dans le processus de développement et l'organisation des informations pour tous. Le patrimoine de l'Etat doit être totalement identifié et inventorié et les règles pour son utilisation, responsabilité et garde doivent être établies.

- 2. Adopter des mécanismes pour garantir le respect total de la constitution politique et des lois, réaliser régulièrement des élections libres et démocratiques et faire respecter les résultats électoraux.***

Il est difficile de présenter un modèle unique pour la transition du régime de parti unique adopté dans le pays jusqu'en 1990 à celui de la démocratie. On peut toutefois, au-delà d'autres perspectives pour le changement du système démocratique, notamment au niveau institutionnel et culturel, considérer la perspective formelle ou de procédures comme instrument de consolidation de la démocratie.

Dans une perspective de procédures, la création d'un environnement favorable à la consolidation de la démocratie doit se concentrer ses moyens et instruments pratiques avec lesquelles le cadre démocratique s'établit et se développe. Dans ce sens une attention particulière doit être accordée à deux aspects fondamentaux qui concourent à la mise en oeuvre et à la consolidation de la démocratie : les mécanismes pour le changement du système politique et les élections.

Le premier aspect de cette perspective souligne les obligations et les droits constitutionnels et les autres lois qui doivent orienter le processus de choix des représentants des citoyens dans les organes étatiques et des collectivités locales. Ces dispositions doivent établir que ceux qui sont élus par un processus électoral assument leurs fonctions et les non élus doivent les abandonner. Les dispositions constitutionnelles et les lois doivent établir et préserver les conditions et les périodes de réalisation des élections, les termes et la durée des mandats des élus et leurs attributions.

De plus, il doit être institué des mécanismes qui garantissent la régularité du calendrier des élections pour permettre l'alternance au niveau du gouvernement, de l'Assemblée, de la Présidence et des collectivités locales, conformément au verdict des électeurs.

Le deuxième aspect concerne la nécessité de création de conditions pour la réalisation d'élections libres et universelles. Pour garantir de telles conditions il doit y avoir compétition entre les partis et les candidats, sans aucun empêchement. Pour cela l'inscription des partis est nécessaire et les conditions de liberté d'expression doivent être assurées ; le droit de réunion et de manifestation ; le droit de faire campagne et à un financement juste pour les campagnes électorales, conformément à la constitution et aux autres dispositions électorales.

Le processus électoral doit être assuré par une commission électorale impartiale et les résultats appréciés par des organes de justice, prévus dans la constitution et autres lois.

Les résultats des élections doivent être acceptés par tous, ceux qui ont gagné et ceux qui ont perdu.

Un autre aspect de la démocratie qui doit être pris en compte pour sa consolidation c'est son abordage institutionnel.

Cet abordage concerne moins les procédures que les relations systémiques entre les éléments des corps constituants de l'ordre politique. Pour le faire respecter la constitution politique nationale et l'ordre légal doivent être l'élément fondamental de l'encadrement démocratique. Sans une constitution politique dûment considéré comme l'organe recteur du processus démocratique et un système électoral indépendant, il ne peut y avoir de démocratie.

De plus, le fonctionnement efficace du système démocratique exige que soient mis en action les trois mécanismes institutionnels démocratiques suivants :

- Un système de représentation des citoyens par le biais de leur libre choix dans lequel les représentants une fois élus doivent équilibrer les intérêts de leurs électeurs avec ceux du pays dans sa globalité.
- Le besoin que STP se dote d'un parlement fonctionnel qui fonctionne la plus grande partie de l'année et dans lequel il est possible à l'opposition de travailler de manière crédible, en exerçant un rôle de vigilance, de contrôle et fiscalisation des actes du gouvernement et de l'administration publique, conformément à la constitution et aux lois.
- Le besoin de présentation périodique de comptes par les élus, quant à leur gestion comme sur l'usage des biens publics de tout genre placés sous leur responsabilité pour accomplir les tâches relatives à leur mandat. Il doit également exister un mécanisme pour mettre un terme à un gouvernement ou au mandat d'autres responsables par le parlement, par le biais d'une motion de censure, de confiance, des élections libres et universelles et autres moyens prévus par la constitution et les lois

3. Créer des mécanismes de concertation sociale réguliers pour le renforcement de l'organisation de la société civile. Promouvoir et développer l'information, l'éducation et la communication afin de rendre propice une participation plus consciente, dynamique et responsable des citoyens.

Il découle de la rétrospective du diagnostic stratégique qu'avant d'accéder au système de démocratie pluraliste et multipartidaire en 1990, STP a été soumis à deux systèmes politiques de tendance centralisatrice et autoritaire. En restreignant les libertés politiques et individuelles fondamentales, en concentrant presque toutes les décisions relatives au pays dans les mains du pouvoir politique étatique, de tels régimes, par leur comportement manipulateur et autoritaire ont détruit l'esprit d'initiative créative de la société civile et des citoyens en général et ne favorisaient pas le libre dialogue et l'épanouissement des idées, de la pensée dans un climat de pluralisme et multipartidaire, dépourvu de manipulation et de coercition. Il s'est avéré rapidement, après un court temps d'établissement de la stabilité politique que lesdits régimes ont commencé à entraver l'expansion du développement culturel et socio-économique.

Le système démocratique qui est en train d'être implanté à la lumière de la constitution de 1990 de tendance pluraliste intègre comme faisant partie de son essence le pluralisme des idées, des opinions ainsi que l'organisation de la société civile, de caractère politique, civil, religieux et professionnel.

Dans ce cadre, la société civile intègre une grande pluralité d'opinions et d'idées qui peuvent constituer la force ou la faiblesse du régime démocratique. Ses faiblesses peuvent se manifester d'une manière qui porte préjudice au fonctionnement et à la consolidation de la démocratie et tandis que ses forces peuvent jouer dans le sens de les consolider.

Il est donc nécessaire de renforcer la capacité d'organisation et de fonctionnement de la société civile de manière que le pluralisme et la liberté inhérentes au système de démocratie viennent à se constituer en force de ce régime par le biais d'une participation efficace des citoyens dans le développement du pays, en permettant le dialogue libre et ouvert, le consensus et la concertation entre les différents acteurs intervenant dans la vie nationale.

Les faiblesses inhérentes au processus de démocratie, qui rendent difficile sa capacité de garantir l'ordre et la stabilité, doivent être corrigées en assurant une articulation entre l'éducation générale et l'éducation civique, l'information, la communication, le dialogue, la recherche du consensus, avec l'établissement de l'ordre démocratique, en amenant les citoyens à comprendre que la liberté n'est pas illimitée. C'est pourquoi, pour le bien de tous, les maux doivent être combattus, ce qui présuppose le besoin de maintenir l'ordre et l'autorité de l'Etat pour que tous puissent bénéficier de la liberté démocratique et comprendre qu'elle finit où commence la liberté des autres. La liberté et la démocratie ne peuvent être entendues comme du laxisme, de l'absence d'autorité pour punir les maux ou les crimes et délits les plus divers, tels que la destruction des biens publics ou leur mauvais usage.

Il faut souligner que l'implantation de la structure démocratique du pays, effectuée dans un contexte économique où on assiste à une forte dégradation du niveau de vie des populations en général, n'a pas encore montré les potentialités de ce régime comme étant le meilleur pour résoudre les problèmes de gestion et de développement du pays et donc il n'y a pas de raison pour que la population en général le considère comme étant meilleur que d'autres pour résoudre les problèmes présents et futurs du pays.

Comme système politique devant être implanté en pratique dans une société, la démocratie ne peut être prise pour un système donné spontanément à une société, à un certain moment historique, comme fruit d'un système politique éminemment supérieur à tous les autres.

En plus du développement économique comme support du système démocratique, il est nécessaire de développer une culture politique de manière à amener les citoyens à comprendre les critères nécessaires à l'existence et à la préservation de la démocratie car bien qu'elle soit un système de règlements, structures légales et institutions existantes bien définis, il faut toujours souligner qu'elle n'est jamais un processus achevé. Son succès réside moins dans ces structures que dans le consensus large avec lequel la société civile accepte sa légitimité et son efficacité.

Le fonctionnement effectif de la démocratie repose sur sa large acceptation consensuelle, sur la légitimation de la relation entre ceux qui représentent les citoyens dans les organes du pouvoir et la responsabilisation de ces représentants par les citoyens électeurs. Ainsi pour évaluer les performances des élus, un processus de responsabilisation politique est indispensable, qui consiste en un mécanisme par lequel les gouvernants rendent compte aux gouvernés de leurs actions politiques.

4. Garantir les mécanismes de claire séparation de pouvoirs et leur bon fonctionnement

Présentée par Montesquieu il y a environ 250 ans, la théorie de la séparation des pouvoirs influence sous sa forme moderne les constitutionnalistes et ceux qui s'intéressent à l'organisation du pouvoir, au point que pour beaucoup d'entre eux il n'existe pas de démocratie là où il n'y a pas de séparation effective des pouvoirs de l'Etat.

De forme schématique, la théorie de la séparation des pouvoirs de l'Etat présuppose l'existence au sein de celui-ci de trois pouvoirs autonomes et séparés – le législatif, l'exécutif

et le judiciaire – qui doivent concourir pour le fonctionnement et pour l'ordre démocratique d'un pays souverain.

A la lumière de cette théorie la constitution politique d'un régime de parti unique se démarque de la démocratie pluraliste et multipartidaire de 1990 non par le fait que les trois organes du pouvoir politique ci-dessus référés n'existent pas, car en cela il n'y a pas de différence, mais surtout du fait que les organes du pouvoir de l'Etat (organes de souveraineté comme ils sont appelés indifféremment dans la constitution) sont non seulement séparés mais aussi autonomes et indépendants les uns des autres.

Une telle position est consacrée par l'actuelle constitution de 1990 par les principes suivants :

- Interdiction de délégation de tous les pouvoirs ou fonctions d'un organe à un autre, ce qui pourrait se traduire par la perte de l'essence fonctionnelle de l'organe qui délègue ;
- Interdiction de cumul de fonctions dans plusieurs organes – président de la république, député, membre du gouvernement, juge. Il revient à la loi de fixer les incompatibilités.

Toutefois, des noyaux essentiels de pouvoirs et des fonctions attribuées à chacun des organes, il découle du processus exécutif de leurs respectives fonctions que la constitution de 1990 impose la coopération entre eux dans diverses étapes de formation de la volonté politique de l'Etat.

Une telle situation impose qu'il existe un mécanisme aussi approprié que possible pour l'obtention du consensus, de l'entente et de la concertation entre les organes de souveraineté – Assemblée nationale, Président de la république et gouvernement, qui constituent l'exécutif bicéphale, et les tribunaux – pour assurer un bon fonctionnement de l'Etat.

Sans cela, on assiste à des blocages et les actions de l'Etat se désarticulent.

Le modèle de base de la constitution de 1990 traduit de manière implicite la séparation et l'interdépendance des organes du pouvoir politique et judiciaire qui se situaient aux niveaux suivants :

- Sur le plan fonctionnel : l'existence de noyaux des organes du pouvoir de l'Etat avec des fonctions législatives, d'exécution/administration et de juridiction ;
- Sur le plan institutionnel, la séparation des pouvoirs de l'Assemblée nationale, de la présidence de la république, du gouvernement et des tribunaux ;
- Sur le plan de l'organisation administrative du territoire, l'existence de collectivités locales auxquelles sont attribués des pouvoirs strictement locaux par le biais de la déconcentration de pouvoirs exécutifs et législatifs.

Dans ce cadre, il est impératif de prévoir des mécanismes pour assurer une nette séparation des pouvoirs et leur bon fonctionnement, en procédant :

- A la réalisation de débats pour réviser la constitution afin qu'elle contienne une meilleure clarification des compétences de chaque organe de l'Etat et rendre plus précises les attributions de chacun d'entre eux.

La constitution révisée doit prévoir une saine séparation des pouvoirs, l'articulation et la solidarité entre leurs organes :

- Révision de la division administrative du pays en délimitant mieux les domaines et les compétences de chaque collectivité locale. Les doter de moyens, de responsables et de cadres formés pour assurer la gestion des mairies et de la région.
- Améliorer la formation des cadres relativement à la réforme de l'administration publique.
- Doter l'assemblée nationale de moyens matériels et assurer la formation de son personnel politico-administratif afin d'obtenir une plus grande capacité dans l'élaboration des lois et pour assurer une meilleure fiscalisation et contrôle de l'appareil de l'Etat.
- Institutionnaliser les échanges entre le gouvernement et la société civile.
- Créer un conseil de concertation social en vue de promouvoir le dialogue et amener les acteurs des divers organes de souveraineté et la société civile à une plus grande collaboration dans la résolution des problèmes du pays.
- Mettre en œuvre des forums périodiques pour obtenir le consensus dans le cadre du dialogue entre les principaux intervenants de la vie nationale : l'Etat, les collectivités locales, les partis politiques et les divers organes représentatifs de la société civile pour assurer un environnement propice au développement du pays.
- Créer un conseil d'Etat.

5. Créer les conditions pour une indépendance effective des tribunaux, de manière à leur permettre un exercice efficace de leurs compétences dans l'administration de la justice et le combat à la corruption.

De tendance démocratique, la constitution de 1990 actuellement en vigueur traduit l'existence de 4 organes de souveraineté, dont les tribunaux. Bien que ladite constitution, préoccupée par la préservation de l'unité des actions de l'Etat, préconise qu'il doit y avoir coordination et collaboration entre les 4 organes de souveraineté cela ne doit pas être entendu comme une nécessité de dépendance des tribunaux en relation à d'autres organes de souveraineté dans son importante mission d'administration de la justice. Les tribunaux sont souverains pour dire la justice et les juges agissent conformément à la loi et à sa conscience.

Bien qu'il n'y ait pas encore dans notre législation une définition claire des fonctions des tribunaux en tant qu'organe ayant pour vocation le contrôle du patrimoine de l'Etat et la présentation de comptes, dans un système démocratique sont généralement les organes liés aux tribunaux qui exercent en collaboration avec les autres cet important rôle de sauvegarde et

défense du patrimoine de l'Etat. Un tel rôle est un instrument important dans la prévention de la corruption et pour la combattre.

Le système démocratique ne peut être efficace que si les tribunaux bénéficient d'une autonomie qui leur donne la faculté d'exercer leurs fonctions sans la pression d'autres organes de l'Etat – Assemblée nationale, Présidence de la république, gouvernement.

La corruption qui se répand constitue une entrave au progrès du pays et doit être éliminée.

Pour cela des mesures de divers ordres sont nécessaires, incluant la préparation et l'attribution à l'Assemblée nationale de moyens matériels et humains pour fiscaliser et contrôler les actes de l'Etat et de l'administration publique et aussi l'adoption de mesures préventives en relation à tous les gestionnaires et exacteurs des biens publics et des comptes de l'Etat. La législation sur l'usage des biens publics a besoin d'être actualisée et appliqué de manière à ce qu'il y ait un inventaire de tous les biens de l'Etat ainsi que sur les exacteurs des mêmes et qu'ils seraient obligés de rendre compte périodiquement relativement aux biens sous leur responsabilité.

Le combat contre le laxisme est également nécessaire, tous les organes de l'Etat devant agir dans le sens d'améliorer leur capacité d'intervention en assurant la fiscalisation et le contrôle du patrimoine de l'Etat. Dans ce cadre il est impératif de prendre des dispositions de caractère préventif qui rationalise l'administration publique ; procéder à la divulgation des procédures et des coûts des actes administratifs et à la responsabilisation disciplinaire effective des fonctionnaires et responsables qui commettent des irrégularités. Il faut promouvoir un système d'information, éducation et communication au public de façon que tous les citoyens comprennent que les actes de corruption sont susceptibles de créer un climat d'instabilité, de discrédit de la fonction publique et du pays, qui porte préjudice à son progrès et à la coopération avec les partenaires internationaux.

Il est nécessaire de créer une haute autorité contre la corruption qui en tant qu'institution de caractère préventif procède, dans les cas suspects, à une investigation pour déterminer leur véracité et prendre des mesures conformément à la loi.

Doter les organes de souveraineté de structures d'audit et de fiscalisation capable d'appuyer l'inspection, l'audit et la fiscalisation.

Pour assurer l'autonomie des tribunaux de façon à garantir l'indépendance nécessaire à la poursuite efficace de la mission prévue dans la constitution politique et les lois, il doit être fait ce qui suit :

- Créer un organe juridique de fiscalisation des comptes de l'Etat, qui pourra avoir une totale autonomie physique et institutionnelle, une cour des comptes ; ou une simple autonomie fonctionnelle en tant que section spécialisée du Tribunal suprême, avec un personnel spécialement qualifié et formé à cet effet.
- Promouvoir des mesures de caractère normatif consistant notamment en :
- Révision/actualisation de la loi de base du système judiciaire ;

- Composition du Conseil supérieur judiciaire, en tant qu'organe d'auto gouvernement de la magistrature et dans le sens d'un éventuel renforcement du pourcentage de magistrats ;
- Renforcement de l'inspection judiciaire.
- Création de conditions légales qui permettent que les juridictions du travail, de la famille, de mineurs soient plus opérationnels, par le biais, si nécessaires, de la création de sections spécifiques.

Promouvoir aussi des mesures de caractère fonctionnel, notamment :

- Amélioration de l'assistance judiciaire aux citoyens les défavorisés économiquement.
- Outillage des tribunaux avec les moyens matériels indispensables à la création d'un climat de travail accueillant.

6. Elaborer une stratégie qui définit les priorités consensuelles de développement de moyen et long termes de manière à permettre une meilleure définition et articulation des grandes options des politiques sectorielles.

S. Tomé et principe fait face depuis de nombreuses années à une grande crise politico-institutionnel, économique et sociale qui a des répercussions négatives sur le bien-être général de la population. Il s'impose donc qu'au niveau de toute la nation de véritables défis soient mis en œuvre pour vaincre cette crise, par des stratégies et politiques appropriées.

Dans ce contexte, l'Etude Nationale de Prospectives à Long Terme (NLTPS) s'avère importante par le fait que sa mise en œuvre peut créer une situation dans laquelle le processus de développement prendra un autre caractère, où on passera d'une gestion au jour le jour et d'horizon limité au court terme à une gestion basée sur une vision de long terme et sur l'identification des stratégies de moyen terme pour atteindre les objectifs inhérents à la vision et aux aspirations du peuple de STP.

En conclusion, après la réflexion stratégique que le NLTPS nous fournira, ses enseignements seront traduits en stratégies globales, plans et programmes sectoriels comprenant des actions prioritaires à moyen et court termes.

Une Ve phase de l'étude s'impose en raison du besoin de se procéder à l'articulation et la cohérence entre cette réflexion prospective des quatre premières phases du NLTPS et les plans stratégiques et opérationnels. Toutefois, il est nécessaire de prendre en compte que le plan stratégique à élaborer doit s'adapter aux nouvelles caractéristiques de l'environnement et à l'évolution de la société. Il doit être en condition d'intégrer les réalités actuelles et de pouvoir répondre efficacement aux évolutions en cours et à venir. Ledit plan doit reposer sur trois principes fondamentaux : un abordage holistique, une démarche participative, un processus permanent.

Un abordage holistique signifie que le processus de développement sera pris en compte dans son aspect multisectoriel où tous les aspects du développement seront considérés et incluant les aspects globaux, multisectoriels et pluridisciplinaires.

Dans un abordage participatif l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique concernent tous les acteurs de la vie nationale et doivent être un instrument de dialogue, de concertation entre les différents acteurs de la société car la préparation du plan doit impliquer tous ceux qui sont concernés par la stratégie.

Dans une démarche en tant que processus permanent, l'élaboration du plan est basée sur la prospective, méthode par laquelle le futur incertain et complexe est scruté en permanence et les stratégies sont adaptées aux changements.

De telles conditions sont nécessaires pour l'appropriation et l'intégration des politiques dans les différentes phases de développement de court, moyen et long termes. En effet, elles facilitent une bonne compréhension et contribuent au processus d'apprentissage national sur les questions inhérentes aux défis pour le développement, ce qui constitue un des fondements du NLTPS. En résumé, le plan stratégique améliore le dialogue sur les politiques entre l'administration et le secteur privé, les écoles et la société civile et permet à l'ensemble de ces acteurs nationaux de donner leur contribution à la stratégie de développement.

Le long terme est intégré par le biais de plans stratégiques à moyen terme qui visent à définir la voie à suivre pour passer de la situation où le pays se trouve actuellement au futur désiré. Leur élaboration se fait en trois étapes principales :

- L'analyse de la situation : évaluation des politiques du passé et actuelles et leurs résultats, les forces et les faiblesses, les tendances, les germes de changement, les opportunités et les menaces ;
- La formulation des options stratégiques et des programmes prioritaires associés ;
- L'établissement de la cohérence des options stratégiques et la synthèse globale.

Lors d'une étape ultérieure et au niveau d'une planification opérationnelle, les programmes prioritaires sont décomposés en projets, en un programme pluriel d'investissements. Celui-ci constitue l'instrument de réalisation du plan stratégique et chaque année fera l'objet d'une programmation budgétaire.

La programmation des investissements repose sur un processus continue d'identification, de formulation, d'analyse et d'évaluation de projets.

7. Assurer des mécanismes adéquats de distribution équitable de richesse et de solidarité sociale

La baisse constante du niveau de vie et l'augmentation de la pauvreté constituent des tendances néfastes qu'il n'est possible de stopper qu'avec un processus de stabilisation macroéconomique, le développement du milieu rural et la répartition équitable des activités économiques dans les divers pôles de développement et une croissance économique durable.

C'est uniquement avec la création de plus d'activités économiques qu'il est possible de générer des richesses susceptibles de garantir de meilleurs salaires et revenus, plus d'emplois

et une distribution équitable des ressources nationales par le biais de mécanismes fiscaux et de solidarité.

Si on tient l'individu comme acteur du processus de développement et de la destination des résultats de ce processus, il est nécessaire que le gouvernement appuie, par le biais de la formation, de la concession de crédits et de la création d'infrastructures, les activités génératrices d'emplois et de plus grande richesse pour le pays, en procédant à la diversification économique et à une plus grande articulation et échange entre les secteurs économiques : agriculture, industrie et services.

Les organisations de la société civile et de l'Etat qui travaillent dans le sens de l'appui aux plus nécessiteux par le biais d'organismes sociaux de solidarité avec ceux qui ne sont pas en état de travailler doivent être encouragées.

L'accès à l'éducation générale pour tous doit être également garanti et il faut amener les écoles à accomplir les tâches qui consistent à former, instruire et éduquer afin de donner aux individus les connaissances qui leur permettent d'obtenir un emploi et de développer des aptitudes à l'auto emploi.

La politique sociale, spécialement en ce qui concerne la santé, le logement et le transport doit prendre en compte les disparités de revenus des individus et élaborer des stratégies qui permettent l'accès des plus démunis. Dans ce cadre, en vue de permettre une division équitable de la richesse nationale et une plus grande solidarité, les politiques suivantes doivent être mis en œuvre :

- Une politique globale d'emploi
- Une politique de salaires et de revenus
- Une politique sanitaire, centrée sur la prévision, prévention, éducation et sensibilisation
- Une politique de planification familiale
- Une politique d'assainissement du milieu, du cadre de vie et de loisir
- Une politique d'éducation
- Une politique de sécurité de la vie et des biens
- Une politique de sécurité alimentaire et d'accès aux aliments sur tout le territoire national
- Une politique de sécurité sociale.

8. Introduire la question du genre dans le processus de développement

La problématique de l'intégration de la femme dans le développement est à l'ordre du jour comme une des voies pour accélérer le développement. En vérité il n'est pas possible de planifier le développement sans prendre en compte la participation de la moitié de la population et sans que celle-ci soit impliquée dans la prise des décisions, surtout de celles qui les concernent directement.

Compte tenu de la situation générale des femmes de S. Tomé et Príncipe, il faut admettre qu'elle est encore loin de permettre qu'elles jouent le rôle que l'on attend d'elles.

Le manque de données sur le secteur informel ne permet pas d'évaluer la participation économique et financière effective de la femme au développement, bien que l'on sache qu'elle est significative.

Dans la situation où elles se trouvent les femmes saotoméennes seront difficilement en condition de participer au développement du pays. Prenant en compte les questions relatives à la problématique de la femme, surtout dans un contexte où la majorité d'entre elles sont chefs de famille, qui assument le poids et la responsabilité de la subsistance et de l'éducation des enfants et des personnes âgées qui sont à leur charge, l'introduction de la question du genre comme une des options stratégique du système politico-institutionnel est impérative.

Malgré les engagements pris lors du Forum de la femme saotoméenne réalisé en 1996 à la suite de la Conférence mondiale de Pékin sur la femme, la situation se maintient. Dans ce contexte, il faut procéder comme suit :

- Ample mobilisation de tous les secteurs de la société sur la réflexion que les problèmes relatifs à la promotion et protection de la femme, de l'enfant et de la famille exigent;
- Commencer le plus rapidement possible la mise en œuvre de la Plate-forme d'action du Forum de la femme saotoméenne, document national qui résulte du Plan d'action de Pékin, que les gouvernants, hommes et femmes saotoméens ont adopté et se sont engagés à appliquer immédiatement (depuis février 1996), et où figurent les objectifs stratégiques ainsi que les actions devant être mis en œuvre pour le progrès et le développement de la femme saotoméenne.

Toutefois, une attention particulière devra être donnée aux aspects suivants :

- Education et formation ;
- Santé et services associés ;
- Inégalités dans les structures économiques et politiques ;
- Inégalité entre la femme et l'homme dans les centres de pouvoir et de prise de décision ;
- La femme et les médias ;
- Ratification de toutes les conventions relatives à la femme, à l'enfant et à la famille, notamment la convention relative à toutes les formes de violence contre la femme ;
- Création d'une direction générale de la promotion de la femme, de la jeunesse et de la famille sous la tutelle du Cabinet du Premier Ministre. Que celle-ci soit dotée des ressources humaines, matérielles et financières, nécessaires à son fonctionnement effectif ;
- Création d'un organe de fiscalisation des politiques relatives à la femme et à la famille ;
- Création d'une ligne de petits crédits pour les femmes.

4.4.2. Stratégie n° 2 : promouvoir le secteur privé, assurer la mobilisation et l'utilisation rationnelle des ressources pour l'investissement de manière à garantir une croissance économique durable.

Depuis l'indépendance jusqu'à la présente date, l'Etat saotoméen connaît d'immenses difficultés pour atteindre une bonne performance économique, malgré les réformes introduites dans le pays.

Par la libéralisation économique on prétendait obtenir un environnement propice à la croissance de l'économie, notamment du PIB, une croissance per capita et le développement économique durable, basé sur une politique de :

- Utilisation efficace des ressources internes ;
- Mise en œuvre d'un cadre institutionnel stable et prévisible ;
- Amélioration de la gestion du développement à long terme ;
- Adoption d'une politique de crédits d'appui à la production et à l'exportation ;
- Intégration dans le marché régional pour garantir l'écoulement des produits nationaux et autres.

Les réformes économiques introduites avec la mise en œuvre du Programme d'ajustement structurel ont été rendues difficiles par des contraintes diverses, certaines de nature objective, d'autres de caractère subjectif, qui ont rendu impossible de stimuler significativement la croissance, d'affermir le cadre politico-institutionnel, d'atténuer l'exode rural et la pauvreté. Bien qu'il soit enregistré une croissance moyenne annuelle du PIB d'environ 1,5%, elle s'avère insuffisante pour une économie où la population croît à un rythme de 2,5% par an.

À cause d'une application incorrecte de mesures concernant les politiques fiscale, de change et monétaire, il a été enregistré une réduction brusque du pouvoir d'achat de la population.

Dans l'incapacité de diversifier la structure productive qui résulte de la chute de la production du cacao, l'Etat dispose de toujours moins de ressources, perd peu à peu son indépendance financière et dépend de plus en plus de dons pour acquérir tant les biens d'équipement que les biens de consommation pour alimenter sa population.

Il est nécessaire de réorganiser et réactiver le secteur productif en prenant des mesures pour restaurer la confiance des saotoméens en eux-mêmes et pour créer l'espérance dans le futur, par la définition d'objectifs prioritaires de développement stratégique à moyen et à long termes, centrés sur la valorisation des ressources humaines et naturelles du pays.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de parier dans le cadre du Programme national de perspectives à long terme sur le développement d'un secteur privé dynamique, générateur de richesses, avec l'application d'un système exceptionnel d'incitations où seront privilégiées

les activités qui promeuvent l'emploi, l'autosuffisance alimentaire, l'obtention de devises, le développement équilibré des régions du pays et la lutte contre l'exode rurale.

Il est nécessaire que ces objectifs viennent à être inclus dans l'éventail de nouveaux programmes qui devront, de forme réaliste et objective, établir les buts à atteindre dans le cadre de la mobilisation et de l'utilisation des ressources humaines et financières sur la base de nouvelles pratiques, visant la valorisation des ressources naturelles, agricoles, halieutiques touristiques et autres.

Dans les prochaines années, une forte croissance de l'économie doit être promue, en tablant sur un ralentissement de l'inflation, sur la réduction du déficit fiscal et l'obtention d'une taxe de croissance réelle de l'économie supérieure à 4%.

Dans ce contexte, les acteurs du processus de développement du pays doivent collaborer avec l'Etat dans la recherche de la stabilité politique, économique et financière nécessaire, au bénéfice de cette croissance.

4.4.2.1. Les options

1. Adopter une politique économique qui assure la confiance et la stabilité macroéconomique et promeuve le développement du secteur privé.

Pour la formulation d'une politique économique qui assure la confiance, la stabilité macroéconomique et promeuve le développement du secteur privé, il est nécessaire que l'Etat crée un cadre institutionnel stable et prévisible, avec des règles du jeu social et économique transparentes et avec une égalité d'opportunités.

L'évolution du secteur privé dépend d'une part de sa capacité d'auto organisation, de la clarté et de l'efficacité avec laquelle il sera capable de définir et de matérialiser ses objectifs et priorités dans chaque phase d'évolution et finalement de son habileté à s'imposer comme partenaire privilégié de l'Etat dans la croisade contre le sous-développement et la stagnation économique, et d'autre part de l'appui de l'Etat pour créer un environnement favorable aux activités économiques.

L'Etat devra promouvoir l'existence d'une classe d'entrepreneurs dynamique, imaginative, efficace et solide en créant un environnement favorable à sa croissance. Il doit mettre à la disposition des agents économiques des lignes de crédits, adopter un code d'investissements qui définisse des incitations qui attirent les investisseurs nationaux et étrangers pour qu'ils investissent dans le pays, réformer le système financier national pour le rendre capable de mobiliser l'épargne interne et l'appliquer en projets et investissements solides et dans l'activité économique en général.

L'Etat doit s'efforcer d'être efficace, fonctionnel en se dotant d'autorité et de moyens pour exécuter sa politique et assurer un environnement macroéconomique stable, de manière à ce que l'offre et la demande de biens et services se réalisent dans la normalité. En parallèle, il faut créer les conditions pour garantir une stabilité économique et financière durable par la formulation d'une politique monétaire, fiscale et de change prudent et dans un contexte où on fait face à une crise accentuée des valeurs socioculturelles, morales et civiques.

Ce n'est qu'ainsi que pourront être garantis et rendus au peuple saotoméen l'initiative, la créativité, l'espérance et le bien-être aux populations appauvries.

Compte tenu de sa petitesse et d'un marché interne limité, Sao Tomé et Príncipe devra :

- Négocier avec les pays développés l'accès aux marchés respectifs pour le placement de produits d'origine saotoméenne ;
- Etudier des facilités pour l'intégration du pays dans le marché sous-régional de coopération économique et financière ;
- Améliorer les infrastructures et les transports de manière à réduire le coût de certains facteurs de production, les rendant ainsi plus compétitifs et en accorder une attention spéciale à la formation de la main-d'œuvre, de façon à la rendre de plus en plus qualifiée et productive.

2. Promouvoir la création d'un système d'information statistique et stimuler la recherche dans le domaine de la production.

Pour arriver à une bonne gestion macroéconomique, le gouvernement doit améliorer progressivement la qualité des statistiques nationales, en particuliers les comptes nationaux, et les statistiques monétaires de prix, entre autres.

Dans le domaine de la recherche appliquée, des actions devront être entreprises afin de parvenir à augmenter la production et la productivité et à diversifier les cultures et divulguer le matériel végétal, notamment le cacao, le café, le poivre et les cultures alimentaires sous la responsabilité de la Station expérimentale de Potó.

Le gouvernement poursuivra la mise en œuvre du programme d'amélioration génétique, agronomique et technologique, de même que le programme de protection phytosanitaire.

Dans le cadre de sa politique de développement, le secteur des pêches doit continuer à développer des activités de recherche en vue de posséder des éléments concrets sur les potentialités des ressources existant dans nos eaux, ainsi que sur les techniques de capture et les possibilités d'exploitation rationnelle des espèces qui existent dans notre zone économique exclusive.

3. Promouvoir la formation professionnelle et stimuler le développement de l'esprit d'entreprise.

L'éducation et la formation contribuent de manière fondamentale à la promotion de la justice sociale, par l'augmentation de la capacité d'intervention du citoyen, d'où il résulte que la garantie d'un bon niveau d'éducation et de formation de ressources humaines compétentes et motivées est nécessaire pour garantir une croissance économique durable.

Le gouvernement doit définir et mettre en œuvre une politique de formation et spécialisation des cadres nationaux conforme aux stratégies de développement, par le biais de

la promotion des écoles techniques professionnelles, de la dynamisation de l'enseignement de niveau moyen et supérieur. Il doit promouvoir la formation dans le domaine de la gestion, de l'économie, de la comptabilité et autre matière qui permettent l'assimilation des critères d'une bonne gestion et de la transparence dans la gestion de la chose publique.

Actuellement, les actions de formation professionnelle dépendent exclusivement des partenaires de développement, plutôt que d'un programme interne de formation qui ait en compte les priorités de développement du pays.

Compte tenu de la stratégie de développement du pays, où la formation professionnelle est un des aspects fondamentaux, l'Etat doit élaborer un programme de formation professionnelle afin de former les cadres nécessaires au développement.

Il semble opportun de signaler que le plus grand pourcentage de demandes d'emplois, c'est-à-dire la recherche du premier emploi se concentre dans la population des jeunes.

En conséquence, le gouvernement doit développer un programme de formation professionnelle lié à l'emploi et aux besoins en main-d'œuvre, en vue d'encourager les initiatives de base, la création de micro et petites entreprises génératrices d'emplois et autres, permettant ainsi le développement de l'auto emploi et facilitant l'insertion des jeunes dans le marché du travail.

L'Etat doit s'efforcer pour que les projets de développement prévoient une composante de formation professionnelle qui rende possible dans ce domaine le transfert de connaissances et de savoir-faire, pour éviter que le pays continue de dépendre de l'extérieur.

4. Renforcer l'efficacité du système financier et encourager l'épargne interne.

Pour l'affermissement du système financier, il est nécessaire que les autorités monétaires du pays jouent un rôle plus dynamique à travers de la politique monétaire, financière et de change, par la réglementation des marchés et des opérations, en orientant l'activité financière conformément à la politique économique globale tracée et qu'elles poursuivent les réformes structurelles déjà commencées.

A moyen et long termes, le gouvernement doit assurer la stabilité macroéconomique, par l'institution de meilleurs systèmes légaux de supervision et comptables et promouvoir l'utilisation efficace des ressources, de l'épargne, la stabilisation de la monnaie, combattre les crédits impayés, la dollarisation du marché financier et faire en sorte que la politique de taux de change et de taux d'intérêts attire les investissements privés, aussi bien nationaux qu'étrangers, de façon à mobiliser l'épargne et à la canaliser vers le secteur productif.

Pour le développement du secteur productif, l'Etat doit promouvoir l'investissement privé et étranger, en modernisant la législation en vigueur dans le domaine monétaire, fiscal, des changes, financier et des investissements, de manière à créer un environnement favorable qui stimule la mentalité d'épargne interne et externe par le biais d'investissements directs.

L'Etat doit augmenter l'épargne interne du pays, en accroissant l'épargne publique par le biais de la réduction du déficit public, notamment par la renégociation de la dette. Il doit rationaliser l'appareil de l'Etat, en mettant en œuvre un plan pour la diminution de fonctions,

de ministères et d'autres organismes, par la réduction des dépenses relatives aux voyages et aux coûts de représentation à l'extérieur du pays, aux biens de luxe et autres. Par ailleurs, l'Etat doit élargir son assiette fiscale et revoir les accords d'exemption d'impôt, en les rendant plus justes et équitables. Il doit également créer les conditions internes qui facilitent la renégociation de la dette.

Les efforts à réaliser pour augmenter l'épargne publique doivent être complétés par des incitations à l'épargne privée. Il faut également permettre la concession de crédits pour le développement des bases productives, par exemple dans l'agriculture d'exportation et pour la consommation locale, dans les activités piscicoles, dans les petites initiatives de base comme les ateliers de mécanique, les cordonneries, les ateliers de tailleur et autres activités de réparation qui pourront certainement représenter une source supplémentaire de revenus et contribuer pour la réduction de l'inflation à un niveau supportable.

Le gouvernement doit promouvoir et encourager toutes les initiatives d'investissement qui pourront concourir à la diversification de l'économie nationale, à la création et à la promotion de l'emploi (pétrole, zones franches, tourisme et autres) et à la manutention de taux d'intérêts attractifs.

5. Rentabiliser la production des secteurs de l'agro-élevage, de la pêche, du tourisme et autres ressources naturelles.

L'excellente fertilité qui caractérise le sol saotoméen fait en sorte que l'économie du pays soit très dépendante du secteur primaire, notamment de l'agriculture, malgré qu'elle compte sur de grandes potentialités dans les domaines de la pêche, du tourisme et des hydrocarbures.

Dans les prochaines décades, le gouvernement doit rentabiliser les secteurs productifs en promouvant la diversification de la production par le biais des produits agricoles et des produits non traditionnels, notamment la pêche, l'exploitation forestière, le tourisme et les autres ressources naturelles.

Pour générer des ressources financières pour les investissements, l'agriculture devra porter principalement sur la diversification des cultures exportables et sur l'augmentation des cultures alimentaires pour satisfaire les besoins de la population en croissance. Par le biais des potentialités du secteur la diversification agricole devra prendre en compte la conjoncture du marché international (production tournée vers l'exportation), la satisfaction des besoins internes et la protection de l'environnement, c'est-à-dire que le développement du secteur ait un caractère durable.

La production en matière d'élevage devra améliorer la sécurité alimentaire, à travers l'amélioration de l'élevage de petits ruminants dans le secteur familial et de l'entreprise et de la dynamisation de l'élevage bovin avec une prédominance pour la production de viande.

La stratégie de développement du secteur forestier doit se centrer sur la rentabilisation de la production de bois pour la construction et comme combustible, sur la définition d'une organisation de la forêt qui permette de rationaliser l'utilisation des ressources disponibles et sur la réalisation d'études sur la dynamique de l'écosystème forestier et de travaux de recherche sur la faune et la flore sylvestres.

Dans le domaine de la pêche, on donne la priorité à une gestion durable des ressources halieutiques, à un équilibre dynamique de la capture de poissons en fonction des besoins réels de consommation des populations et de l'existence d'une législation en matière de pêche actualisée et en fonctionnement.

En relation au tourisme, il faut dépasser les problèmes d'assainissement de base, du paludisme, de sécurité, d'ordre interne et autres, de façon à inciter la venue des touristes dans le pays, en cherchant à maximiser la valeur ajoutée de nos produits nationaux, en garantissant leur qualité de manière qu'ils puissent être consommés.

Par ailleurs, le gouvernement doit définir une politique pour le développement du tourisme, conforme aux objectifs de développement global socioéconomique du pays, créer des infrastructures susceptibles d'attirer de nouveaux investisseurs, des infrastructures d'appui aux activités touristiques, des installations et des équipements hôteliers, entre autres.

Quant à la création de zones franches et au développement d'activités off-shore tournées vers l'extérieur, il est nécessaire d'adopter quelques mesures (politique de ressources humaines, appui aux régions les plus défavorisées, entre autres) et de réaliser des actions qui permettent que leurs effets se fassent sentir dans les secteurs économiques nationaux. Pour cela, il devra y avoir des points de contact entre les zones franches et l'économie, du point de vue de l'offre et de la demande. La réalisation d'investissements qui puissent être nécessaires pour éviter d'éventuels déséquilibres occasionnés par la compétition doit être considérée.

En relation au pétrole, dont les potentialités d'existence dans nos eaux territoriales sont de plus en plus évidentes, le gouvernement doit élaborer une loi de base sur son exploitation et négocier avec les pays voisins la délimitation définitive des frontières. Cette activité devra concourir à la diversification économique du pays en permettant entre-temps la capacitation financière d'autres secteurs stratégiques.

6. Diversifier l'économie et promouvoir des pôles de développement en fonction des potentialités de chaque zone.

Durant les prochaines années, bien que la stabilité macroéconomique continue à être l'objectif primordial de la politique économique, les objectifs de moyen et long termes sont d'éliminer progressivement les déséquilibres financiers internes et externes dans un contexte de croissance économique, d'amélioration du niveau de vie de la population saotoméenne et de gestion rationnelle de l'environnement. La politique de croissance de l'investissement et de sa diversification sur la base de ressources internes et externes doit être le principal instrument de politique macroéconomique.

L'Etat saotoméen a réalisé de nombreux efforts pour inverser la situation de dépendance en relation à la monoculture du cacao et a parié sur une politique de diversification de l'économie qui s'appuie sur le développement de l'agriculture. Cela, en vue d'augmenter et de diversifier la production agricole, d'atténuer la pauvresse rurale et de faire croître, de forme diversifiée et durable, l'agriculture.

De même, il a parié sur le développement du tourisme, sur la prestation de service dans le cadre des zones franches et des activités off-shores, sur la pêche, l'exploitation des ressources naturelles et autres.

Pour garantir un développement équilibré de toutes les régions du pays, par le biais de la diversification de l'économie, le gouvernement doit assurer la création de pôles de développement dans tous les districts du pays, en fonction de leurs potentialités, et en ayant en compte les asymétries régionales. Il doit également promouvoir un développement équilibré dans le milieu rural en stimulant la production interne et externe.

Le pays dispose d'une zone économique exclusive de taille appréciable qui abrite des richesses marines très variées et des produits minéraux susceptibles d'être exploités un jour et de représenter une contribution appréciable à la diversification de l'économie nationale et cela doit donc être exploité.

7. Garantir la satisfaction des besoins alimentaires de base.

Avec une population d'environ 130 mille habitants et 240 mille en 2025, Sao Tomé et Principe dispose d'une variété de microclimats qui favorisent l'épanouissement d'une diversité de plantes utiles à l'agriculture alimentaire, d'exportation et médicinales, c'est-à-dire de conditions naturelles pour assurer la satisfaction des besoins alimentaires de base de sa population.

Le pays devra restructurer et diversifier la production dans la plupart des secteurs économiques. Les cultures alimentaires se répartissent de manière plus ou moins ordonnée dans tout le pays, ayant été incité dans le cadre du processus de distribution de terres de la politique de privatisation de la production agricole.

Dans ce contexte, le gouvernement doit chercher à améliorer les mécanismes de distribution et de privatisation de terres avec des mesures d'accompagnement, telles que la concession de crédits agricoles, la formation et l'appui technique, la vulgarisation et la définition de règles pour la fixation des prix aux producteurs, afin de révolutionner les zones rurales du point de vue économique et sociale.

Des postes de vente de vivres, intrants, carburants et autres devront être créés par les diverses associations et coopératives. Certaines activités économiques, telles que la transformation de fruits, l'exploitation d'équipements agricoles, les crédits de campagne, l'élevage collectif d'animaux, la plantation collective de produits alimentaires et autres, seront aussi gérées par les associations.

Il faut développer des actions liées à la commercialisation de produits locaux, notamment des appuis et incitations à la création de postes de vente d'intrants, à la fourniture de moyens de conservation, à la construction de pistes rurales, à la création de mécanismes d'écoulement, de transport, à la mise à disposition d'information sur la divulgation des prix des produits et autres.

En général, pour la promotion et le rendement continu des produits alimentaires et leur diversification, l'Etat, dans la perspective d'amener les saotoméens à atteindre l'autosuffisance alimentaire, doit concentrer ses efforts sur :

- Augmenter la production et la productivité des cultures existantes et accroître les autres, avec de plus grands avantages comparatifs, en incitant le secteur privé ;

- Procéder à l'expérimentation avec la mise en œuvre de techniques de culture et la sélection de variétés plus adaptées aux conditions locales et qui permettent des rendements satisfaisants ;
- Promouvoir l'agriculture intensive pour l'augmentation de la production alimentaire ;
- Préserver l'environnement.

8. Encourager la transformation de produits locaux et promouvoir l'industrialisation du pays, en tenant compte des avantages des nouvelles technologies.

Dans le processus de développement du pays, l'industrialisation joue un rôle important dans l'augmentation de la valeur ajoutée dans l'économie et dans la création de postes de travail.

Sao Tomé et Principe dispose de peu de matières pour l'industrie. Toutefois, dans le domaine de l'agriculture il faut profiter des matières premières locales pour créer des agro-industries en vue de l'approvisionnement du marché local et de l'exportation.

L'Etat doit créer les bases nécessaires pour encourager et appuyer le développement des industries qui existent déjà et en créer d'autres, telles que des unités de transformation et de montage.

La création de zones franches dans le pays est une très bonne perspective, en tant que contribution au développement, qui fournira un instrument plus rapide et plus efficace de transfert de technologie et de savoir-faire d'entreprise entre notre pays et les pays développés.

Etant donné le faible pouvoir d'achat de la population saotoméenne le nombre d'habitants en relation au marché interne est très réduit. Ainsi, les investissements à réaliser dans l'industrie de transformation, tant nationaux qu'étrangers, doivent être faits en comptant largement sur le marché externe.

Le gouvernement, en collaboration avec les investisseurs des zones franches, doit garantir aux nationaux la formation et les informations nécessaires, afin de profiter des avantages en termes d'emploi et d'activités dans le cadre de ce projet.

Pour assurer la création de nouvelles unités industrielles, l'Etat doit adopter un code d'investissement qui soit attractif pour les investisseurs nationaux et étrangers en termes de charges fiscales, de crédits aux entreprises et autres facilités, ainsi que les infrastructures qui permettent l'apparition et le fonctionnement des entreprises industrielles stratégiques pour l'économie nationale.

4.4.3. Stratégie n.º 3 : Garantir une éducation de qualité et santé digne. Promouvoir les autres axes de dimension sociale du développement en vue d'élever le niveau et la qualité de la vie

Si bien que l'éducation tout seule n'est pas en mesure de résoudre les problèmes soulevés par l'intégration des différentes politiques économiques, cependant elle fut toujours considérée comme un des plus grands facteurs du développement.

À Sao Tomé et Principe, aussitôt après l'indépendance, les gouvernements qui se sont succédés aient élu l'éducation comme une des priorités du processus du développement. Cette préoccupation fut confirmée au cours des différentes phases de l'étude NLTPS, en particulier, celle concernant l'identification des aspirations nationales.

Etant donnée l'inefficacité du système et les implications de cette expectative à l'égard des familles et de la société, l'éducation n'a pas cessé d'être, au cours de ces dernières années, un des secteurs-cible de la vie nationale. La société prend de plus en plus conscience que un de ses piliers souffre de grave maladie et risque de craquer. Ici et là, les Saotoméens, chacun à sa façon, réagissent contre la dégradante qualité de l'enseignement. Ils considèrent que l'inadéquation du système de l'éducation est le point névralgique et l'entrave majeure au développement. Son amélioration se présente comme une des plus grandes aspirations.

À l'aube du XXI^e siècle, les défis qui s'approchent exigent : que les saotoméens soient, d'une part, en mesure, de leurs faire face avec du savoir, du savoir-faire et du savoir être – ce que l'on n'obtient pas sans un enseignement de qualité et compétitif ; et, d'autre part, qu'ils soient en condition de se positionner en vue de bénéficier de ces nouvelles opportunités.

À cet égard, pour le bien-être de la population, le Pays doit être capable d'inverser quelques tendances et contraintes qui entravent le développement du système de l'éducation

Parmi elles, on peut mettre en exergue :

- L'inadaptation de l'école à son milieu social : la révision des curriculum prenant en considération la réalité et les nécessités réelles du pays ; l'incorporation des parents dans la gestion écolière ; l'adéquation du réseau écolier, la garantie de l'éducation à la première enfance ;
- Le déséquilibre entre la capacité de l'offre et de la demande des espaces des enseignements – le facteur démographique, traduit dans un taux de croissance de la population, propice à l'existence des effectifs écoliers pléthoriques, ce qui entraîne Sao Tomé et Principe dans un important défi de mobilisation des ressources, susceptibles de faire face à ce phénomène, à un moment où ces capacités financières ne leur permettent pas.

Cependant, étant donné que la nouvelle vision du développement est centrée sur l'Homme, l'éducation obtient le support nécessaire pour poursuivre sa difficile mission, malgré un contexte de l'aide qui devient en terme global plus restrictif. Parallèlement à la crise profonde de confiance traversée par l'éducation, elle continue à être l'espoir pour le développement économique soutenu de Sao Tomé et Principe. Assumée, en tant qu'une des priorités, elle est appelée à remplir un rôle de premier plan dans l'édification d'un meilleur devenir.

À la base des tendances, des forces, des faiblesses et des opportunités qui caractérisent le système éducatif saotoméen, onze options stratégiques furent sélectionnées.

4.4.3.1. Les options

1. Assumer l'éducation comme priorité nationale

L'Assomption de l'éducation comme une priorité nationale c'est la condition pour éviter la tentation de concentrer les attentions sur certaines parties, en négligeant totalement les autres qui s'avéraient de la moindre importance, sous peine d'ouvrir de nouvelles brèches, tandis que l'on arrange les existants. Ainsi, dans les actions à entreprendre, on doit maintenir toujours présent que l'éducation est un système, donc, on doit se fonder sur le préalable selon lequel l'altération de quelqu'un de ses éléments entraîne celle des autres.

Donc, selon notre avis, il est urgent de repenser l'éducation de façon à saisir les solutions qui nous permettent de corriger profondément le système et les stratégies adoptées jusqu'à lors. Cet effort de réajustement doit se cristalliser autour des vecteurs suivants :

- élargir le réseau écolier au niveau de l'enseignement obligatoire à tout le pays ;
- Assurer le fonctionnement normal de l'enseignement pour les adultes et accroître la pratique de l'alphabétisation fonctionnelle ;
- Définir clairement la politique nationale de l'éducation : une vaste consultation nationale permettra d'atteindre un consensus ouvrant la voie à l'adoption d'un système de l'enseignement tourné vers l'acheminement professionnel, par le renforcement de l'enseignement technique- professionnel et l'articulation du même avec le marché de l'emploi.
- améliorer la qualité et l'efficacité des services éducatifs, par la formation et la qualification du corps enseignant, du personnel technique-administratif et de la spécialisation des cadres de conception dans divers domaines.
- Promouvoir l'éclaircissement et le respect pour les priorités établies dans un cadre cohérent des objectifs à moyen et long termes ;
- Définir les critères plus objectifs, justes et transparents pour la concession des bourses d'étude ;
- développer les partenariats avec les autres acteurs sociaux pour la promotion de l'enseignement particulier et privé ;
- Accroître le rôle de chacun des secteurs (État, Secteur Privé, Institutions religieuses, ONG, s) dans l'instruction et dans l'éducation de personne elle-même

en prenant comme base une large consultation nationale, ainsi que la coordination qui doit exister entre l'enseignement public et enseignement privé.

2. Procéder à la réforme globale du système éducatif

En général, les systèmes éducatifs africains tels qu'ils sont conçus et plus particulièrement celui de Sao Tomé et Príncipe, n'ont pas atteint leurs attentes. Ces systèmes, trop centralisés, dysfonctionnels et non participatifs, ce sont avérés incapables de répondre avec efficacité et qualité ce que la société espère d'elle.

Innombrables études réalisées sur les systèmes éducatifs des pays en développement et sur les tendances plus récentes de leurs organisations respectives plaident dans le sens de la décentralisation comme moyen d'insuffler une nouvelle dynamique à l'école, en vue à sa revitalisation et expansion durable.

La décentralisation présuppose la création des structures au niveau régional, ainsi que l'engagement et la participation des populations dans les différentes phases de la conception et de l'organisation.

À Sao Tomé et Príncipe, la nécessité de décentralisation du système éducatif se fait sentir. D'ailleurs, outre cette préoccupation d'être présent en divers documents produits par le Ministère de l'éducation, c'est aussi une des aspirations identifiées dans le cadre des ateliers organisés par NLTPS.

Cette décentralisation des structures et de la gestion de l'enseignement doivent faire partie intégrante de la politique générale de la décentralisation de l'appareil de l'Etat, encadrée dans la nouvelle division administrative du pays. Donc, les conditions de l'autonomie et de l'attribution des ressources devront, quant à leurs principes généraux, être fixées par la loi pour toutes les régions, en respectant les grandes orientations du système éducatif national. On doit adapter l'enseignement aux nécessités de développement et aux réalités socioculturelles et régionales, en réduisant la lourdeur de la bureaucratie de l'administration centrale.

Le réforme globale du système éducatif, vise également l'élévation de la qualité de l'enseignement aux modèles internationalement acceptables ce qui passe fondamentalement par la disponibilité des intrants pédagogiques (matériaux didactiques) dans les écoles. L'Etat doit, à travers de ses partenaires traditionnels de la coopération, acquérir ces intrants en vue de faciliter le processus de l'enseignement- apprentissage et améliorer la qualité de l'enseignement administré.

Un des facteurs favorables à l'élévation de la qualité de l'enseignement et des services éducatifs, requiert, par conséquent, un système articulé de mesures de fond, parmi lesquelles, figure comme indispensable, l'élévation du niveau de qualification du personnel enseignant.

Il s'avère que des importantes actions de formation de base des professeurs doivent marcher en parallèle avec les mesures de perfectionnement du propre service. La viabilité de ce processus, à son tour, passera par prises des dispositions en vue d'établir une carrière d'enseignant, améliorer le statut professionnel et le prestige professionnel des enseignants et

professeurs en créant des stimulants qui mobilisent et suscitent plus d'intérêt pour la profession.

La révision du curriculum et du système de l'évaluation en tous les niveaux se tient dans la logique de la grande réforme pédagogique. Dans cette condition il devient nécessaire réviser les programmes de l'enseignement de façon à faire en sorte qu'ils soient plus réalistes en ce qui concerne leurs ambitions et attentes dans l'aperçu de la réalité matérielle et spirituelle des élèves en accroissant l'abordage scientifique du processus de définition des objectifs pédagogiques. Fondamentalement ce qui doit être claire c'est le profil de l'élève, en examinant à partir de combinaison de performance, ce qu'il sera capable de réaliser à la fin de sa carrière scolaire. On doit faire des efforts pour la conception, production et diffusion des manuels scolaires et d'autres matériels pédagogiques. En prenant en compte le rôle de la culture sur la formation de l'Homme, une discipline spécifique liée à la culture sera instituée, aussi bien que chaque discipline scolaire liée aux Sciences Sociales devra refléter la culture saotoméenne. On doit aussi introduire la discipline de l'éducation pour les valeurs » et « l'éducation pour les valeurs » et « l'éducation pour la santé » doivent aussi faire-part de tous les niveaux de l'enseignement.

La nécessité de moraliser l'accès à l'enseignement et d'éliminer l'inégalité de l'opportunité dans le système, ce sont des questions tellement soulevées au cours de l'identification des aspirations qu'il devienne justifiable l'application des mesures visant à minimiser et/ ou contrôler les effets de l'injustice et mener tous les acteurs impliqués (professeurs, élèves et personnels administratifs) à adopter une posture plus digne. On doit adopter des critères plus objectifs et transparents pour la concession des bourses d'étude.

L'élaboration et l'application des plans stratégiques nécessaires à la matérialisation des réformes devraient être suivis et supervisés par un organe créé ad-hoc à cet égard, responsable devant le ministre, qui définira sa compétence.

3. Former et spécialiser les ressources humaines en fonction des nécessités du développement

Indépendamment des efforts pour l'élévation de la qualité, malgré le contexte économique adverse, Sao Tomé et Príncipe doit augmenter le pourcentage des jeunes et adultes acheminés par la dynamique éducative, car cela s'impose du fait de la vocation démocratique de l'état et aussi car c'est nécessaire élever le niveau culturel des parents et qualifier les ressources humaines nécessaires en vue d'un développement soutenu et un exercice performant de la démocratie participative. Le développement d'un système d'enseignement aux accès professionnels, avec la participation du secteur privé dans tous les niveaux ira répondre à la nécessité impérieuse de l'adéquation de la formation/ emploi dans un pays qui se confronte déjà aux problèmes de l'insuffisance de la main-d'œuvre spécialisée.

Cette nécessité s'étend au domaine de l'apprentissage des métiers manuels. Ce secteur, encore peu organisé dans le pays, est d'extrême importance pour la formation des cadres qualifiés dont Sao Tomé et Príncipe a fort besoin. Sa formalisation passe par l'institution d'un système national de formation dans lequel sera envisagé une période minimum de l'apprentissage et soit devenu officiel la présentation des certificats aux praticiens de ces métiers. Cette pratique induira un esprit professionnel, garantissant de ce fait la qualité des

services rendus ou des produits. Cette option peut aider à récupérer le gaspillage des cadres que l'actuel système de l'éducation entraîne et, en même temps, jouer un rôle catalyseur des ressources humaines non contenues par la nécessaire réforme globale de l'éducation, qui est prospective.

Également, on devra promouvoir une politique de spécialisation des cadres licenciés en divers domaines, en considérant qu'il existe déjà une quantité des cadres généralistes dans le pays. Cependant, cette option exige des investissements importants, à la hauteur de grands bénéfices attendus à long terme. La promotion nécessaire à moyen et à long termes, d'une politique économique tournée vers la prestation des services qui privilégient des nouvelles technologies, trouvera son support dans le système de formation préconisée dans cette option.

Les principaux acteurs que sont l'Etat, le secteur privé, les ONG's nationales et autres partenaires de développement devront prendre conscience de ce défi et se mobiliser dans le sens d'engendrer des opportunités en vue de sa matérialisation.

4. Renforcer la capacité de planification, gestion, administration et inspection du système éducatif

Le renforcement de la capacité de gestion éducative c'est primordial. Il s'agit ici de doter les structures centrales, régionales et locales des ressources humaines qualifiées et à la hauteur de répondre aux exigences de la planification dans un contexte auxquels les défis de l'éducation exigent des visions ainsi que de l'adoption des objectifs stratégiques à long terme. Une bonne politique de planification du système contribuera certainement à la mise en oeuvre de la politique de décentralisation prévue, dans le cadre de la réforme du système éducatif, donc pouvant permettre de faire une meilleure affectation des ressources disponibles, et, par conséquent, une plus grande efficacité de l'enseignement.

La gestion et l'administration de l'école doivent environner la société, à travers de l'association des parents et des chargés de l'éducation. L'implantation de cette option passe fondamentalement par la formation de quelques planificateurs, gestionnaires, administrateurs et inspecteurs de l'éducation dans les écoles spécialisés et par l'institution d'un système de formation continue. Pour minimiser les coûts, l'Etat doit développer la coopération avec les partenaires traditionnels et promouvoir l'inter échange avec les pays de la sous-région et ceux des Palop's, pour échange des expériences dans cette matière. Un système de formation pour une dynamique de l'intégration doit être encouragé.

5. Créer les conditions pour le développement de l'investigation et recherche en tous les domaines

C'est très reconnu le rôle déterminant que l'enseignement supérieur peut jouer pour le développement d'une société.

L'établissement de l'enseignement supérieur à Sao Tomé doit mériter l'accueil de toute la société étant donnée son rôle fondamental pour l'investigation et la recherche dans les domaines du développement politique, économique et socioculturel. On ne peut prospecter aucun, soit-il politique, à court, à moyen ou à long termes, sans avoir une base de l'investigation scientifique.

Toute l'attention particulière doit être dédiée à ce niveau de l'enseignement aussi bien que toutes les conditions permettant, dans l'actuel cadre socioéconomique qui caractérise le pays. L'enseignement supérieur doit remplir son rôle comme facteur du développement par les potentialités qu'il entraîne.

Par ailleurs, les paris qui s'approchent (exploitation du pétrole et l'implantation des zones franches) vont exiger que le pays soit doté des ressources humaines à la hauteur des défis à entreprendre pour tirer du profit de ces opportunités.

Les virtualités de l'enseignement supérieur en ce qui concerne l'épanouissement des ressources humaines indispensables au développement doivent être facultés soit dans le sens du recyclage, de la formation permanente et jusqu'à la reconversion des cadres déjà formés, soit en matière de recherche, de l'investigation et de l'analyse prospective sur le pays. Malgré les implications financières que de cela peut advenir, ces virtualités doivent être dûment profitées.

L'Etat doit chercher à maximiser les installations de l'Institut Supérieur Polytechnique dans le cadre de la coopération avec les pays de la sous-région.

6. Acquérir les infrastructures éducatives en fonction des nécessités du développement

Les carences ressenties dans le domaine de l'éducation sont innombrables. Parmi elles, le manque des conditions pour l'exercice normal de l'activité de l'enseignement assume une position remarquable. Cette situation a tendance à devenir plus aiguë, compte tenu le nombre croissant des enfants en bas âge scolaire.

La définition d'une politique nationale qui contemple la construction et la création des infrastructures éducatives en fonction des nécessités, devient, étant donné ce qui a été dit, une tâche prioritaire.

À elle on doit associer une planification décentralisée qui puisse permettre qu'au niveau régional et local, soient créés les conditions pour la conception et l'exécution des programmes de construction des infrastructures pour les différents cycles et sous-système de l'enseignement. Un effort doit être fait aussi bien dans le sens de continuer à réhabiliter les infrastructures scolaires ainsi que pour veiller à la manutention de ce patrimoine collectif. Il devient urgent d'entreprendre un combat sans merci, le plus rapidement possible vis-à-vis des manifestations du vandalisme à l'égard de ces infrastructures scolaires.

La construction des centres polyvalents de la récréation doit être tenue en tant qu'une mesure complémentaire en vue de doter le pays en infrastructure adéquate du domaine social.

Dans le cadre de cette politique de récupération, de construction et de l'élargissement des installations éducatives, on doit y associer une stratégie qui englobe l'équipement adéquat et la formation des cadres qui leurs sont affectés, ainsi qu'une politique de participation collective dans la récupération des coûts.

La disponibilité des populations pour participer à l'amélioration des conditions de vie, conseille une procédure qui intègre la conception et la gestion des infrastructures sociales.

7. Promouvoir la formation et la gestion des professeurs de tous les niveaux de l'enseignement

Généralement s'est propagé à Sao Tomé et Príncipe que le niveau de l'enseignement est très bas et a tendance à se dégrader de plus en plus. Cette affirmation est à la portée de tout observateur attentif. D'ailleurs, les indicateurs disponibles sur l'efficacité de l'enseignement nous démontrent que les élèves restent beaucoup plus d'année que celui prévu pour chaque cycle. Le taux de l'abandon scolaire est élevé.

Malgré l'incrément annuel du nombre des professeurs, le pourcentage des enseignants qui se prêtent à enseigner au niveau auquel la profession doit être exercée est insignifiant. Au niveau de l'enseignement secondaire, le pourcentage des professeurs ayant une formation académique requise n'est que 15%, ce qui apparaît, non seulement comme une des plus grandes contraintes au développement du système éducatif mais aussi comme un pari à être envisagé avec beaucoup de sérieux, à court, moyen et long termes.

Par conséquent, pour élever le niveau de la qualité de l'enseignement cela implique l'élévation de la qualification du personnel enseignant de tous les niveaux. À cet égard on doit mettre en œuvre des actions de formation initiale, suivies de formation permanente et continue à être effectuées en simultanéité aux mesures de qualification de tout le processus d'enseignement/apprentissage. Une attention particulière doit être déployée en vue de la valorisation de la carrière enseignante.

En ce qui concerne l'affectation des professeurs dans les diverses localités du pays, on doit prendre en compte le pourcentage des professionnels qualifiés afin d'éviter les disparités régionales dans le système de l'enseignement.

8. Garantir l'habitation digne, la sécurité sociale et créer les conditions pour l'emploi et l'auto-emploi

Le développement humain vise l'expansion de toutes les potentialités humaines, en plaçant le Homme en tant que le centre de l'action. Donc on doit prendre en compte les nécessités, les aspirations et les choix de l'homme notamment en ce qui concerne l'alimentation, l'amélioration des services de la santé, l'accès à l'eau potable, à un système éducatif de meilleure qualité, à l'habitation digne, à l'emploi, aux transports et à d'autres.

Actuellement, en ce qui concerne les aspects mentionnés au-dessus, on peut considérer que le niveau du développement à Sao Tomé et Príncipe est bas, ainsi on a besoin d'une politique sociale intégrée dans la stratégie globale du développement du pays.

Pour améliorer la qualité de la vie, au niveau des limites acceptables, il devient nécessaire de combattre la dégradation des conditions que, dans la plupart des cas, ont atteint des proportions critiques. A cet égard, l'Etat doit examiner complètement le modèle, parmi d'autres, ceux qui sont devenus insoutenables par les altérations démographiques. On doit y inclure l'examen de la structure et la distribution, en considérant en priorité la tendance dérivant d'une concentration excessive de la population, le manque de l'abri, l'augmentation de la pauvreté, le chômage, l'exclusion sociale, l'instabilité familiale, le manque de l'infrastructure et des services sociaux de base et la dégradation de l'environnement.

Dans le cadre du développement intégré, l'Etat doit améliorer simultanément le : l'habitat urbain et déclencher des actions pour accroître les infrastructures, les services publics ainsi que les opportunités des emplois adéquats aux zones rurales de façon qu'elles deviennent plus attractives ; développer un réseau intégré des établissements et réduire au minimum l'immigration des zones rurales vers la zone urbaine.

On doit doter l'Institut de l'habitation en ressources matérielles, humaines et financières de façon que, dans la sphère de ses compétences il puisse intervenir dans le domaine de financement, de l'administration et promotion de l'habitation sociale. L'intervention dans le secteur devra s'acheminer de façon prédominante vers la création des conditions de l'opération et d'appui aux initiatives particulières de la population, organisée en associations et coopératives de l'habitation. On doit rendre une attention particulière aux groupes de la population plus vulnérables.

En ce qui concerne l'emploi, on constate actuellement une forte augmentation du chômage, une faible capacité de l'offre et peu de dynamisme du secteur privé dans la création des nouveaux postes de travail, étant donné l'instabilité du marché national. En ce qui concerne la matière institutionnelle, le grand pari c'est : l'organisation des Services Nationaux de l'Emploi, et le stimulant aux entités entreprenantes pour le recrutement des inscrits à travers des services de l'emploi.

Dans le cadre de la politique concernant l'enseignement technique professionnel, on doit promouvoir une stratégie articulée entre la formation et l'emploi. Il s'avère de même nécessaire l'encouragement des micro-entreprises porteuses de l'emploi en vue de créer des opportunités, principalement pour les jeunes à la quête du premier emploi.

9. Définir et adopter une politique nationale de santé, fondée sur les soins primaires en donnant une emphase dans la prévention de la lutte contre les maladies et valoriser les potentialités de la médecine traditionnelle.

En prenant en compte le réseau sanitaire dont dispose sa réduite dimension territoriale, Sao Tomé et Principe aurait dû avoir des niveaux d'assistance sanitaire relativement plus élevés que les actuels. Cependant, face aux conditions socio-économiques de plus en plus difficiles, la tendance est dans le sens d'une dégradation plus accentuée des principaux indicateurs sanitaires.

L'absence d'une politique cohérente et capable de définir avec clarté et précision le rôle et les fonctions de chaque structure sanitaire basée, dans une feuille de route sanitaire,

ajustée à la réalité nationale, constitue aussi une des causes de l'inefficacité du Secteur de la Santé.

À ces facteurs il faut ajouter le fait des faibles ressources financières nécessaires à la promotion des actions du développement dont dispose Sao Tomé et Príncipe. Cette situation oblige l'Etat à faire appel aux moyens financiers extérieurs pour promouvoir les activités qu'il préconise.

Les politiques dans le domaine moderne de la santé doivent donner la priorité aux trois axes fondamentaux :

1. Une politique de formation des ressources humaines qui donne la priorité aux nécessités du secteur et qui serve de complément aux efforts de prévention et de lutte contre les maladies.
2. L'éducation sanitaire par le biais des écoles et des moyens de communication de masses, dans le sens de sensibiliser les populations à adopter une manière de vivre qui évite la maladie, notamment à travers la manutention de la propreté, de l'hygiène et d'une nutrition adéquate.
3. Pari vis-à-vis des luttes contre les grandes endémies, particulièrement l'emphase pour combattre et pour contrôler le paludisme et le SIDA.

Parallèlement on doit adopter une législation qui régleme tous les aspects relatifs à la gestion des médicaments, dès leur prescription médicale, jusqu'à son importation, en passant par la vente et la distribution par le réseau sanitaire du Pays.

Le Ministère de la Santé doit définir une politique claire à l'égard de la médecine traditionnelle qui contemple un « modus vivendi » avec la médecine moderne et qui définisse aussi les appuis que celle-ci peut prêter à la médecine traditionnelle et vice-versa. Au fond, la médecine moderne doit saisir les voies et les moyens pour sauvegarder l'immense patrimoine qui représente les connaissances de ce secteur, en aidant ses praticiens à systématiser la transmission des connaissances dont ils disposent, notamment en matière de pharmacopée traditionnelle.

10. Procéder à la réforme globale du système de la santé

À ce moment - au-delà des contraintes exogènes au secteur telles que l'instabilité politique, la recrudescence de la pauvreté, les déficiences de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement de l'ambiance, entre autres - le système de la santé à Sao Tomé et Príncipe fait face aux obstacles de nature endogène, à savoir :

- L'absence d'une politique de la santé que soit réellement orientée vers des soins de la santé primaire ;

- La dégradation des infrastructures résultante du manque de l'investissement pour leur manutention, étant donnée qu'en sa majorité elles ont besoin de réhabilitation et de l'équipement.
- L'absence d'une politique et d'un plan du développement des ressources humaines. Le personnel qualifié est insuffisant dans tous les niveaux du système ;
- Le système de la planification et de gestion est défaillant, n'étant pas en mesure de planifier convenablement ses services à cause de la faible capacité gestionnaire, aussi bien au niveau central que périphérique ;
- La mise en place des programmes dépend beaucoup plus de la disponibilité des ressources financières que de l'existence d'un programme préalablement établi avec ses priorités respectives. Le système dans son ensemble patine par le manque d'une gestion efficiente ainsi que de la coordination des activités de plusieurs agences, ce qui laisse trop à désirer.

Dans ce contexte, on peut considérer que l'objectif global de la politique sanitaire, consistant à améliorer l'état de la santé et du bien-être général de la population n'est pas en train de bénéficier des résultats satisfaisants.

Donc, il devient nécessaire de procéder à une réforme globale du système de façon à répondre aux nécessités fondamentales de la population en matière de la santé. On doit faire des efforts dans le sens de définir une politique de santé que soit fondée dans les soins primaires de la santé, en tant qu'une vision stratégique en horizon de court et moyen termes

L'efficacité du système national de la santé doit passer par : une profonde révision des formes de gestion ; un renforcement des capacités techniques ; l'amélioration de l'équité et de la qualité dans la prestation des services ; l'élaboration et l'implémentation d'un circuit de distribution de médicaments ; le contrôle des prix des spécialités pharmaceutiques au public et autres.

Le système sanitaire doit tenir en compte la lutte contre la pauvreté, perçue simultanément en tant que cause et conséquence d'un état de santé précaire. La contribution dans ce domaine doit être ciblée dans la prévention des différentes formes de marginalité sociale.

L'aspect éducation/sensibilisation, (la participation des populations) est essentiel dans le cadre de la clarification du rôle des acteurs. Il reviendra à l'Etat de stimuler et de coordonner les activités des ONG's, des associations et des autres mouvements dirigés aux populations en vue de développer l'éducation sanitaire et nutritionnelle, ce qui permettra à la population de mener une vie susceptible d'éviter des maladies.

La valorisation de la médecine traditionnelle doit être bien encadrée dans le contexte de la réforme globale du système de la santé. On doit saisir un cadre légal pour sa pratique et promouvoir des actions qui visent l'approfondissement des connaissances à son égard, en matière de la pharmacopée traditionnelle, par le biais de la définition d'une politique de l'investigation et de la recherche, dans le domaine de la santé.

Dans le cadre de la rationalisation et de la maximalisation des cadres disponibles on doit procéder à une distribution équitable des cadres de la santé, soit au niveau central, soit aux niveaux régional et local, à fin de minimiser les effets négatifs de l'une affectation déséquilibrée et inefficace.

11. Former et spécialiser les ressources humaines dans le domaine de la santé et promouvoir l'investigation scientifique

Les ressources humaines sont les plus importantes composantes du développement d'un pays. Elles mettent en œuvre le développement et sont un bénéficiaire direct de ses résultats. À Sao Tomé et Principe les ressources humaines sont encore un facteur d'entrave pour le futur développement du secteur de la santé, étant donné leur réduite expérience, l'insuffisance, le manque de spécialisation des cadres existants.

Aussi bien à court terme qu'à moyen et à longs termes, le succès dans le développement du secteur de la santé dépendra de la façon dont sera envisagée la formation, de la supériorité et la spécialisation des ressources humaines dans le secteur de la santé. Donc il devient nécessaire définir une politique de formation et de spécialisation des cadres de la santé à tous les niveaux.

D'ailleurs dans cette option, l'Etat doit créer les conditions pour promouvoir l'investigation scientifique, aussi bien dans le domaine de la médecine moderne que dans la médecine traditionnelle. La matérialisation de cette option doit prendre en compte non seulement la formation de base et continue du personnel technique de la santé, mais doit aussi passer par la formation des planificateurs, gestionnaires et administrateurs du Système National de la Santé.

4.4.4. Stratégie n°4: Garantir les infrastructures nécessaires au développement durable et soutenu.

Atteindre un développement durable et soutenu voulu par tous, c'est sans doute, un grand défi auquel le pays doit faire face pour garantir l'élévation de la qualité de vie de la population et combattre la pauvreté. À cet égard, il devient nécessaire garantir les infrastructures de base du développement de façon qu'elles soient non seulement modernes, efficaces et fonctionnelles, mais aussi, qu'elles puissent lui servir de support, étant donné leur rôle indispensable pour le progrès dans n'importe quel secteur de la société.

Cette option, passe fondamentalement par la récupération, la réhabilitation, la construction et la manutention des infrastructures socioéconomiques au milieu rural et urbain, où il faut remarquer la nécessité de leur amélioration constante, pour faire face aux exigences sans cesse croissantes du progrès et du développement. Pourtant, il devient nécessaire de développer, le plus urgent que possible, les infrastructures. Autrement, le développement ne sera pas possible

La création d'une base énergétique pour le développement et l'amélioration du système de l'approvisionnement en l'eau potable à la population sont des priorités du Gouvernement, dans le cadre du développement des infrastructures. Il faut y ajouter que la construction de

l'habitation, des routes dans les zones rurales et urbaines, l'assainissement du milieu, liaisons extérieures, soient-elles aériennes que maritimes, de même que les transports collectifs, les télécommunications et d'autres ont besoin d'être régénérés, améliorés ou reconvertis.

Le Gouvernement est appelé à garantir un bon fonctionnement du service national des routes ainsi qu'un fonds routier, destiné à gérer et financer la manutention adéquate du réseau routier. Il est aussi appelé à garantir que les programmes de la construction, de la réparation et de l'extension routière soient implémentés convenablement.

Dans le cadre des politiques définies par l'Etat pour les différents domaines, le secteur privé doit être appelé à apporter sa contribution, dans la construction et la manutention des infrastructures. À cet effet, il négociera avec l'Etat des formes du partenariat pouvant apporter des avantages, non seulement pour lui, mais aussi pour l'Etat et les autres utilisateurs de ces infrastructures

4.4.4.1. Les options

1. Construire et réhabiliter les infrastructures, notamment de la communication, transports, télécommunications et autres adéquates aux nécessités du développement.

Les priorités du développement à saisir par le Gouvernement doivent comporter : la construction et la réhabilitation des infrastructures nécessaires au développement, ainsi que l'organisation, la structuration et la promotion au niveau régional que communautaire des services de transports des passagers et des marchandises. On doit aussi s'engager dans l'encouragement à l'utilisation des ressources matérielles et humaines locales, ainsi que, parmi d'autres, à la modélisation des réseaux, à l'équipement, à l'investigation et à la divulgation des techniques des constructions.

L'Etat doit promouvoir l'intégration des infrastructures dans les domaines de transports et communications et, en les amplifiant et en les modernisant, assurer sa manutention. Également, il doit mobiliser des ressources techniques et financières, nécessaires pour garantir le développement des infrastructures de base, en construisant et en réhabilitant des routes, des ports ainsi qu'en procédant à l'amélioration de ses services. En outre, il doit promouvoir la disponibilité des infrastructures économiques et sociales, urbaines, et rurales, qui stimulent la diversification des secteurs productifs

Pour la réalisation de ses objectifs, le Gouvernement doit adopter des mesures nécessaires pour accélérer le processus des réformes et des innovations dans le secteur des infrastructures, en assurant son efficacité.

En ce qui concerne les télécommunications, le Gouvernement doit proportionner le développement et la modernisation des réseaux nationaux et internationaux, en vue de son amélioration et également faire en sorte que la communication, soit interne que l'externe, arrive à toutes les zones du pays, y compris le milieu rural.

Dans le domaine des Bureaux des Postes, on doit adopter une politique de rationalisation et de maximisation du transport de la correspondance, tout en assurant une gestion efficace. Également on doit garantir des ressources adéquates pour disposer des services postaux viables et capables de satisfaire autant les nécessités des usagers que des services commerciaux compétitifs.

2. Créer et garantir une base énergétique diversifiée pour le développement.

La résolution du problème énergétique du Pays passe nécessairement par la réhabilitation des infrastructures existantes, en installant des groupes ayant une plus forte puissance et en adoptant un programme de l'installation de nouvelles puissances (soit thermoélectriques, soit hydroélectrique) en fonction de la nécessité de faire face à l'augmentation de la demande.

Actuellement, les déficiences de la fourniture de l'énergie électrique freinent le développement du pays, si l'on tient en compte que la capacité de la production et de la distribution existante ne répondent pas au rythme croissant de la consommation nationale. Les nécessités du développement des infrastructures, de l'industrialisation, du tourisme, de l'amélioration des conditions de l'habitat et d'autres ne peuvent être satisfaites que par une base énergétique solide.

Cependant il s'avère nécessaire que, d'une part, les institutions financières soient mobilisées de façon que les financements soient accordés au pays et, d'autre part, que les ressources intérieures nécessaires le soient aussi pour apporter une meilleure solution aux problèmes énergétiques

Il est aussi nécessaire de saisir les avantages économiques concernant l'utilisation du fuel, en tenant compte de ses coûts internes. On doit adopter une politique énergétique que s'oriente dans le sens d'un meilleur avantage des réelles potentialités hydriques du Pays, en construisant des mini-barrages hydroélectriques, pour l'approvisionnement régulier de l'énergie ainsi que l'élaboration des études de la viabilité économique et financière sur les alternatives de la production de l'énergie hydroélectrique et thermique.

À l'égard de l'électrification rurale, le Gouvernement doit solutionner une partie par l'expansion du réseau de l'EMAE, en direction aux pôles futurs du développement ou par le biais de l'énergie produite dans les centrales hydroélectriques (Abade 3, Manuel Jorge 4, Lemba 2 et Io Grande). Et, d'autre part, à travers des centrales isolées publiques ou privées. En ce qui concerne le central privé, il demeure nécessaire que soit adoptée la législation permettant de la récupération des coûts, par le truchement de l'application des tarifs publics ou fixés pour chaque cas.

L'utilisation de la biomasse et des autres sources alternatives pour la solution du problème énergétique dans les zones rurales doit être envisagée, en recourant aux expériences déjà très avancées des autres pays, notamment le Brésil, l'Inde, la Chine et autres.

3. Garantir l'approvisionnement de l'eau en quantité et en qualité souhaitée pour la consommation et d'autres besoins du développement

Atteindre une amélioration significative en fourniture de l'eau à la population au prix raisonnable et en qualité et en quantité souhaitées par la consommation, relève d'un grand défi à entreprendre par l'Etat saotoméen pour assurer un développement durable

L'Etat envisage, tant pour le niveau urbain qu'au rural, d'augmenter l'indice de couverture de l'approvisionnement en l'eau et procéder à son traitement par la voie de réhabilitation des systèmes de l'eau existants, ainsi que l'extension et la construction des nouveaux systèmes.

Il prétend également construire et récupérer les bornes-fontaines dans les zones rurales et urbaines ainsi que protéger les sources de l'eau utilisées par la population. Il doit aussi augmenter graduellement le tarif de l'eau de façon à couvrir les coûts de la production, en y incluant ceux de l'investissement ainsi que les charges de l'exploitation, de la manutention, de l'installation des branchements domiciliaires, ainsi que pour des compteurs de la production et de la consommation des foyers, d'entre autres.

4.4.5. Stratégie n°.5: Garantir la préservation de l'environnement pour un développement soutenu

La fragilité, la singularité de l'écosystème des îles, la santé, l'économie généralement déficiente, le bas niveau de vie des populations ainsi que l'augmentation démographique et le désir d'une croissance rapide, ce sont des risques pour la santé de l'environnement du Pays.

En outre, étant Sao Tomé et Principe un pays de dimension géographique relativement petite, les problèmes de l'environnement du pays sont interdépendants, ainsi une activité déterminée dans un secteur entraînera aussitôt des répercussions sur les autres secteurs. Dans ce contexte, il devient crucial de formuler une politique nationale pour l'environnement clairement articulée afin que les efforts tendant au développement soient réalisés d'une façon cohérente et coordonnée.

Si bien qu'il y ait eu, de la part du Gouvernement des initiatives à l'égard de la problématique de l'environnement, en termes généraux, on peut dire qu'il n'existe pas encore soit une politique nationale ou soit une stratégie pour le secteur de l'environnement à Sao Tomé et Principe. Donc il devient de plus en plus urgent la création d'un ensemble de programmes destinés aux différents aspects spécifiques de la question environnementale. Tels programmes doivent envisager le pari concernant l'environnement, de façon à le préserver, en menant un processus pour un développement durable et soutenu.

A cet effet les objectifs suivants doivent être poursuivis :

- Améliorer la gestion du patrimoine nationale (terre, forêt, ressources halieutiques, etc.) ;
- Revoir l'aménagement du territoire national, surtout en prenant en considération la Notion de la « territorialité » ;
- Améliorer des conditions de vie des populations plus défavorisées dans les centres urbains ;
- Développer de la compétence nationale en matière de l'environnement ;
- Assainir de la situation agraire ressortie de la concession de lotissement des terres aux petits et moyens agriculteurs
- Améliorer la participation des populations paysannes dans la gestion rationnelle des espaces ruraux, de façon à pouvoir meilleure satisfaire leurs nécessités ;
- Créer et implémenter des zones de conservation et préservation dans le cadre d'un développement intégré et auto-soutenu.
- Renforcer des institutions (surtout en moyens humains, matériels et financiers) pour qu'elles puissent mettre en pratique les actions que leur sont confiées.
- Stimuler la recherche et des solutions régionales ou transcontinentales concernant les problèmes environnementales dont l'amplitude dépasse les limites nationales

Pour implémenter cette stratégie, trois options ont été sélectionnées

4.4.5.1. Les options

1. Assainissement essentiel

Le mauvais assainissement du milieu c'est un des plus grands problèmes auxquels le pays est confronté, étant donné l'impact négatif du même pour le développement humain soutenu

Des eaux résiduelles sont jetées dans les cours des fleuves sans s'assujettir à quelque traitement. Des inondations sont fréquentes et des eaux des superficies stagnées sont partout. Les collecteurs existants sont déjà obstrués. Il y a partout du marécage, surtout dans la capitale et son environ. Les résidus solides et les déchets sont laissés en plein air.

Il devient nécessaire d'adopter une politique pour l'assainissement du milieu, en intégrant toute la population. Ceci doit passer par la création de mécanismes catalysant une

collaboration intersectorielle effective destinée à la résolution des problèmes relatifs à l'assainissement.

On doit créer des conditions infra structurelles en visant à mouvoir et traiter le déchet au niveau national. Les ONG's (nationales et étrangères), la Communication Sociale doivent développer les actions de l'information et de l'éducation pour la santé, en sensibilisant la population concernant les conséquences fâcheuses d'un milieu pollué, pour la santé publique. On doit porter une attention particulière au drainage du marécage, étant donné son impact dans le combat au paludisme

On doit dresser une politique de l'habitat social à long terme et doter le pays d'un système des égouts, alignements en rue, de l'eau canalisée, et le réseau électrique, apportant ainsi des conditions de dignité à toute la population.

2. Préservation et protection de l'environnement

C'est impensable un développement intégré et auto-soutenu sans apporter une attention particulière aux problèmes de la dimension écologique. En effet, une partie considérable des ressources naturelles ne sont pas inépuisables.

Ceux qui sont récupérables ont besoin aussi bien du temps que des conditions favorables pour le devenir. La nature en particulier et d'autres éléments qui constituent notre écosystème portent un cycle approprié qu'il faut respecter. Donc, son exploitation doit obéir un chemin rationnel.

Pour que cela soit concrétisé, il faut éduquer et sensibiliser la population en matière de la préservation et de la protection de l'environnement.

L'Etat doit créer les mécanismes lui permettant de contrôler les ressources naturelles et de veiller à une exploitation plus rationnelle des mêmes, surtout en ce qui concerne des ressources forestières et halieutiques. Il doit pénaliser les acteurs qui endommagent l'écologie et récompenser ceux qui agissent de façon salutaire, en ce qui concerne la préservation de l'équilibre environnemental, en les prenant en tant que lemme.

En collaboration avec les ONG's (nationales et étrangères) ainsi que les associations de base, l'Etat doit créer un cadre institutionnel et organisationnel susceptible d'entraver la dégradation des conditions de l'hygiène et de l'assainissement, dans les centres urbains, surtout dans la capitale du pays

Au-delà de l'encouragement et de l'appui aux campagnes ponctuelles de sensibilisations des populations sur les problèmes environnementaux, on doit introduire le système de l'enseignement d'une discipline concernant la préservation et la protection de l'environnement.

En ce qui concerne la complexité et la dimension des problèmes liés à la conservation de la diversité biologique et leurs conséquents défis auxquels le pays se confrontera, étant donné l'implantation des zones franches et de l'exploitation des hydrocarbures, dans le temps qui s'approche, une attention doit être consacrée aux organisations nationales qui travaillent dans le domaine de l'environnement.

3. Combattre l'érosion côtière

L'érosion côtière à Sao Tomé et Príncipe, spécialement dans la partie méridionale, atteint graves proportions. Les infrastructures dans ces zones ainsi que les foyers des gens sont menacés. Les actions des ondes maritimes dans les voisinages de Sao Tomé et Príncipe, doivent être étudiées, ainsi que la capacité de la régénération de la ligne des côtes, en vue d'évaluer la magnitude du problème. Une telle étude indiquerait également les options possibles et efficaces en fonction des coûts, en vue de réduire, à court terme, la menace de l'érosion.

D'ailleurs, il existe déjà une préoccupation généralisée à l'égard de l'érosion côtière, causée par la pratique d'extraction des sables, dans les plages des îles, en vue de satisfaire le besoin de la construction. Cette extraction provoque la rupture des habitats et est une menace potentielle pour le développement du tourisme. Donc, il devient nécessaire régulariser l'extraction de cette ressource sujette à renouvellement, de façon que les bénéfices économiques qu'elle puisse porter ne deviennent pas préjudiciables à l'intégrité de l'environnement.

On doit profiter des nouvelles technologies, pour envisager les possibilités de l'extraction des sables du fonds de la mer jusqu'au moment où on pourra trouver une autre matière première de substitution. En parallèle, l'Etat doit continuer à encourager les petites initiatives privées dans le sens de la protection et de la préservation des plages. À cet effet on doit élaborer et implémenter une législation spécifique.

4.4.6. Stratégie n.º 6: Renforcer l'Identité Culturelle

En vivant dans un monde des interdépendances de plus en plus pressantes, le phénomène de la mondialisation est imposé d'une façon incontenable, donc la nécessité que les saotoméens ont de participer à ce processus dynamique, sans complexe, ni tabous, en l'assumant comme un phénomène naturel que difficilement on puisse écarter

La culture saotoméenne forgée au long des siècles, contient des traits marquants et significatifs de la culture africaine et des valeurs assimilées au cours des siècles de la colonisation portugaise, qui en étant transformées, constitue aujourd'hui un patrimoine à considérer dans la gestion du développement à long terme.

On ne doit pas négliger le fait de STP comme un pays insulaire est ouvert et perméable aux influences extérieures qui peuvent comporter des aspects positifs et négatifs. Les positifs peuvent être incorporés au patrimoine culturel saotoméen, tandis qu'ils ne seraient pas nuisibles au système des valeurs nationales. En revanche en ce qui concerne les valeurs négatives on doit les entraver, en assumant avant tout un esprit ouvert pour les observer, étudier, analyser et adopter des mesures adéquates pour les corriger.

La préservation de la culture saotoméenne est un facteur favorable à la perspective dynamique du renforcement de l'identité nationale et de la promotion du développement culturel.

Les saotoméens peuvent et doivent conserver en tant qu'aspiration la renaissance culturelle que leur puisse permettre de rencontrer leur personnalité et l'authenticité de manière à favoriser un plus grand dynamisme culturel intérieur dont le monde extérieur en pourra bénéficier.

Le renforcement de l'identité culturelle doit se centrer sur l'étude et sur l'adoption des mesures concrètes au sein des institutions sociales pour inverser la tendance de la dégradation des valeurs que sont à la base de la désintégration et du manque de la cohésion sociale, vécues aujourd'hui à STP.

Dans cette perspective, la famille et l'école doivent jouer un rôle d'extrême importance. A cet effet on doit adopter une politique cohérente du développement de la culture et de l'identité nationale en articulation avec le plan global du développement. Dans le cadre de cette politique, trois options stratégiques ont été sélectionnées.

4.4.6.1. Les Options

1. Promouvoir l'éducation morale et civique

La garantie de la conscience civique est un facteur indispensable pour l'approfondissement et la consolidation de l'identité nationale. Elle est la condition primordiale pour la moralisation de la société ainsi que pour l'affirmation et la prépondérance de l'intérêt général sur les intérêts particuliers.

Un programme national de l'éducation morale et civique, étayé par la Communication sociale sera d'une grande utilité pour atteindre, de façon efficace, toutes les couches de la population. Une action spécifique visera éclairer les jeunes, particulièrement, ceux en train de suivre un cours de scolarisation. Pour arriver à une plus grande diffusion susceptible d'avoir un maximum de l'impact, tous les acteurs sociaux devront être intégrés (État, Institutions religieuses, Associations Juvéniles, ONG's, la société civile organisée et autres). Conséquemment, tous les citoyens devront démontrer cet intérêt à travers leurs comportements et de leurs actes.

On doit, en vue d'élever le niveau culturel et influencer le comportement des saotoméens, promouvoir des réunions, des palestres, des programmes éducatifs, les valeurs de la démocratie, de la solidarité, du respect, de l'honnêteté et de responsabilité

Les Partis Politiques doivent jouer un rôle très important pour l'éducation de leurs militants surtout pour éviter le phénomène de l'achat des votes qui tende à proliférer au moment des campagnes électorales.

2. Introduire la discipline de l'éducation pour les valeurs dans le curriculum scolaire

On sait bien qu'il existe une crise de valeurs dans la société saotoméenne. Cette crise est atteinte une dimension alarmante, ce qui soulève déjà une conscience collective dans le sens de la freiner et de créer des mécanismes visant à renforcer et à préserver l'identité culturelle et d'autres valeurs éthiques et sociétales, dans un climat du respect et de la reconnaissance mutuelle des valeurs des plus diverses communautés.

Les citoyens appellent pour que, à travers des institutions de caractère social, soient véhiculées les valeurs culturelles inhérentes à ce qu'on appelle la culture démocratique, valeurs qui stimulent l'effort individuel, une plus grande responsabilisation, l'esprit du dialogue, de la tolérance, aussi bien dans le comportement moral que civique. On doit introduire dans le curriculum scolaire la discipline de « Education pour les Valeurs » dans tout le niveau de l'enseignement.

3. Créer les mécanismes de l'information, de l'éducation et de la communication en vue de la transformation de la mentalité

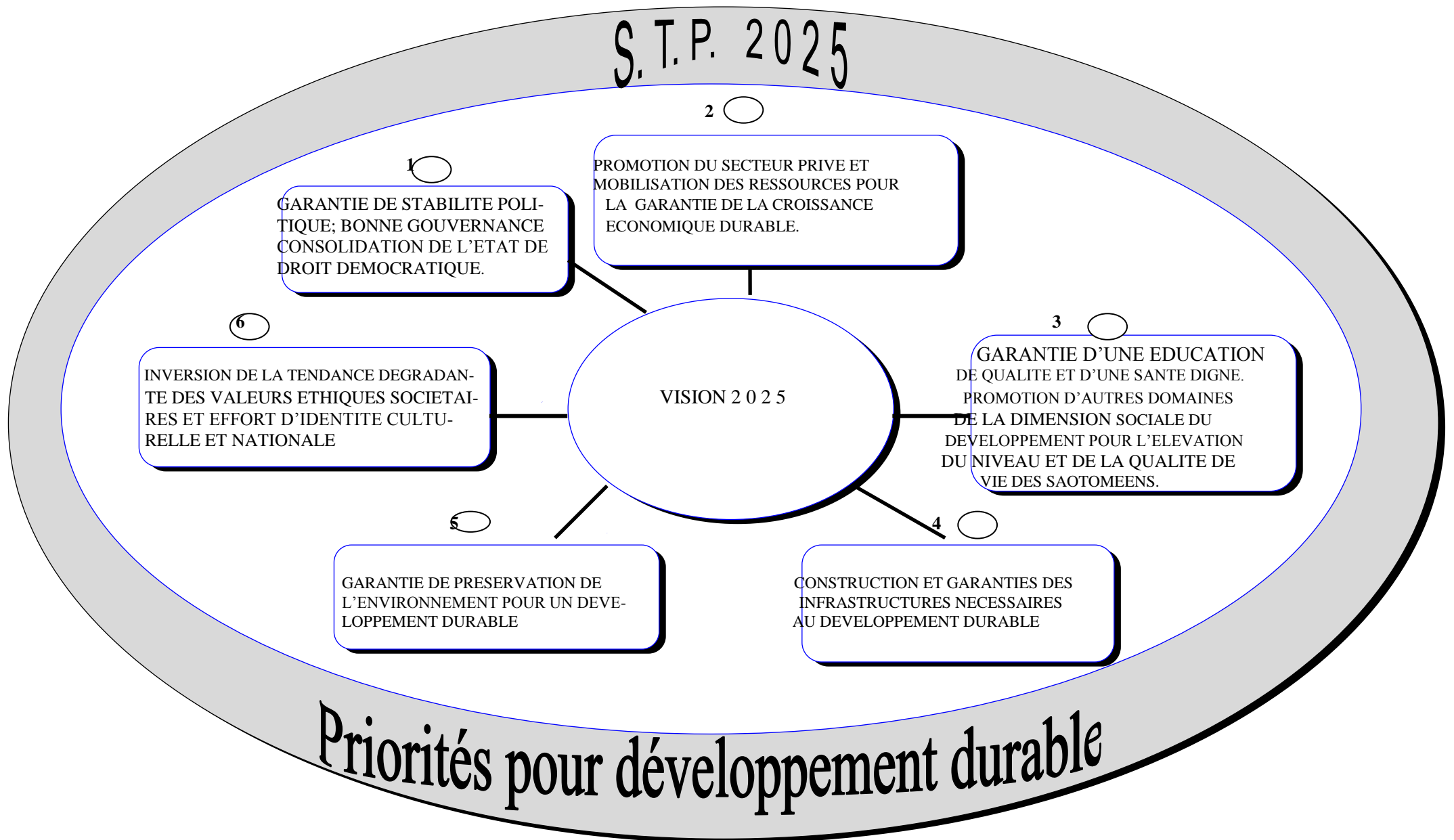
La dimension culturelle du développement est revêtue d'une capitale importance pour la recherche de la modernité. Dans ce cadre, le système éducatif servira de véhicule pour la transmission des valeurs telles que la solidarité, la justice, l'équité, la moralisation de la société ainsi que le sens du respect à la chose publique et du mérite des autres et de leurs succès.

L'intégration de la dimension culturelle dans le processus du développement s'assoie également sur la promotion du patrimoine culturel saotoméen, en le considérant dans sa grande diversité et dans le développement de la production artistique nationale (arts plastiques, culinaire, vêtements, musique et autres) A cet égard, on doit promouvoir l'investigation et la recherche afin d'obtenir des informations qui serviront du support pour la transmission des valeurs culturelles, ainsi que de véhicules d'une plus grande communication parmi les différentes communautés. On doit mettre en oeuvre un programme national de l'information et de valorisation du patrimoine culturel national, avec l'appui de la communication sociale, en y intégrant tous les acteurs sociaux (État, institutions religieuses, les ONG's, les mairies, la société civile organisée) de façon à atteindre, avec succès et efficace, toutes les communautés, surtout la couche juvénile

On doit créer des centres de l'étude, des bibliothèques (nationale, régionale et municipale) dans tout le pays, en vue de promouvoir le goût de la lecture et du savoir. On doit encourager les études et la divulgation de la culture saotoméenne.

5. LES SIX PRIORITES

SAO TOME ET PRINCIPE 2025 PRIORITES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE



SAO TOMÉ ET PRINCIPE 2025
PRIORITES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

PRIORITES 1

Promotion de la stabilité politique
Bonne Gouvernance
Consolidation de l'Etat de Droit
Democratique

- OBJECTIFS
1. Garantir un climat propice nécessaire à la réalisation des objectifs de développement
 2. Promouvoir et renforcer la confiance entre gouvernants et gouvernés.
 3. Renforcer la participation des populations dans la gestion de la chose publique.
 4. Garantir une gestion transparente de la chose publique.
 5. Instaurer une gestion fonctionnelle et stable.
 6. Promouvoir une Culture Démocratique et un Etat de Droit
 7. Assurer le fonctionnement des mécanismes de concertation sociale. Descentraliser l'administration Publique et promouvoir les pôles de développement.

REALISATION

PARTENARIAT

Etat (Gouvernement, Assemblée Nationale, Tribunaux); Partis Politiques, Société Civile, Citoyens, Collectivités Locales et Régionales, Médias, Secteur Privé
Communauté Internationale

FACTEURS-CLÉS DE SUCCES

1. Volonté politique de réforme et la capacité d'obtention d'un consensus du bien commun et participation.
2. Cadre juridique approprié.
3. Fonctionnement effectif des mécanismes de contrôle et de responsabilisation
4. Education pour les valeurs.
5. Dynamisme de Médias (liberté et respect de la déontologie de la profession).

RESULTATS

Existence d'un cadre propice à la réalisation des objectifs de développement

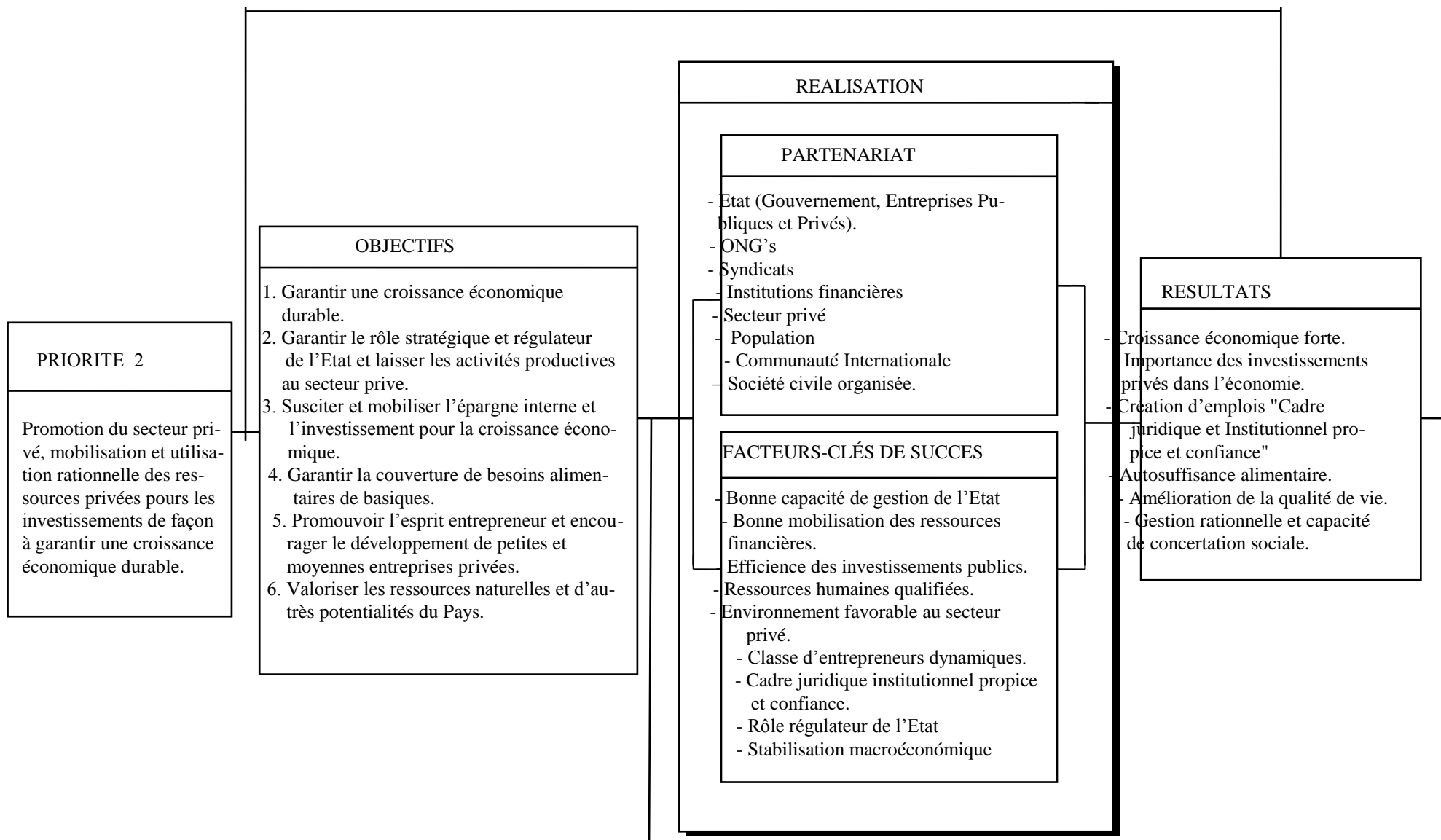
Gestion transparente, effective et participative des biens publics.

Administration stable et fonctionnelle.

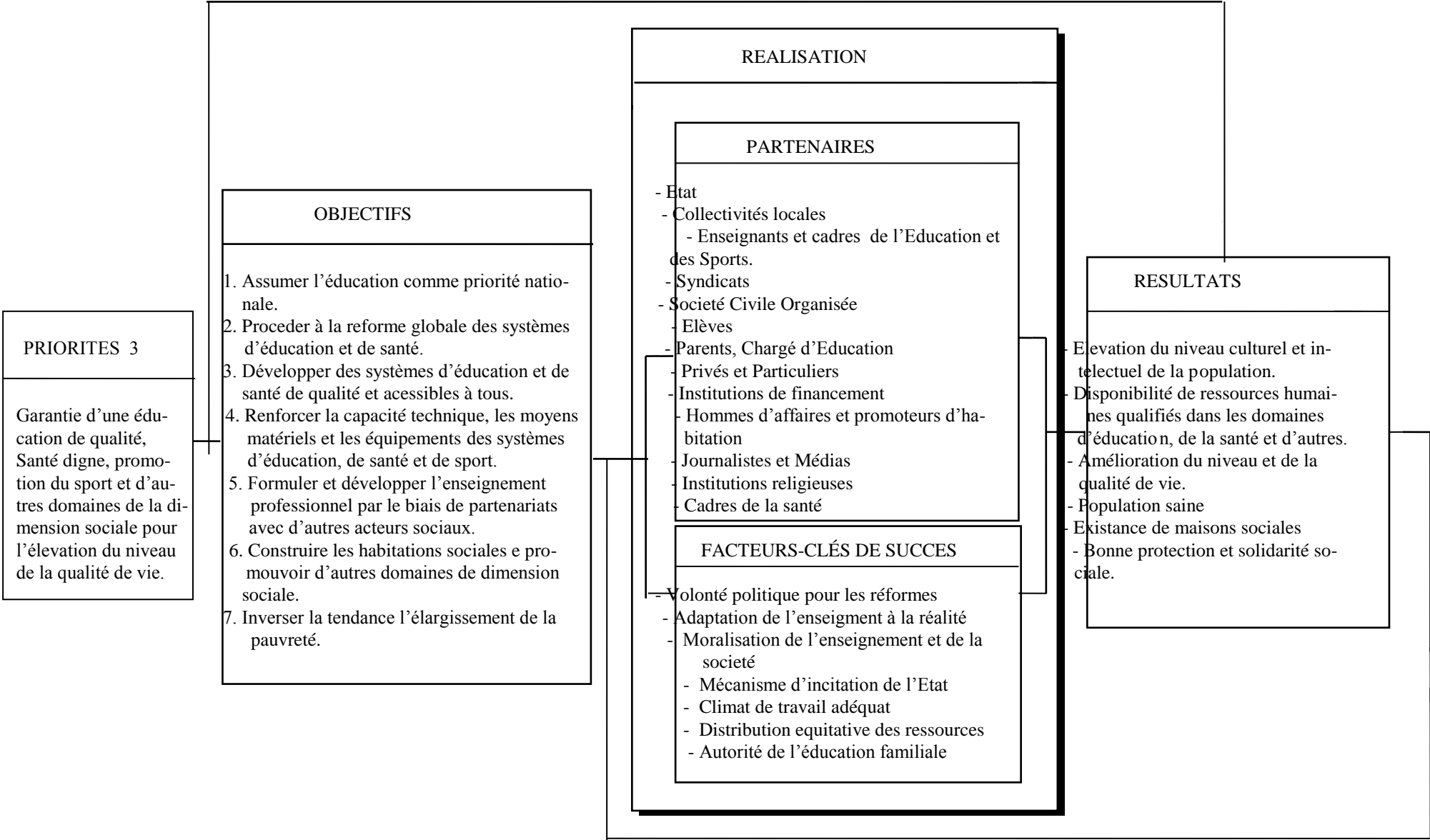
Confiance entre Gouvernants et Gouvernés.

Nation forte, unie, démocratique et paix sociale.

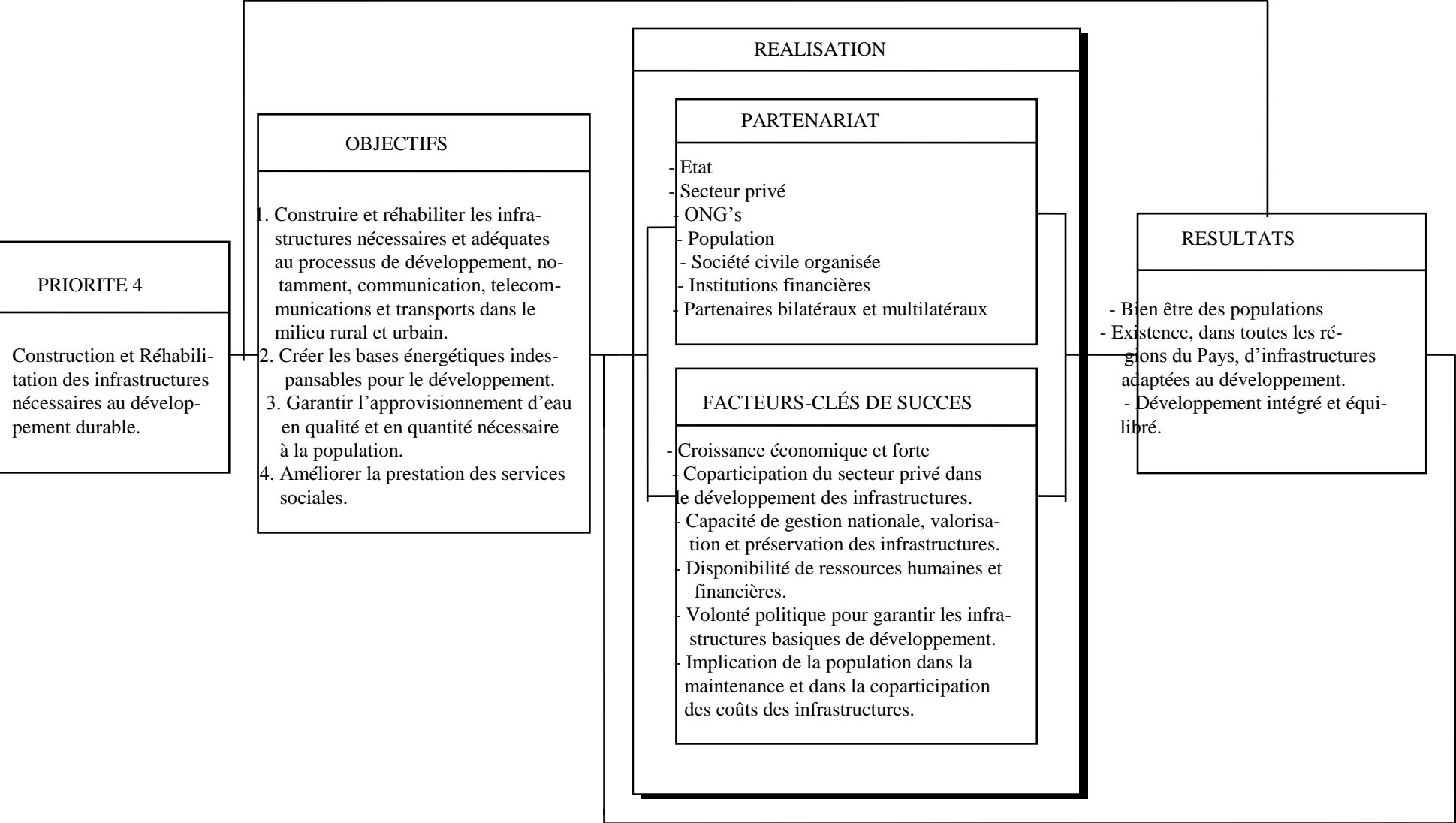
Consolidations du Système Démocratique.



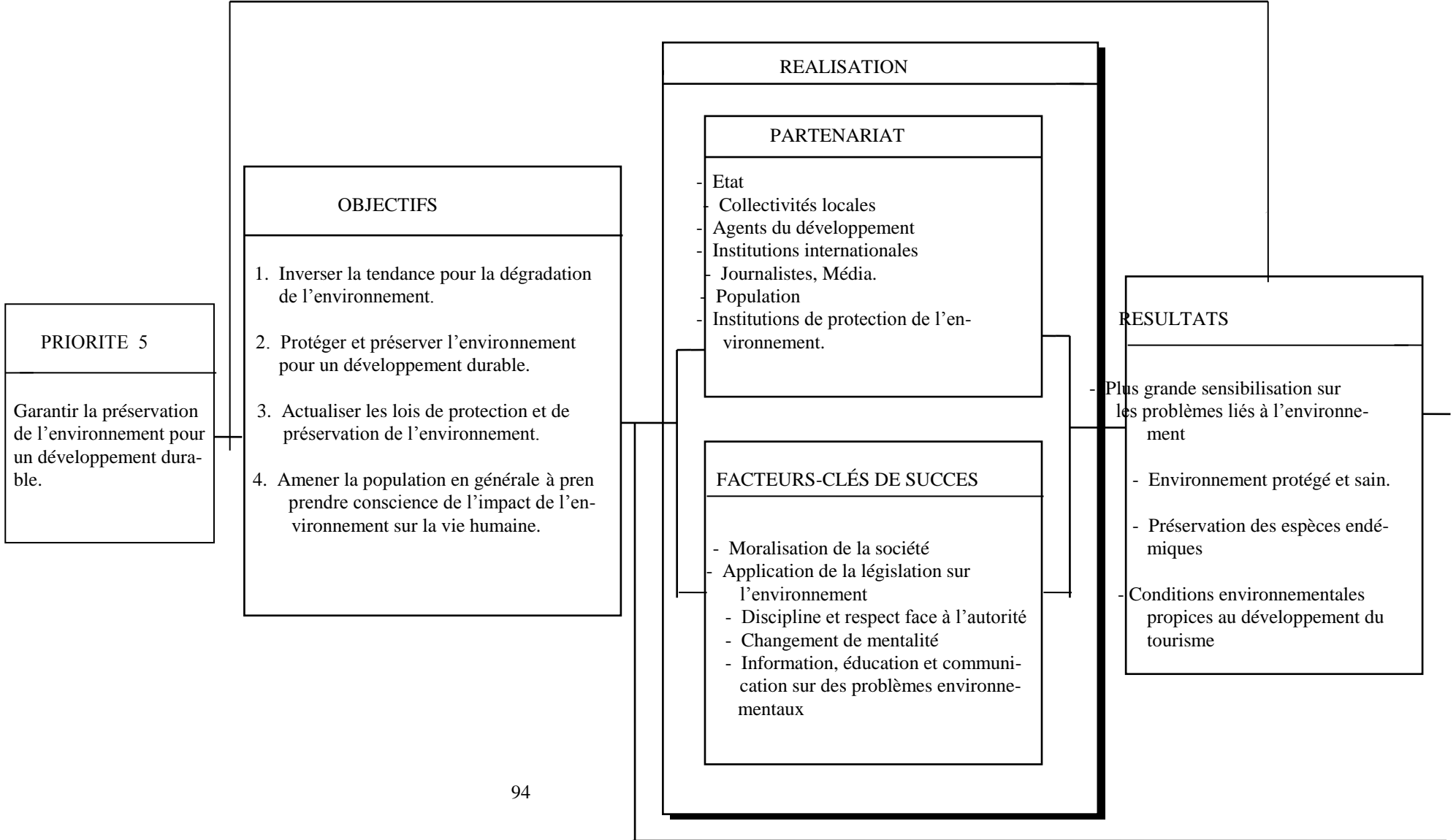
SAO TOMÉ ET PRINCIPE 2025
PRIORITES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE



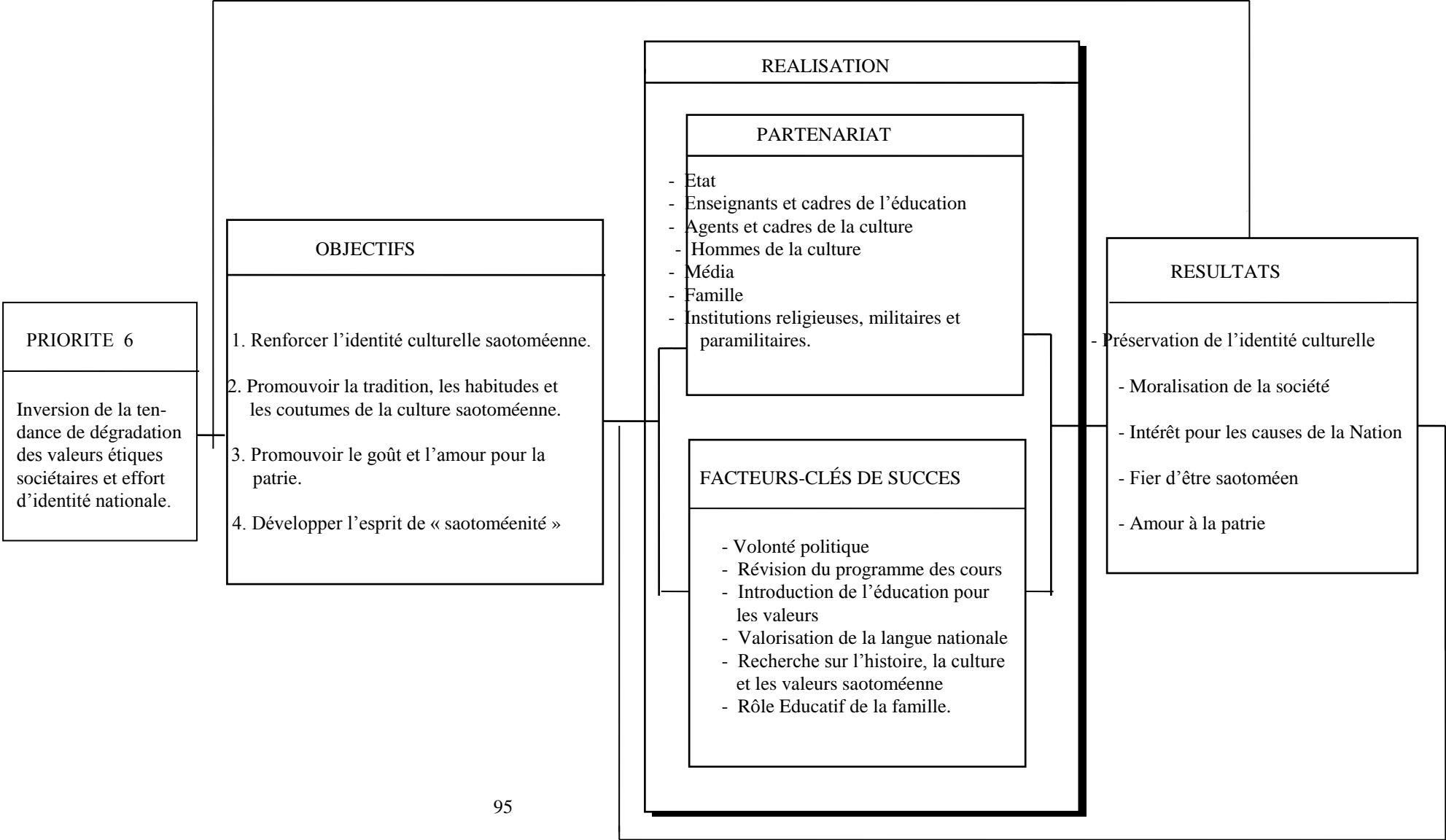
SAO TOME ET PRINCIPE
PRIORITES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE



SAO TOME ET PRINCIPE
PRIORITES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE



SAO TOME ET PRINCIPE
PRIORITES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE



ANNEXES

Annexe 1

I – Comité de l’Orientation et de Suivi

Ministre du Plan et des Finances, M. Acácio Elba Bonfim (Président du Comité de Orientation)

Afonso Varela - Coordinateur Technique du Project

Alda Vera Cruz

Ana Maria Silveira

António Aguiar

Costa Carlos

Elsa Cardoso

Francisco Nascimento

Jorge Correia

Júlio Smith

Marcelino Costa

Maria das Neves e Sousa

Raúl Viana

Rodrigo Nascimento

II – Liste des participants

Comité du Pilotage du NLTPS (Étude Prospective à long terme) remercie à tous ceux qui ont collaboré directement ou indirectement dans la réalisation de l'exercice NLTPS à Sao Tomé e Príncipe 2025, en particulier à l'Equipe Multidisciplinaire qui ont participé dans l'élaboration des études rétrospectives et dans l'identification des options stratégiques.

II.1 – Consultants participants dans l'élaboration des études rétrospectives.

- * **Adelino Santiago Castelo David**
- * **Afonso Varela**
- * **Aida d'Almeida**
- * **Alda Bandeira**
- * **André Bragança Gomes**
- * **André Bragança Gomes**
- * **António de Barros Aguiar**
- * **Filinto Costa Alegre**
- * **Frederico Sequeira**
- * **Jorge Correia**
- * **Lígia Cristina Soares de Barros**
- * **Lurdes Viegas Pires dos Santos**
- * **Manuel Teixeira**
- * **Maria das Neves de Sousa**
- * **Maria Nazaré Ceita**
- * **Pascoal Daio**
- * **Tomé Vera Cruz**
- * **Vitória d'Alva**

II.2 – Consultants participants dans l'identification des options stratégiques

- **Abenilde Pires dos Santos**
- **Acácio Bonfim**
- **Alcino Baptista de Sousa**
- **Alcino de Barros Pinto**
- **Amaro Couto**
- **Ana Maria Silveira**
- **António Lima Viegas**
- **Arlindo Afonso de Carvalho**
- **Armindo Vaz d'Almeida**
- **Carlos Quaresma**
- **Claudina Cruz**
- **Cosme Rita**
- **Edgar Neves**
- **Fernanda Pontífice**
- **Gilberto Frota**

- **Jorge Amado**
- **José Viegas Santiago**
- **Júlio Smith**
- **Lurdes Viegas Pires dos Santos**
- **Milú Aguiar**
- **Natália Umbelina**
- **Olegário Tiny**
- **Óscar Baía**

III – Participants aux rencontres sectorielles

III.1 – Assemblée Nationale

Raúl Cardoso	Député
António Leite	Député
Manuel José da C.	Député
Honório de Ceita	Député
Francisco Silva	Député
Alcino Pinto	Député
Henriques Silva	Député
Alberto Pinto	Député
Firmino Raposo	Député
Ostílio Cosme	Député
Edgar Neves	Député
Gabriel Costa	Député

III.2 – Partis Politiques

MLSTP/PSD

Fortunato Pires
António Quintas
Jorge Amado
Alcino de Barros Pinto
José Viegas Santiago
Marçal Lima
Nascimento Rosa
António Leite
Maria do Rosário Barros
Raúl Cardoso

PCD/GR

Martinho Tavares
Norberto Costa Alegre
Alda Bandeira
Armindo Aguiar
Lúcio Pinto
António Correia
Fernanda Pontífice
Júlio Neto
José Rodrigues Cassandra
Camélia Barros
Juvenal Rodrigues
Bernardo Pinto
Joaquim Domingos Fernandes
Clemente de Sousa
Carneiro
Cecilino

A.D.I.

Gabriel Costa
Manuel Diogo
José Diogo
Jaime de Menezes
Edgar Neves
Valdemira Silva
Armando Azevedo

III.3 – Gouvernement

Raúl Bragança (1^{er} Ministre)
Acácio Bonfim
Cosme Rita
Amaro Couto
Arlindo Carvalho
Hermenegildo Santos
Eduardo Matos

III.4 – Institutions Religieuses

Bispo Dom Abílio Ribas
Padre Leonel Pereira
Padre Silva
Irmã Matilde
Irmã Inês
Irmã Júlia
Irmã Teresa
Reverendo Taty
Manuel Paixão
Arlindo dos Santos

III.5 – Secteur Privé

Agostinho Rita
Higino Will
José Rodrigues Cassandra
Isidro Machado
Nelson Silva
Fernando Paquete
Martinho Tavares

III.6 – Forum des Femmes

Ester Deus Lima
Amélia Pinto da Costa
Alda Bandeira
Lurdes Maria Viegas
Anastácia Baia de Alva
Fernanda Pontífice
Ana Rita
Camélia Barros
Maria do Rosário Barros
Alda Vera Cruz

III.7 – Journalistes

Adelino Costa
Adelino Lucas
Costa Neto
Hilário do Espírito Santo
Carla Deus Lima

III.8 – Tribunal

Pascoal Daio
José Trovoada da Costa
Frederico de Almeida
Nicolau António Viegas Lima
Hilário Garrido
José Carlos Barreiros

III.9 – Militaire/Para-Militaire

A. Bastos
Alexandre Segundo
Amilcar Fortes
Carlos Ceita
Fernando Pereira
Heitor Carvalho
José Maria
Justino Lima

Naútilio Lima
Octavio Nascimento
Olinto Pequeno
Tolentino Amado

IV – Personalités interviewées

- **Presidente da República**
- **Presidente do Tribunal Supremo**
- **Armindo Vaz d’Almeida**
- **Norberto Costa Alegre**
- **Guilherme Posser**
- **Alda Bandeira**
- **Carlos Quaresma**
- **Filinto Costa Alegre**
- **João Gomes**
- **Carlos Bragança Gomes**
- **Guadalupe de Ceita**
- **Arlindo Afonso de Carvalho**
- **Sebastião dos Santos**
- **Romão Pereira do Couto**
- **Albano de Deus**
- **Ayres Bruzaka**
- **Emílio Sardinha**
- **Nelson Silva**
- **Gastão Cardoso**
- **António Trigueiros**
- **Tomé Vera Cruz**
- **Carlos Neves**
- **Paulo Jorge**

V – Participants aux rencontres Districtales et Régionales

V.1 – District de Água Grande

- 1. Artur Rosa Sacramento**
- 2. Antero Fernandes Dinis**
- 3. Elsa Cravid dos Santos**
- 4. Carlos António Dias**
- 5. António Álvaro da Graça Dias**
- 6. Cristina Bernardo**
- 7. Eduarda Mendonça Sacramento**
- 8. João Manuel Armando**
- 9. Carlos Mendonça do Espírito Santo**
- 10. Eugénia do Espírito Santo Dias**
- 11. Martinha Umbelina**
- 12. Nilton Seabra**
- 13. Fernando Amado Moreira**

14. Nair Márcia da Mata
15. Leonor Quaresma Bom Jesus
16. Manuel Teles Neto
17. Irene Leite
18. Hamilton Carvalho Dias Vaz
19. Octávio da Silva Dáno
20. Eduarda Gonçalves da Costa Oliveira
21. Silvério Pereira
22. José Marques
23. Óscar Baía
24. Manuela Maia
25. António de A. Pereira
26. Adalgoza Bandeira Cravid
27. Madalena Évora dos Santos
28. Nelson Marques Bandeira Lima
29. Ilisa Monteiro
30. Gualdino dos Santos Varela
31. Lúcio Tavares Ribeiro
32. Miguel dos Santos Trovoada
33. Francisco Bonfim
34. Gustavo da Trindade
35. Valdimiro Mendes Costa Amado
36. Fernando do Espírito Santo Veloso
37. Leopoldo do Nascimento
38. Ricardo António Vila Nova Francisco
39. Rufino Pereira
40. Feliciano Cravid
41. Francisco Carvalho
42. Claudino Santos
43. Alcides Sousa Pontes

V.2 – District de Mé-Zochi

1. Eva Maria Gomes da Trindade
2. José António
3. Maria Antónia Soares Bragança
4. Raúl do Espírito Santo Cardoso
5. André Gonçalves Pinto
6. Felisberto Boa Morte
7. Lucílio de Ceita Varela
8. Manuel Bernardo Fernandes
9. Alexandre Guadalupe
10. Miguel dos Anjos
11. Laurindo Giraculo Dias
12. Joaquim da Costa Saldanha
13. Salvador Afonso de Ceita
14. António da Graça Dias

15. Inácio da Mata
16. Carlos Carvalho dos Santos
17. Emílio dos Ramos Martins
18. Inácio Dias
19. Aurélio Quaresma da Conceição
20. Alberto Luzia Martins das Neves
21. Carlos António A. de Oliveira
22. Alexandra Pereira Varela
23. André Lázaro Boa Esperança
24. Irene Romana Gomes Carolino
25. Carlos Malanza Santiago
26. Fernando do Espírito Santo
27. Alexandre Fernandes Capela
28. Desidério da Graça Tavares
29. António do Amaral
30. Arlindo Capela
31. Domingos de Sousa Oliveira Viegas
32. Carlos Joaquim
33. Idalécio Lima Vaz
34. Joaquim Rodrigues F. Do Nascimento
35. Mariano Fernandes da Trindade
36. Francisco da Costa Viegas de Carvalho
37. Celestina de Sousa Pontes da Trindade
38. Fernando da Mata
39. Olimpio Guedes Machado
40. Bonifácio Espírito Santo
41. José Maria Cardoso
42. Parocínio Fernandes Rita
43. José Manuel de Freitas
44. Bartolomeu Lopes do Espírito santo
45. Zacarias Jesus Pires
46. Alberto Frota
47. Francisco Magalhães
48. Hermínia Paquete
49. Apolinária Guadalupe Dias
50. Olinto Aragão Dias
51. Eduardo Soares Ferreira Dias
52. Isidório de Almeida Sousa Quaresma
53. Cristiano Joaquim da Costa
54. Estevão Fernandes Correia
55. Francisco Pacates Diogo
56. João da Fonseca Barbosa Neto
57. André Ramos de Sousa
58. Ivo Monteiro Pires dos Santos
59. Rui da Fonseca Dias Bengala
60. Jorge Lourenço Neto
61. Adelino Rodrigues Botelho

- 62. Hermínio dos Ramos Sacramento**
- 63. Eusébio Afonso Neto Soares Moreira**

V.3 – District de Cantagalo

- 1. Victorino Carvalho**
- 2. Elisio Matos**
- 3. Maria do Carmo Correia**
- 4. Alberto Miguel**
- 5. Silvio Garcia**
- 6. Agostiano Esteves**
- 7. Cristiano Xavier**
- 8. Mário Pedroso**
- 9. Manuel dos Santos**
- 10. Lourenço da Cruz das Neves**
- 11. Américo Rosário**
- 12. Virgílio Globi**
- 13. Leonildo Coelho Nazaré**
- 14. Ernesto Bruzaka**
- 15. Nelson Pires da Conceição Diogo**
- 16. Domingas Barros**
- 17. Joaquina Afonso Espírito Santo**
- 18. Diogo Janú Correia**
- 19. António Filipe Teixeira dos Ramos**
- 20. António Filipe Teixeira dos Ramos**
- 21. Luís Mateus**
- 22. Humberto d’Almeida**
- 23. Manuel Santana**
- 24. Moisés Leite**
- 25. Alberto Carneiro**
- 26. Feliciano Graça**
- 27. Bartolomeu Fernandes**
- 28. Maria Piedade Figueiredo**
- 29. Eugénia Gué**
- 30. Osvaldo dos Reis**
- 31. Izequei Ferreira**
- 32. Venâncio do Sacramento dos Anjos**
- 33. Emídio Pedroso Dias Mendes**
- 34. Abel dos Santos Cruz**

V.4 –District de Lobata

- 1. Leonel da Graça Trovoada**

- 2. Flávio Mascarenhas**
- 3. Germino L. do Espírito Santo**
- 4. Eurico do Espírito Santo**
- 5. Benjamim dos S. da Costa Neto**
- 6. Eusébio Carvalho Lima**
- 7. Jorge Mascarenhas**
- 8. Francisco de Oliveira**
- 9. Alberto Tropa da Lola**
- 10. Manuel Jesus da Luz**
- 11. Hernane N. Bonaparte**
- 12. António José Sousa**
- 13. Tomé Domingos Ganga**
- 14. José Maria da Costa**
- 15. Pedro Borja**
- 16. Flávio de Sousa**
- 17. Venâncio Pires**
- 18. Leoter Viegas**
- 19. Helder Cardoso**
- 20. Filomena Monteiro d'Alva**
- 21. Justino Arnaldo da Silveira**
- 22. José Andrade L. Gué**
- 23. Luís Fernandes Catua**
- 24. Félix d'Almeida**
- 25. Daniel Tock Santa Rosa Diogo**
- 26. Filinto d'Alva**
- 27. Adelina da Conceição**
- 28. Aurélio Sousa Pontes**
- 29. Quintino Espírito Santo**
- 30. Jofre Brandão do Espírito Santo**

V.5 – District de Lembá

- 1. Armando Alves Cotrim**
- 2. Cupertino Araújo**
- 3. António Lima**
- 4. Francisco Rosa Nascimento**
- 5. Guilherme Mota**
- 6. Armindo Lopes Furtado**
- 7. António Lopes**
- 8. Tomé Arnaldo da Silveira**
- 9. Frederico Ferreira**
- 10. André Cravide**
- 11. Jorge Tavares**
- 12. Francisco da Veiga Costa**
- 13. Jacob Luis Vila Nova**
- 14. António Rocha**

15. Gerónimo Mota
16. Manuel Cardoso
17. Felisberto Afonso
18. Remígio Quaresma
19. Francisco Mendes Martins
20. Matias Sousa
21. Raimundo Costa
22. Adelina Tomé
23. Basílio Bandeira de Ceita
24. Manuel Soares do Nascimento
25. Tomás da Conceição

V.6 – District de Caué

1. Fernando G. da Silva
2. António Pires João
3. Filipe S. Melo
4. Gabriel Espírito Santo
5. Zeferino Faleiro
6. Jorge da Trindade
7. Vital Lopes
8. Diolindo Vizeu
9. Henrique P. da Silva
10. Gama da Fonseca
11. Justino Esteves
12. Ostílio Cosme
13. Carlos Carvalho Lúcio Lima
14. Domingos dos Ramos
15. Bernardino Mesquita
16. Victo Cabolé Fumbeiro
17. Deolindo da Conceição
18. Olímpio Adriano
19. Claudino Diogo
20. Sousa Pascoa José
21. António Tavares
22. Simão Monteiro
23. João da Cruz Varela
24. Maria Mendes Pereira
25. José Luís Fernandes
26. Vicente Pascoal Elias
27. Diamantino Marques

V.7 – Région Autonome du Principe

1. Miguel Lavres dos Prazeres

- 2. Pedro de Barros Umbelina**
- 3. Sofia Vera Cruz**
- 4. Maria José L. Mendes**
- 5. Licinia Santa Rosa**
- 6. Ismael dos Prazeres**
- 7. Francisco Lopes**
- 8. Joaquim da Mata**
- 9. Honório Lavres**
- 10. Tereza Lopes d'Andrade**
- 11. Ambrósio Gil**
- 12. Manuel Valentim**
- 13. Silvestre Braga Nunes**
- 14. Celestino da Veiga**
- 15. Augusto Pereira Filipe**
- 16. Jorge dos Santos**
- 17. Júlio Pereira Mendes**
- 18. Alberto Correia Mendonça**
- 19. António Soares Moreira**
- 20. Pascoela dos Anjos F. Soares**
- 21. Luís Tavares Mendonça**
- 22. Miguel Fernandes da Silva**
- 23. António Martins Pinheiro**
- 24. Luís Cassandra**
- 25. Domingos Pereira**
- 26. Maria da Conceição**

VI – EQUIPE DE PILOTAGE
Des
Études Nationales Prospectives à Long Terme
(NLTPS)

LEONEL MÁRIO D’ALVA
(Coordonnateur)
(Politique/Institutionnelle)

IDALINO LOPES DOS RAMOS RITA
(Economie)

ÁLVARO JOÃO SANTIAGO
(Société)